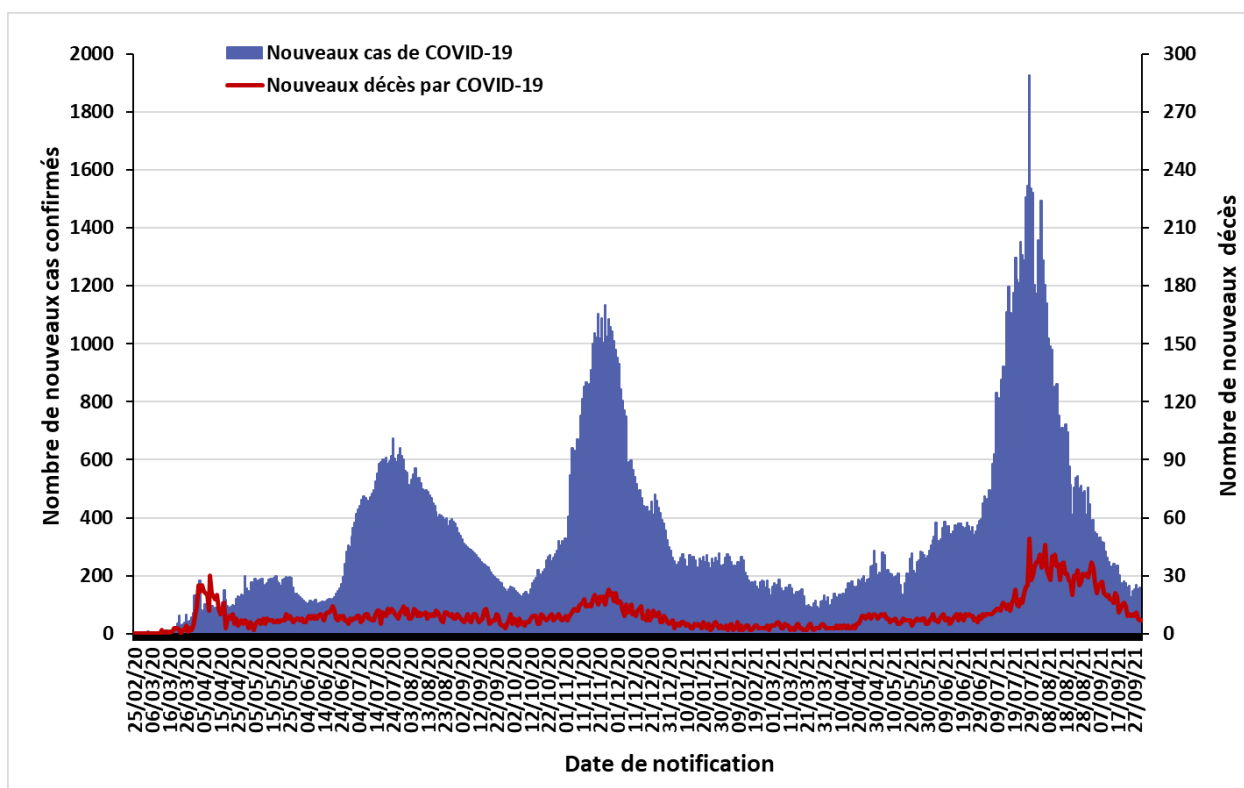


RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 552
Date du rapport : 02 octobre 2021
Date des Données : 01 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 01 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

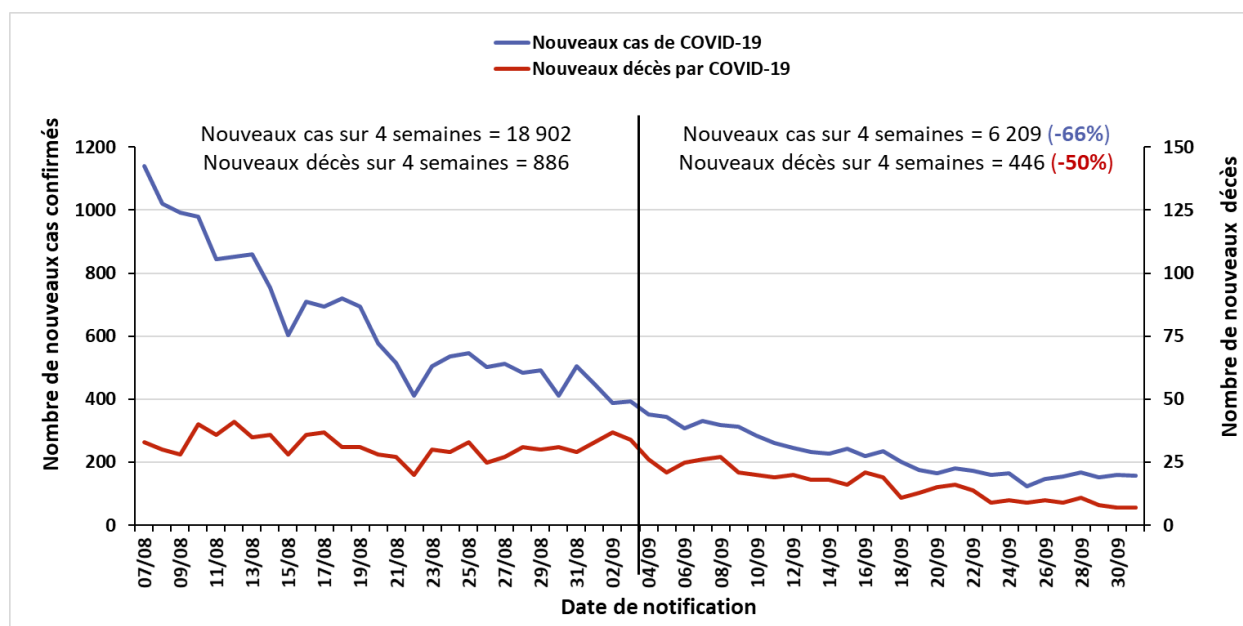
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 01 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 01 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		203 517
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		158
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	20
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	24
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	4
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		139 423
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		114
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		15
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 819
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		7
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 227 204
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 070 347
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 156 857

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 29 septembre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 07 août au 01 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

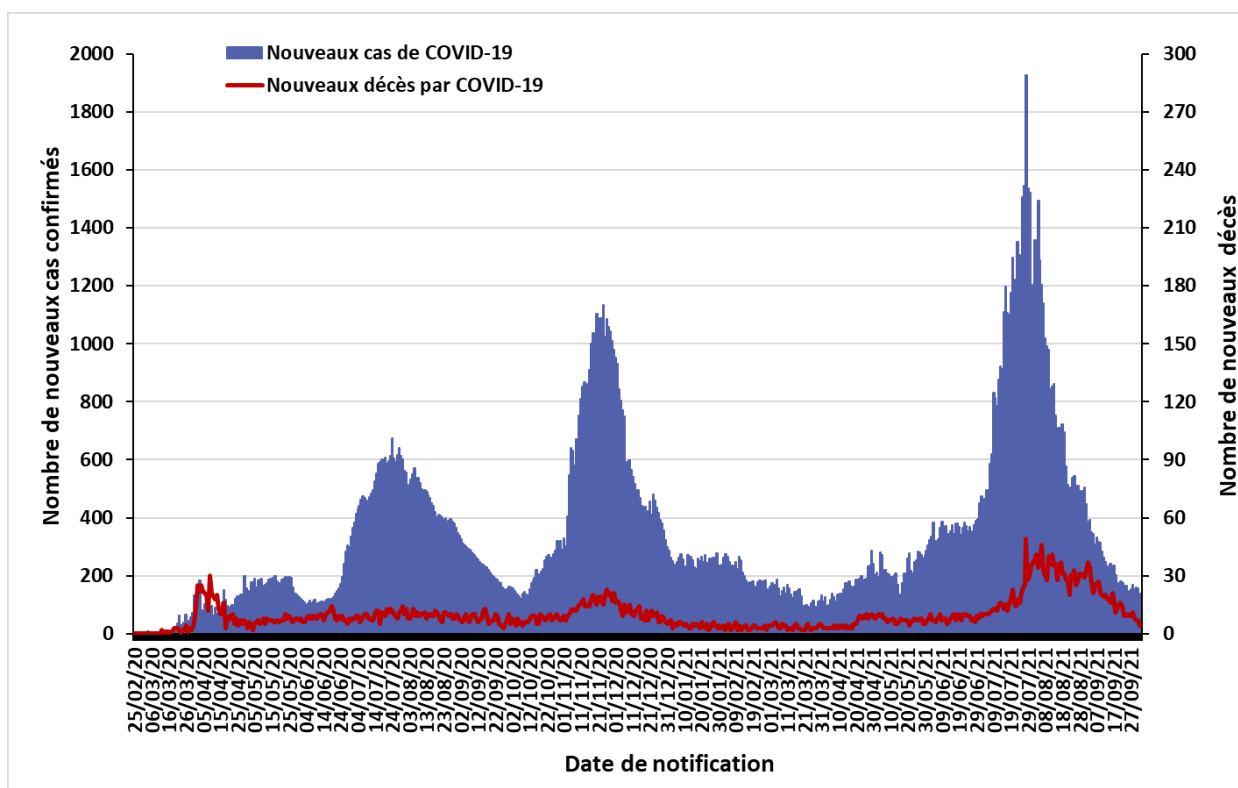
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 553
Date du rapport : 03 octobre 2021
Date des Données : 02 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 02 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

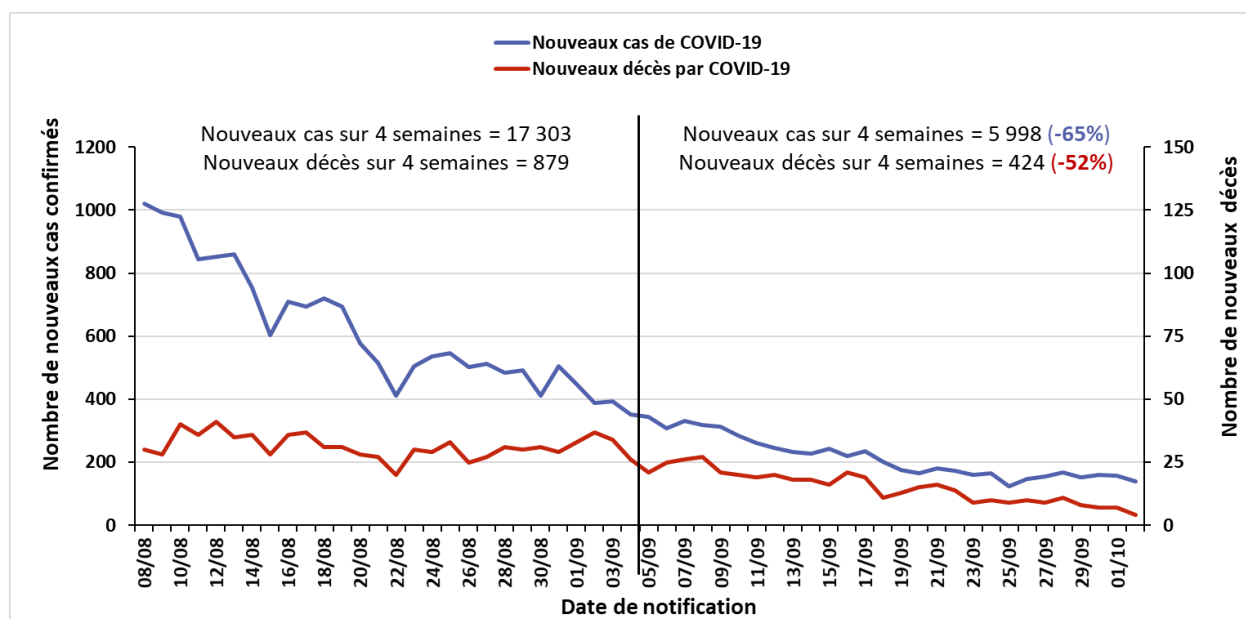
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 02 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 02 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		203 657
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		140
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	22
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	21
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	5
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		139 528
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		105
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		15
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 823
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		4
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 227 204
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 070 347
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 156 857

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 29 septembre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 08 août au 02 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

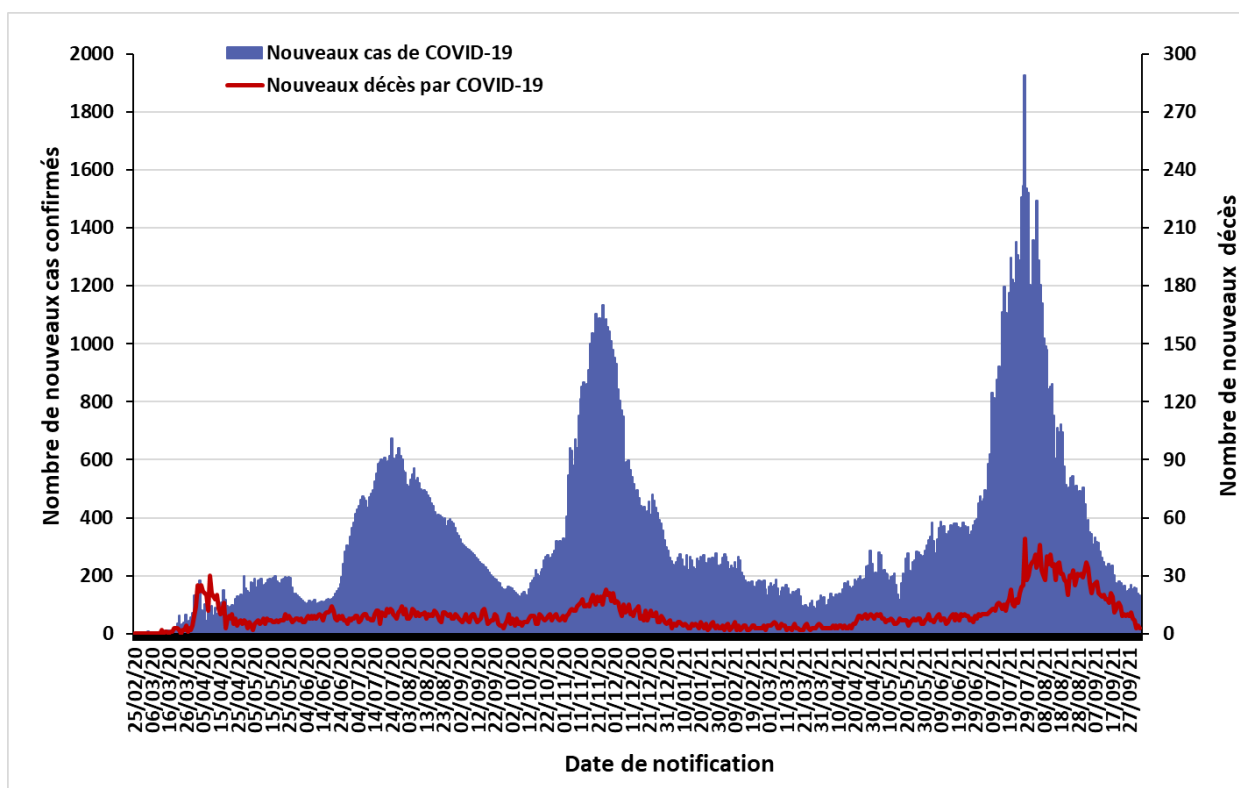
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 554
Date du rapport : 04 octobre 2021
Date des Données : 03 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 03 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

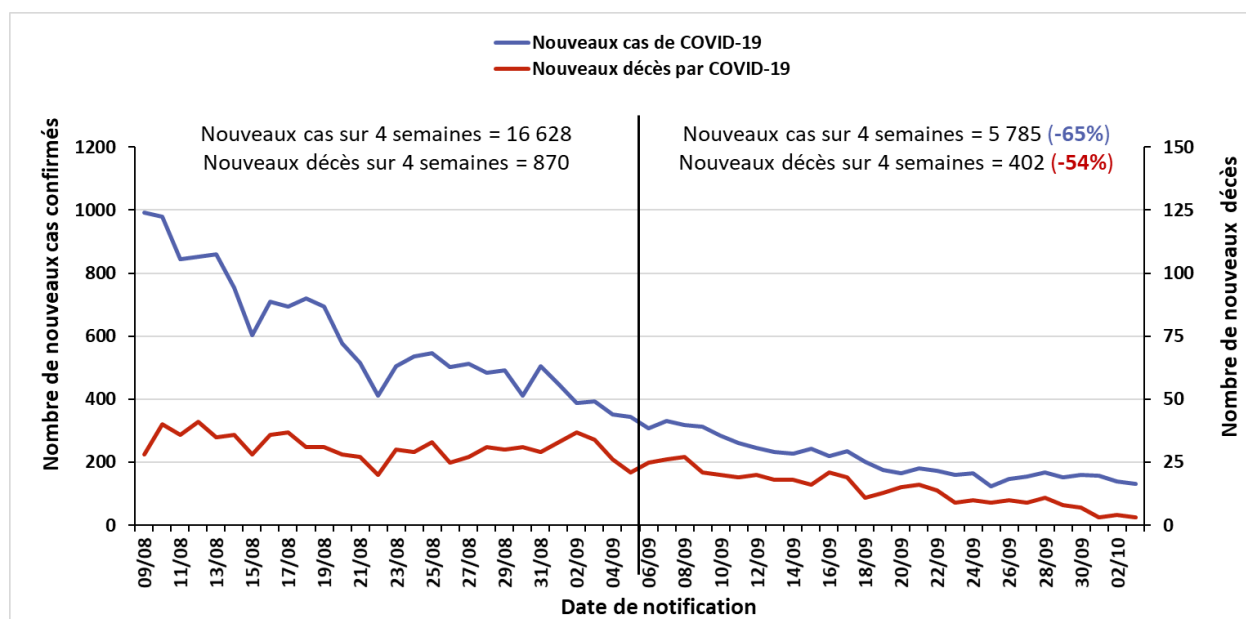
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 03 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 03 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		203 789
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		132
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	25
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	18
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	5
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		139 619
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		95
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		18
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 822
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		3
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 556 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 302 539
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 097 823
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 204 716

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 02 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 09 août au 03 octobre 2021)



POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 39/2021

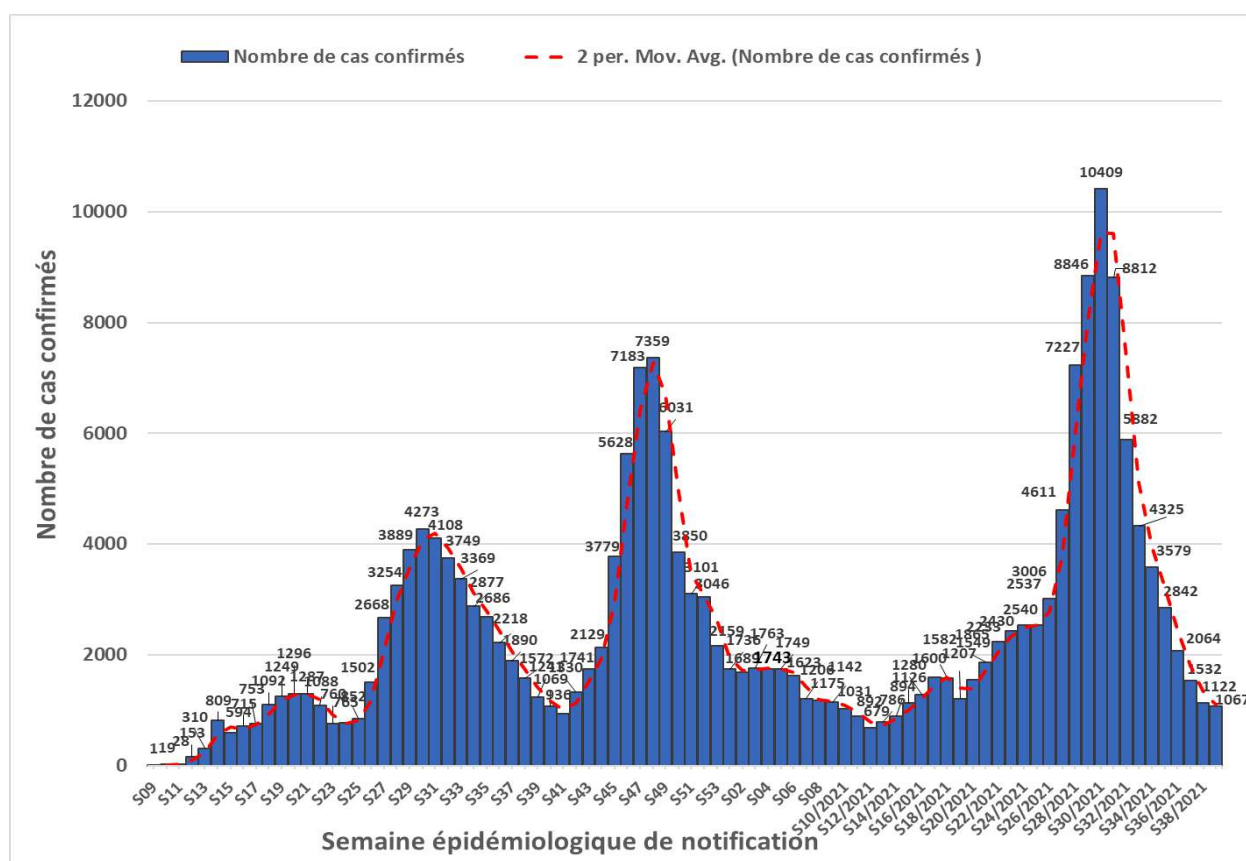
❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 39/2021 au 03 octobre 2021 en Algérie



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3^{ème} pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 39/2021

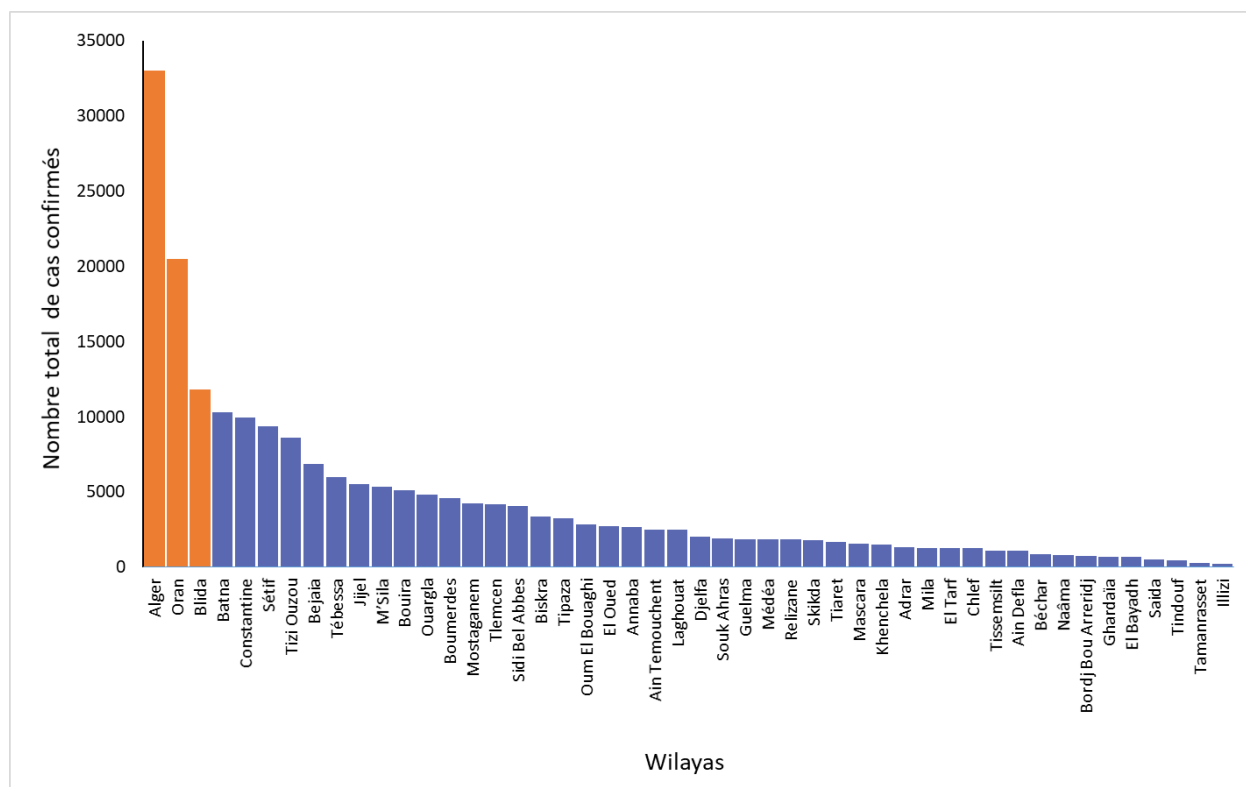
Le nombre de nouveaux cas confirmés en une semaine a par la suite significativement diminué pendant neuf semaines pour revenir à 1 067 cas cette dernière semaine. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès est également en diminution depuis quatre semaines et s'élève à 45 décès cette dernière semaine.

Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie

Item	S39/2021	S38/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	1 067	1 122	-4,9%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	152,4	160,3	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	2,43	2,56	
Nombre de nouveaux décès par COVID-19	45	83	-45,8%

❖ Description Épidémiologique par wilaya en date du 24 septembre 2021

Figure 4 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya du 25 février 2020 au 24 septembre 2021.



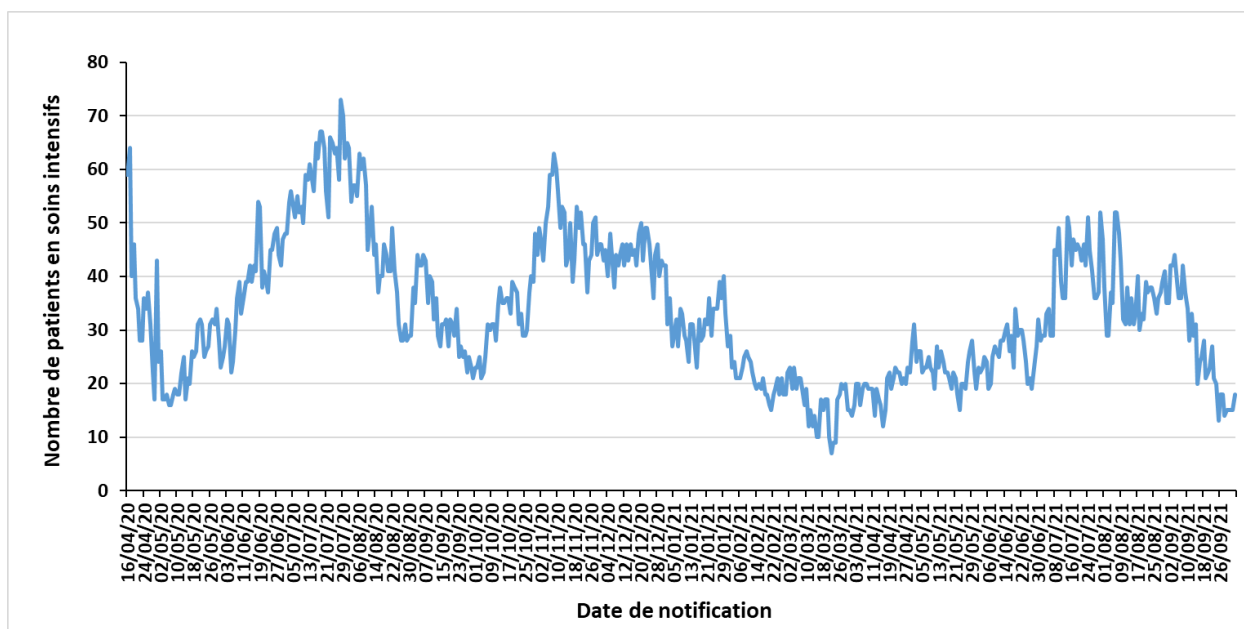
POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 39/2021

En date du 24 septembre 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient toujours le plus grand nombre de cas notifiés avec 33 015, 20 472 et 11 786 cas respectivement (figure 4), soit 32% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces wilayas restent toujours les 03 wilayas ayant les taux d'incidence les plus élevés, suivies des wilayas de Constantine, Batna, Tébessa, Jijel et Tizi Ouzou (incidence supérieure à 700 cas pour 100 000 habitants dans ces 08 wilayas).

Sur 14 jours (11 au 24 septembre), six wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 3% : la wilaya de Béchar (6%), la wilaya de Saida (5,4%), la wilaya de Tébessa (5%), la wilaya de Souk Ahras (4,1%), la wilaya de Constantine (3,3%) et la wilaya de Jijel (3,2%). Trois wilayas n'ont pas présenté de cas pendant ces 14 jours : la wilaya de Tissemsilt, la wilaya d'Illizi et la wilaya de Djelfa.

❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 03 octobre 2021 en Algérie



Depuis le 04 septembre 2021, le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué. Sur les 14 derniers jours, entre le 20 septembre et le 03 octobre, ce nombre a oscillé entre 13 et 27 patients avec une moyenne de 18 patients.

NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX :

A ce jour, 24 556 400 doses de vaccins anti-COVID-19 ont été réceptionnées en Algérie (dont 5 996 400 doses via le mécanisme COVAX) selon la répartition suivante** :

TOTAL DES DOSES RECUES	24 556 400
Sinovac	20 188 400
AstraZeneca (AZ)	2 203 200
Sinopharm/BIBP	700 000
Spoutnik V	810 000
Janssen/Johnson & Johnson	604 800
AstraZeneca (SII)	50 000

***Données de l'Institut Pasteur d'Algérie*

ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

❖ Publications techniques :

- « COVID-19 disease in children and adolescents: Scientific brief », publication du 29 septembre 2021 :
https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-Sci_Brief-Children_and_adolescents-2021.1
- « Neurology and COVID-19: Scientific brief », publication du 29 septembre 2021 :
<https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-Sci-Brief-Neurology-2021.1>
- « Annex to Infection prevention and control during health care when coronavirus disease (COVID-19) is suspected or confirmed », publication du 01 octobre 2021 :
<https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-IPC-Annex-2021.1>

❖ Informations et communications :

- En date du 03 octobre 2021, la facilité COVAX a expédié 324 858 185 doses de vaccins contre la COVID-19 à 144 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 42 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.
- La vidéo de « Science in 5 » (en anglais) publiée le 01 octobre 2021 donne des informations sur le lien entre pollution de l'air et COVID-19 :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/media-resources/science-in-5/episode-56---air-pollution-covid-19>
- Le Réseau d'information de l'OMS sur les épidémies (EPI-WIN) a publié le 30 septembre 2021 une présentation donnant des informations sur la COVID-19 chez les enfants et adolescents :
https://cdn.who.int/media/docs/default-source/epi-win/update67_covid-19-in-children-and-adolescents.pdf?sfvrsn=ce32f7f7_4



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

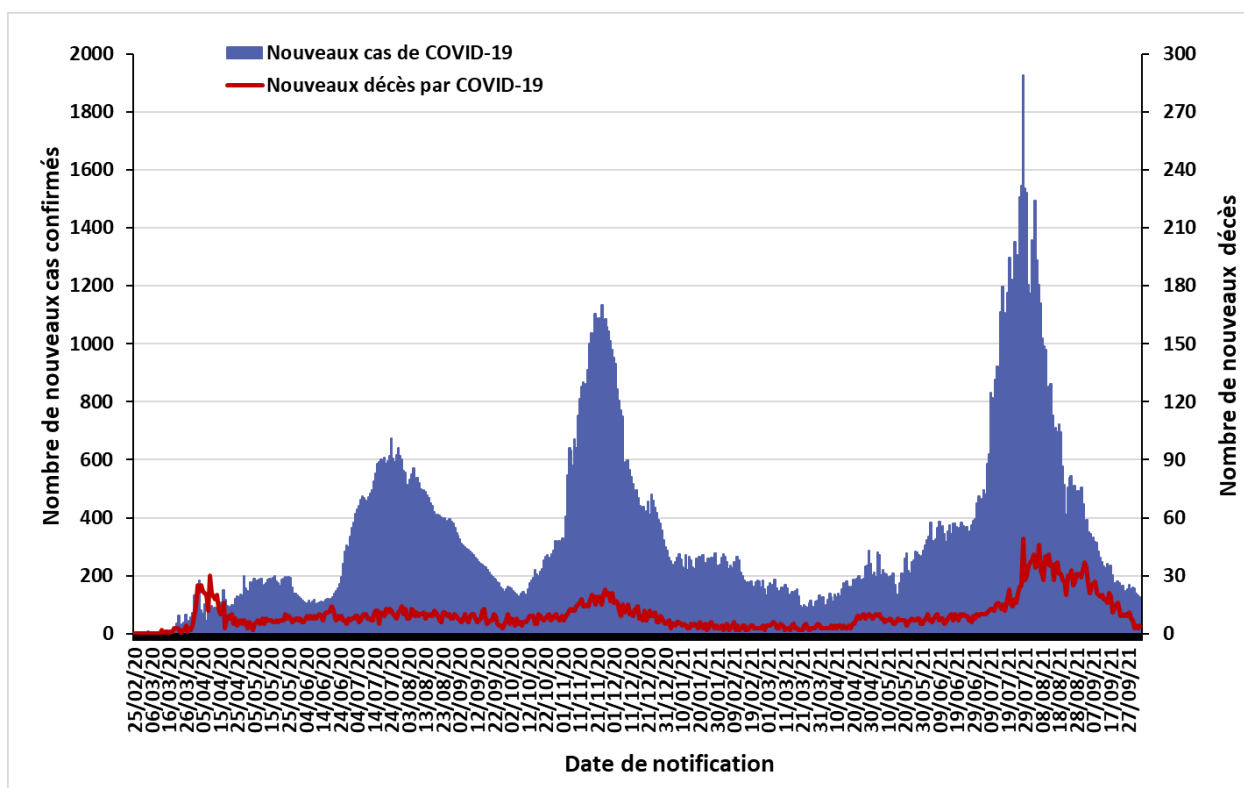
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 555
Date du rapport : 05 octobre 2021
Date des Données : 04 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 04 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

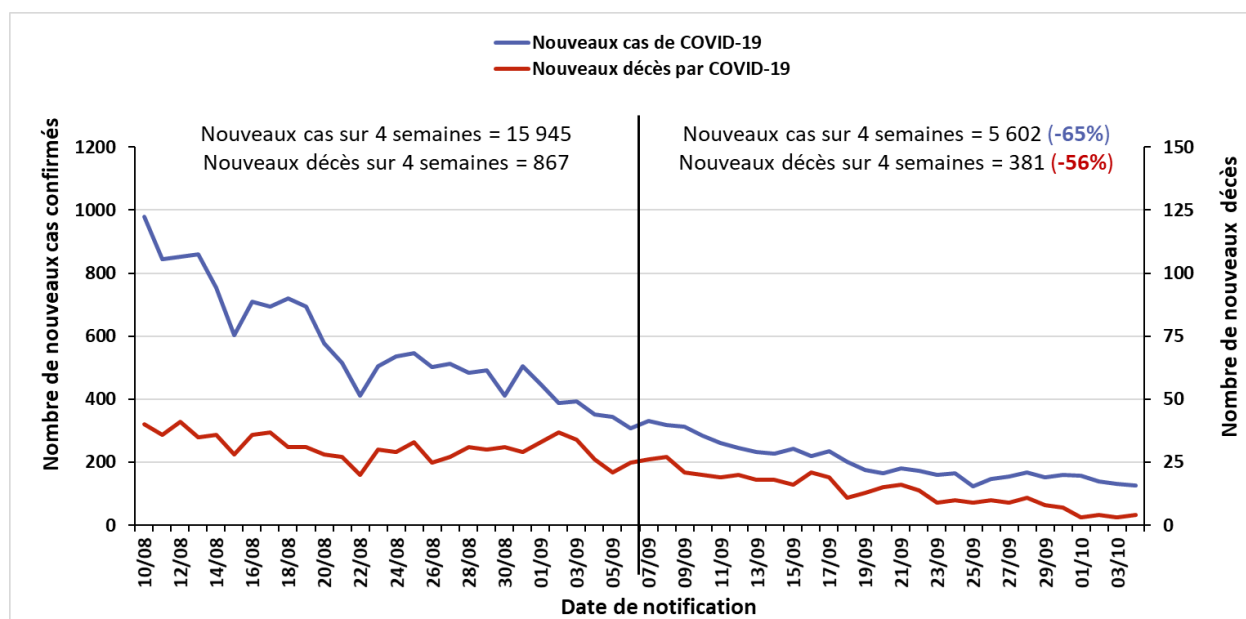
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 04 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 04 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		203 915
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		126
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	27
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	17
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	4
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		139 710
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		91
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		16
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 826
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		4
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 390 750
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 118 307
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 272 443

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 04 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 10 août au 04 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

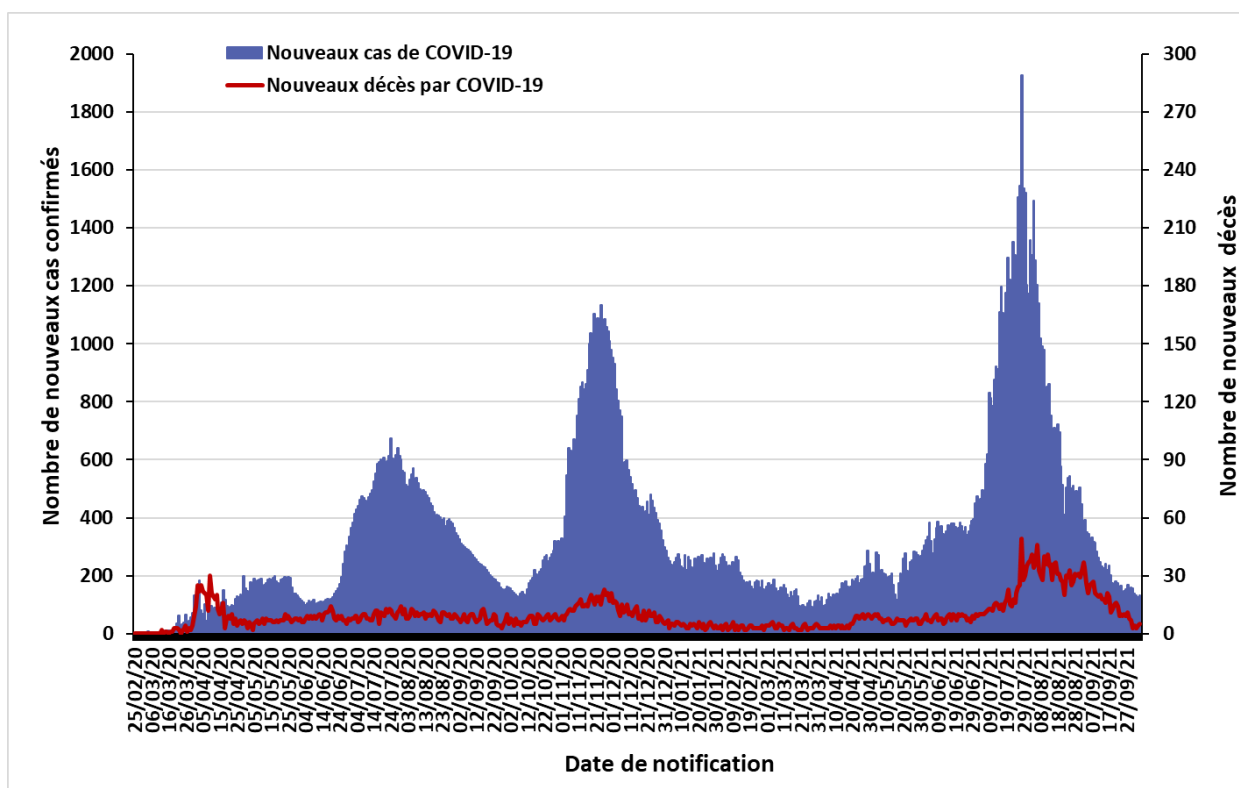
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 556
 Date du rapport : 06 octobre 2021
 Date des Données : 05 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 05 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

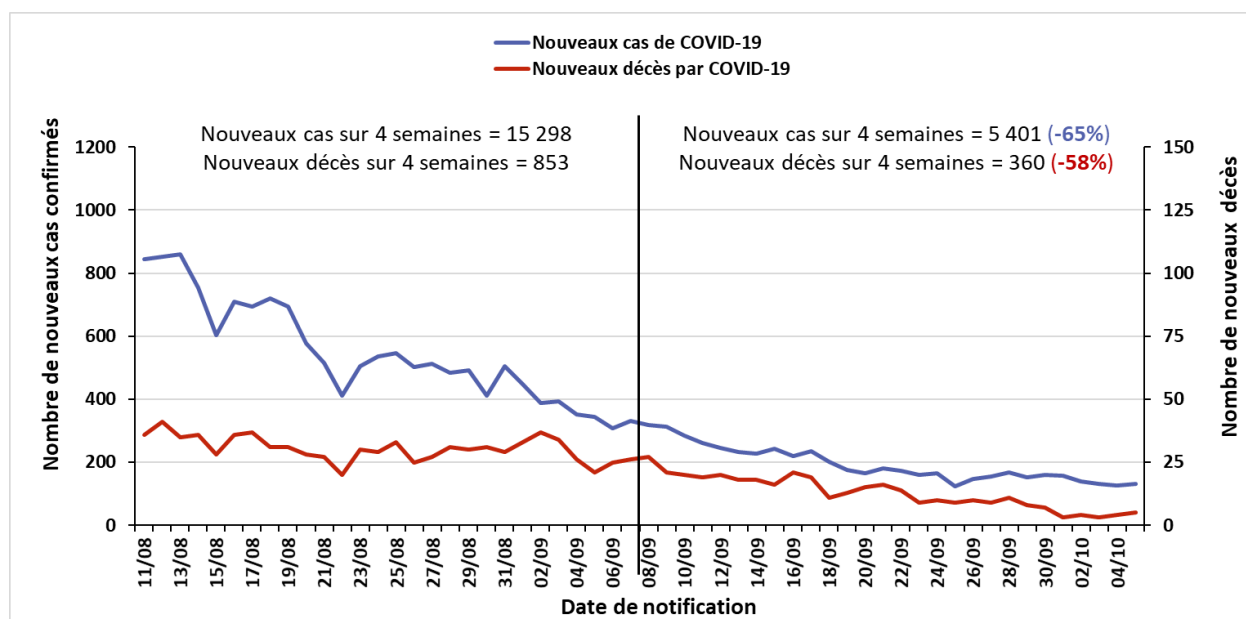
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 05 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 05 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		204 046
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		131
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	28
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	14
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	6
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		139 806
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		96
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		15
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 831
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		5
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 390 750
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 118 307
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 272 443

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 04 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 11 août au 05 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

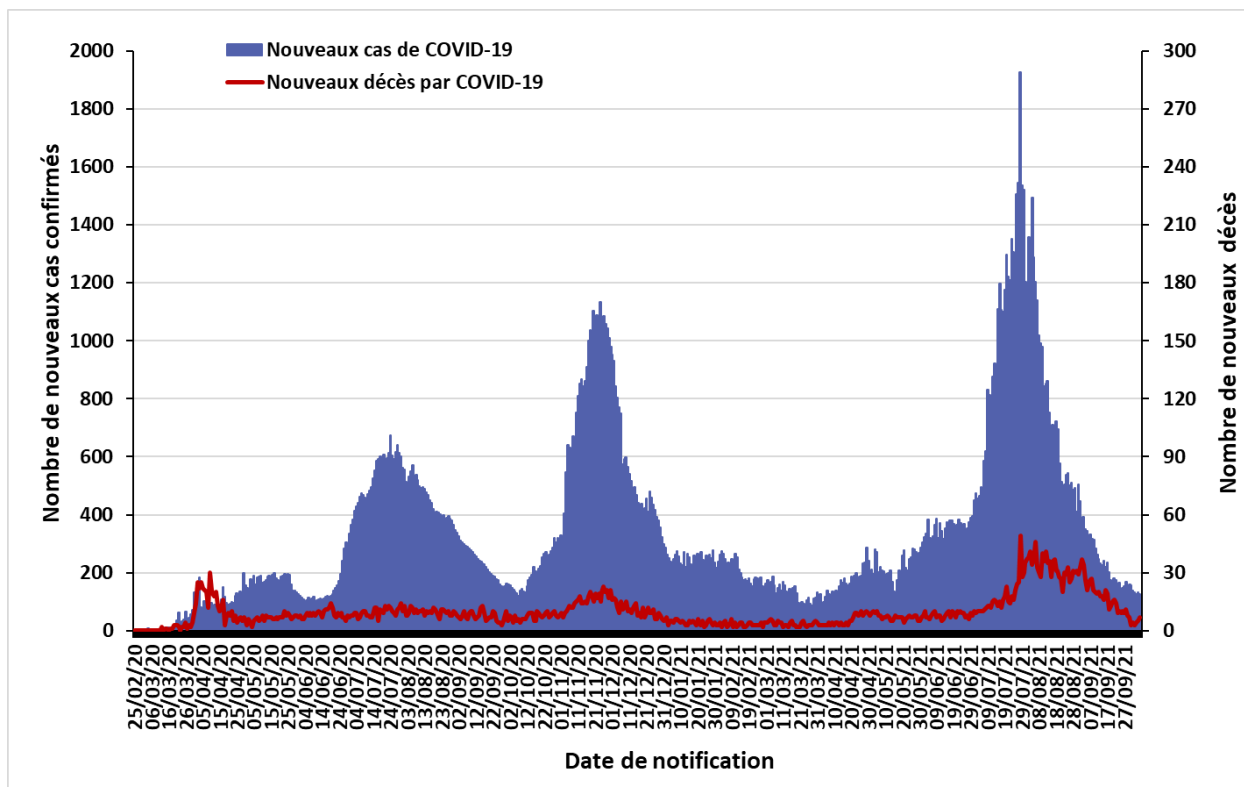
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 557
 Date du rapport : 07 octobre 2021
 Date des Données : 06 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 06 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

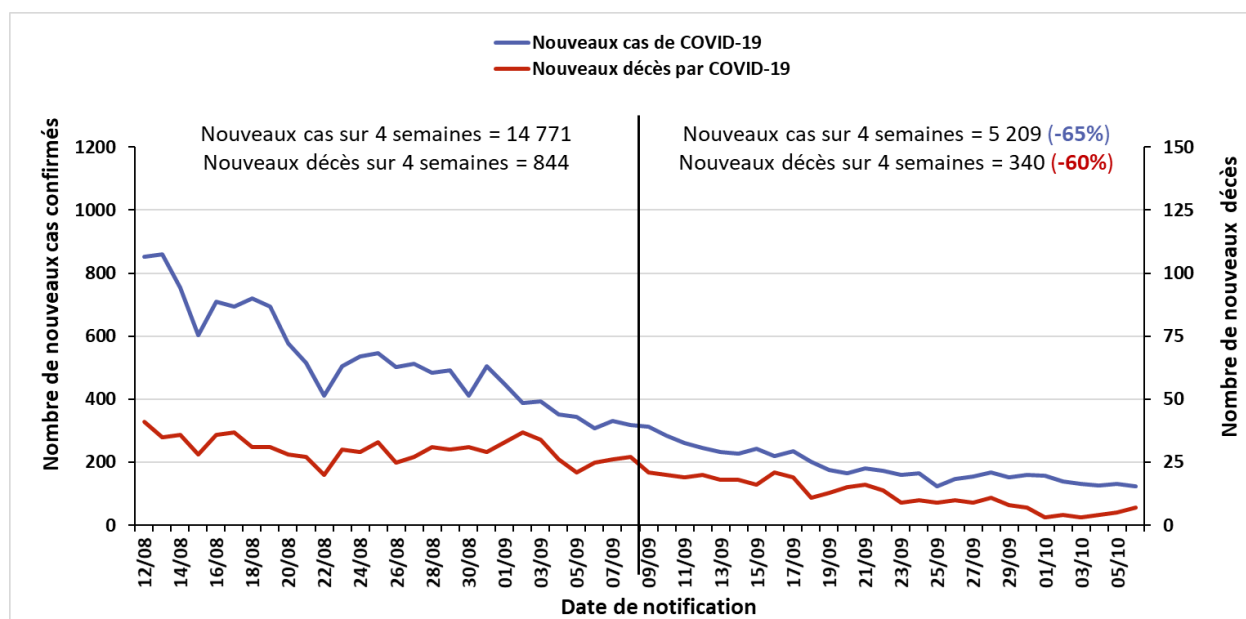
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 06 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 06 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		204 171
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		125
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	30
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	15
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		139 898
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		92
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		18
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 838
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		7
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 435 181
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 129 069
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 306 112

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 05 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 12 août au 06 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

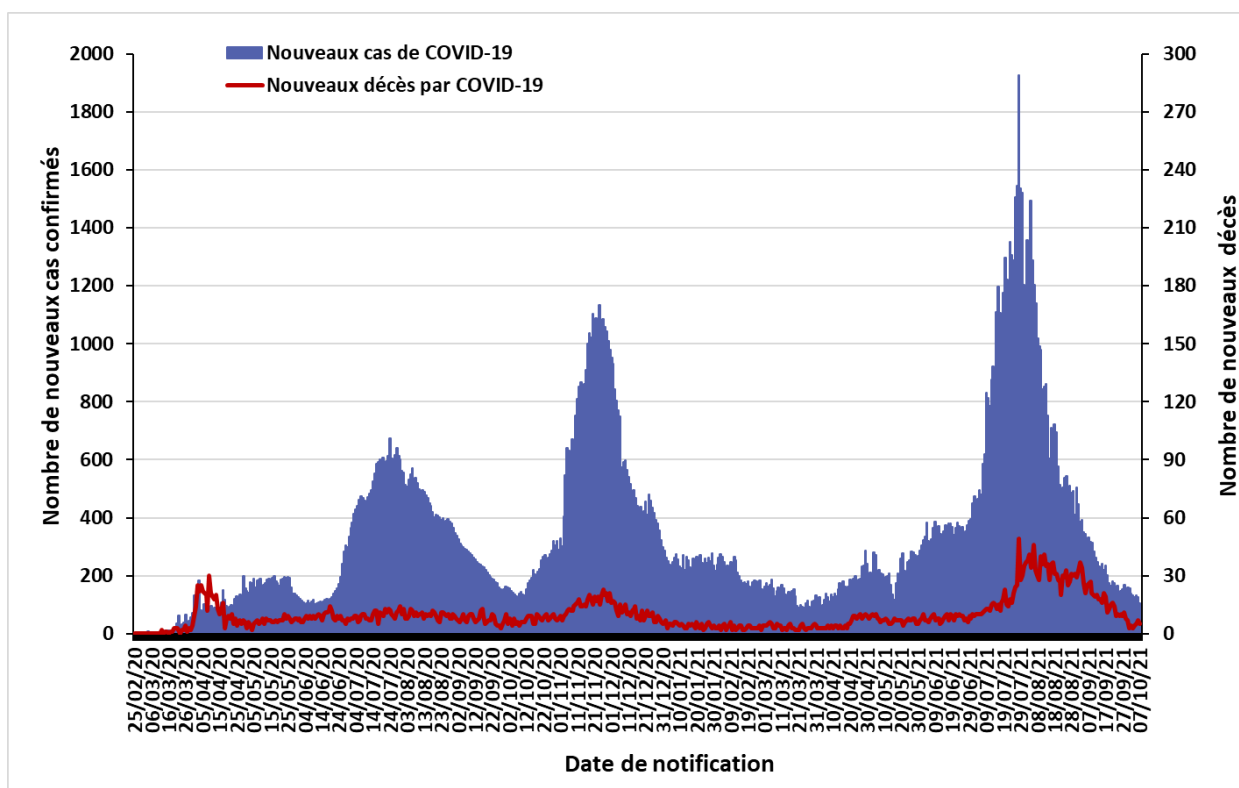
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 558
 Date du rapport : 08 octobre 2021
 Date des Données : 07 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 07 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

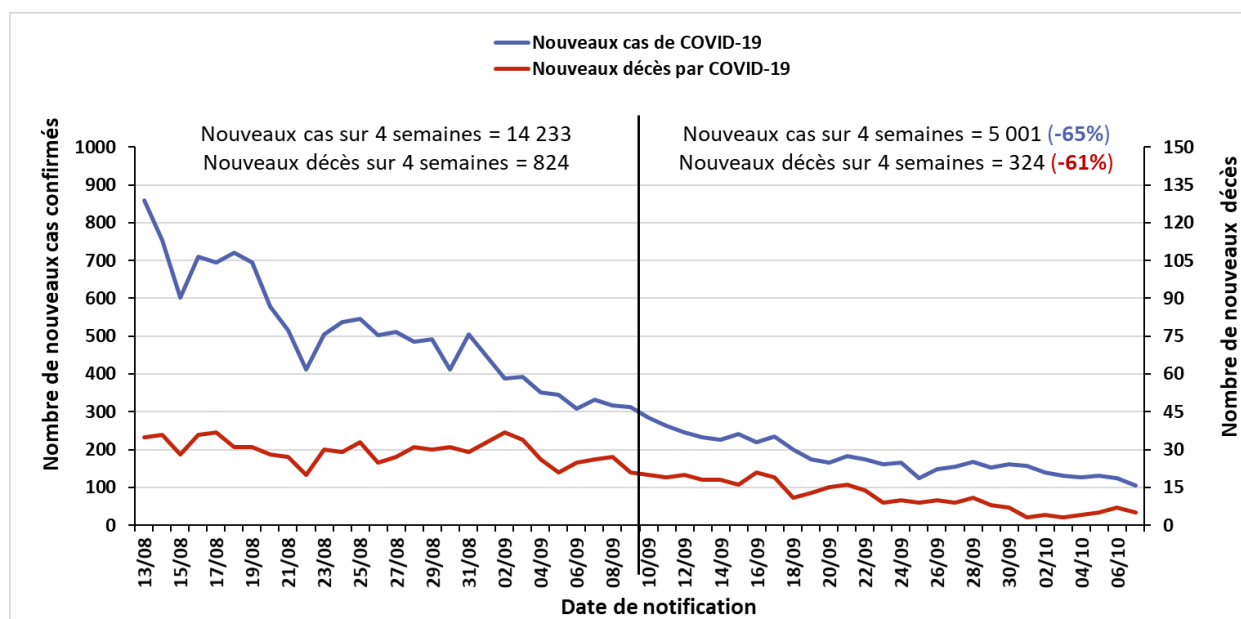
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 07 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 07 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		204 276
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		105
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	27
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	17
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	4
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		139 991
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		93
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		20
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 843
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		5
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 487 759
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 146 212
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 341 547

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 06 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 13 août au 07 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

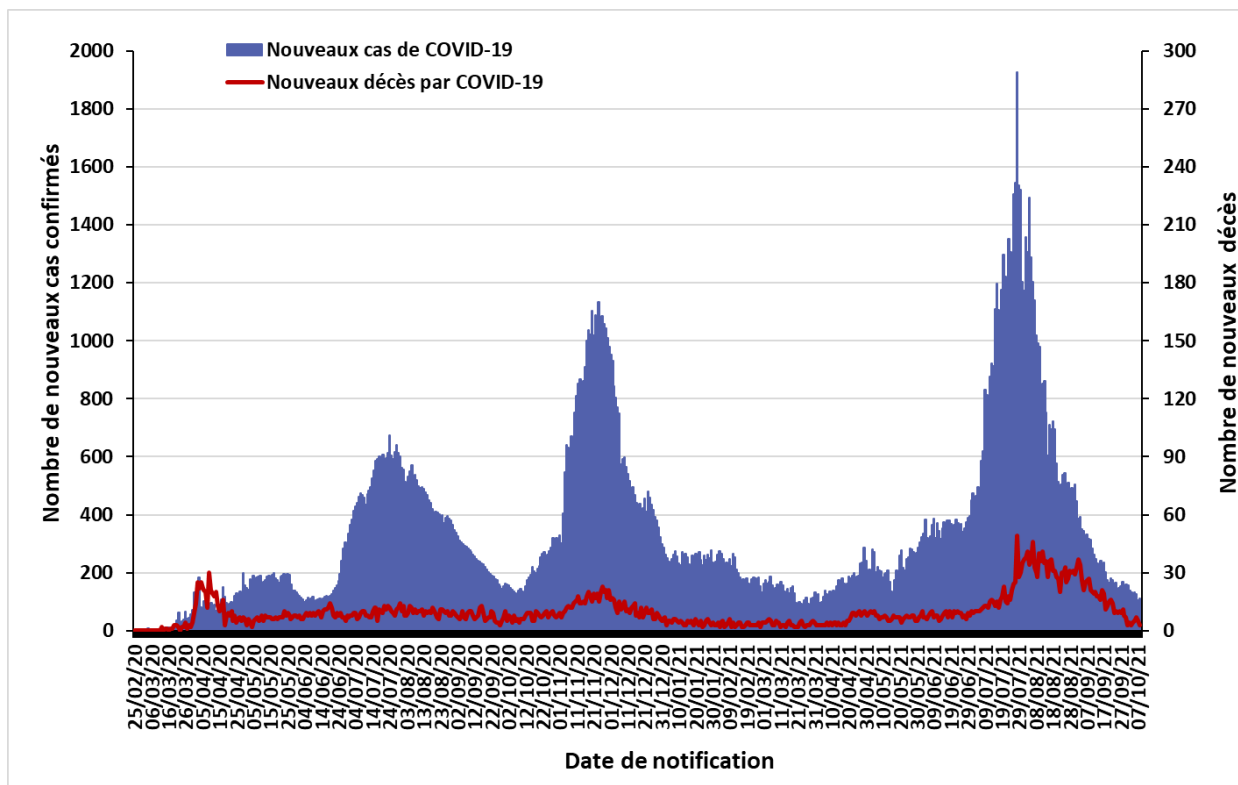
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 559
Date du rapport : 09 octobre 2021
Date des Données : 08 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 08 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

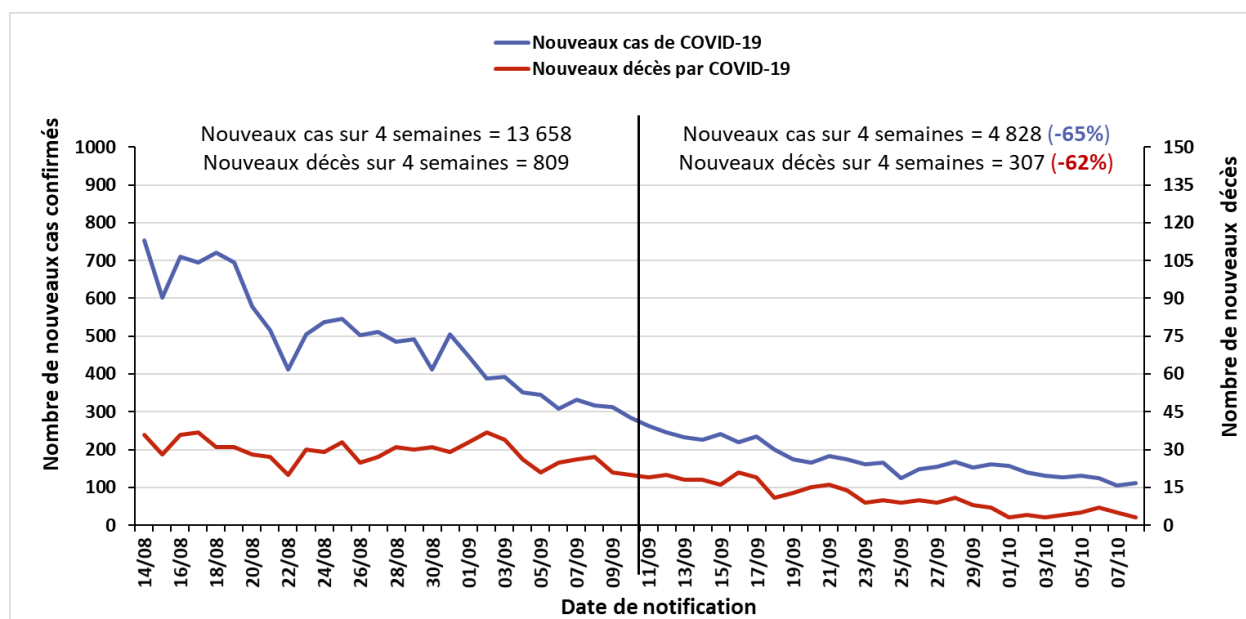
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 08 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 08 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		204 388
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		112
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	28
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	18
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	2
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 078
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		87
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		14
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 846
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		3
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 529 776
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 158 526
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 371 250

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 07 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 14 août au 08 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 560
Date du rapport : 10 octobre 2021
Date des Données : 09 octobre 2021

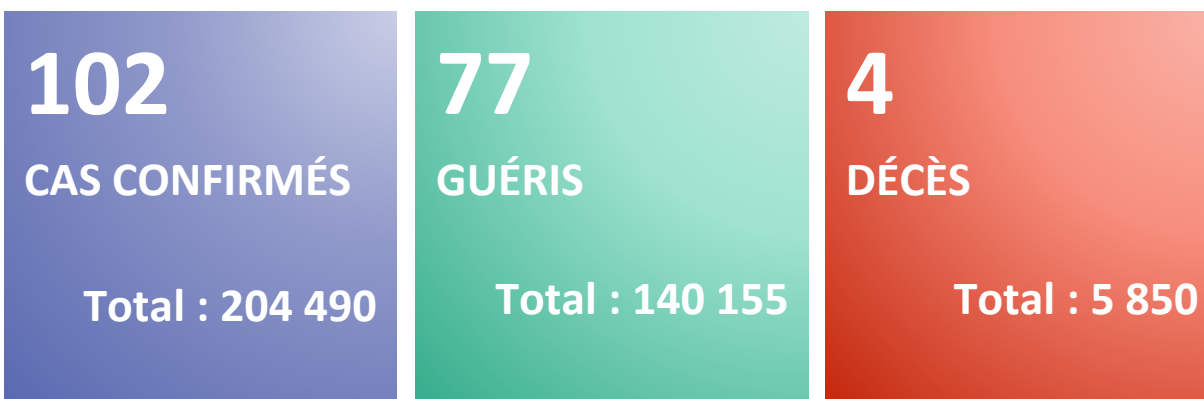
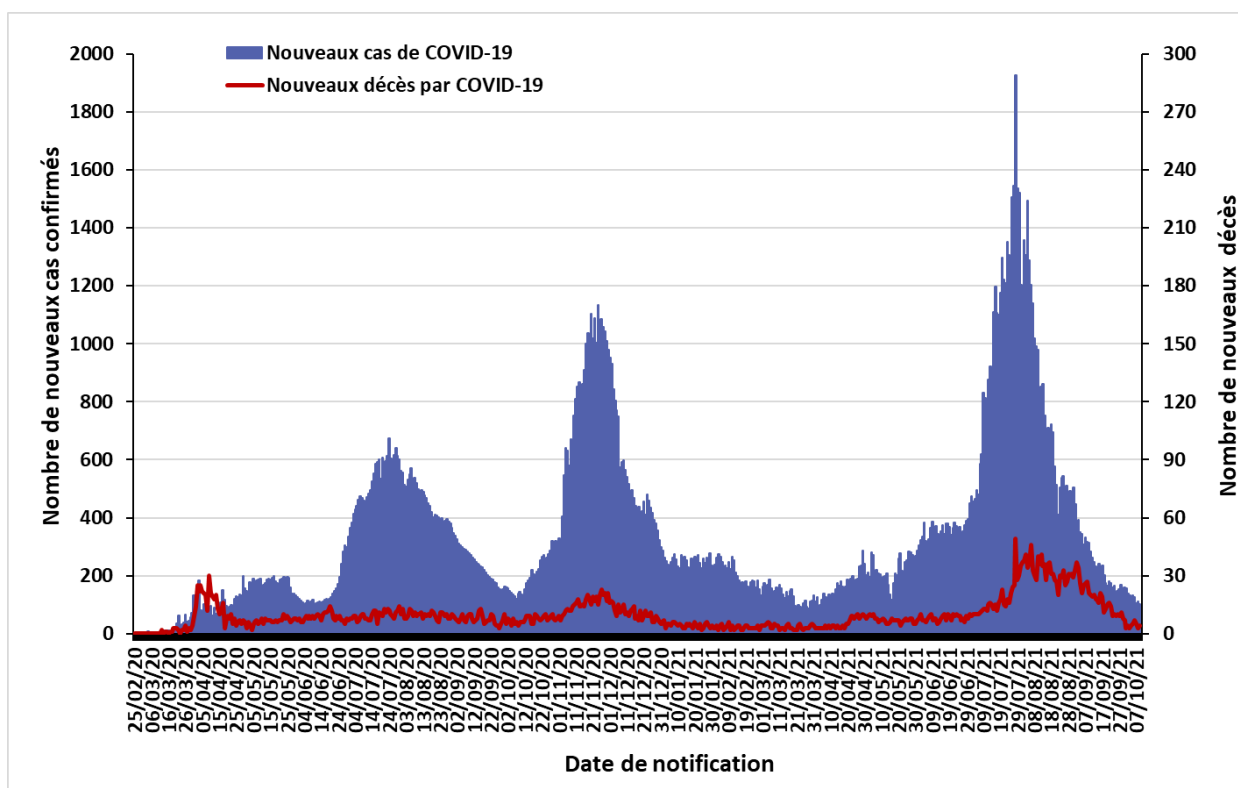


Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 09 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

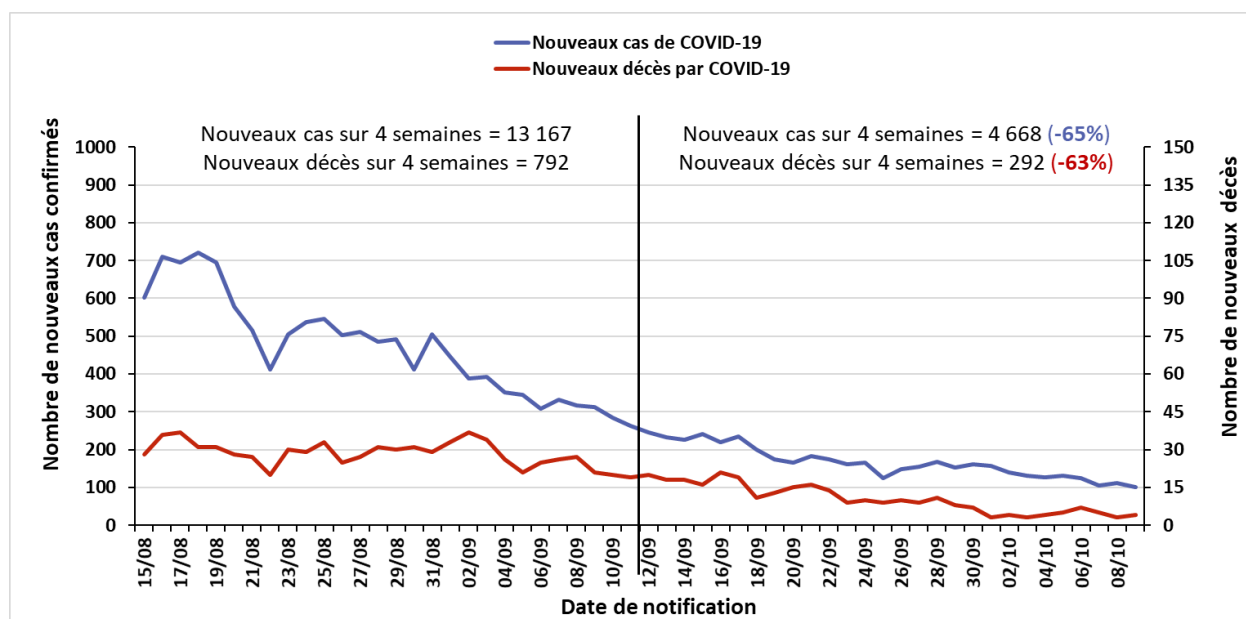
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 09 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 09 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		204 490
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		102
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	25
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	20
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 155
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		77
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		13
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 850
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		4
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 551 917
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 164 959
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 386 958

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 09 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 15 août au 09 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 561
Date du rapport : 11 octobre 2021
Date des Données : 10 octobre 2021

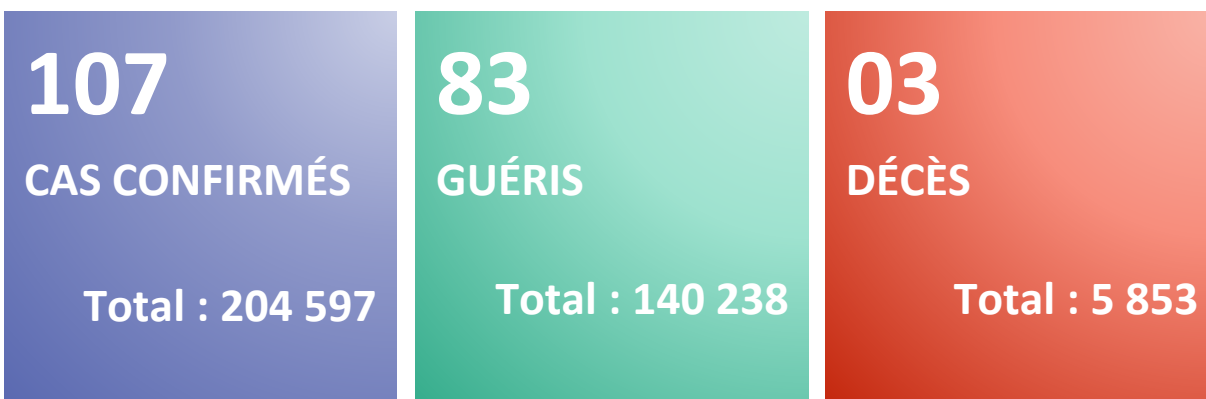
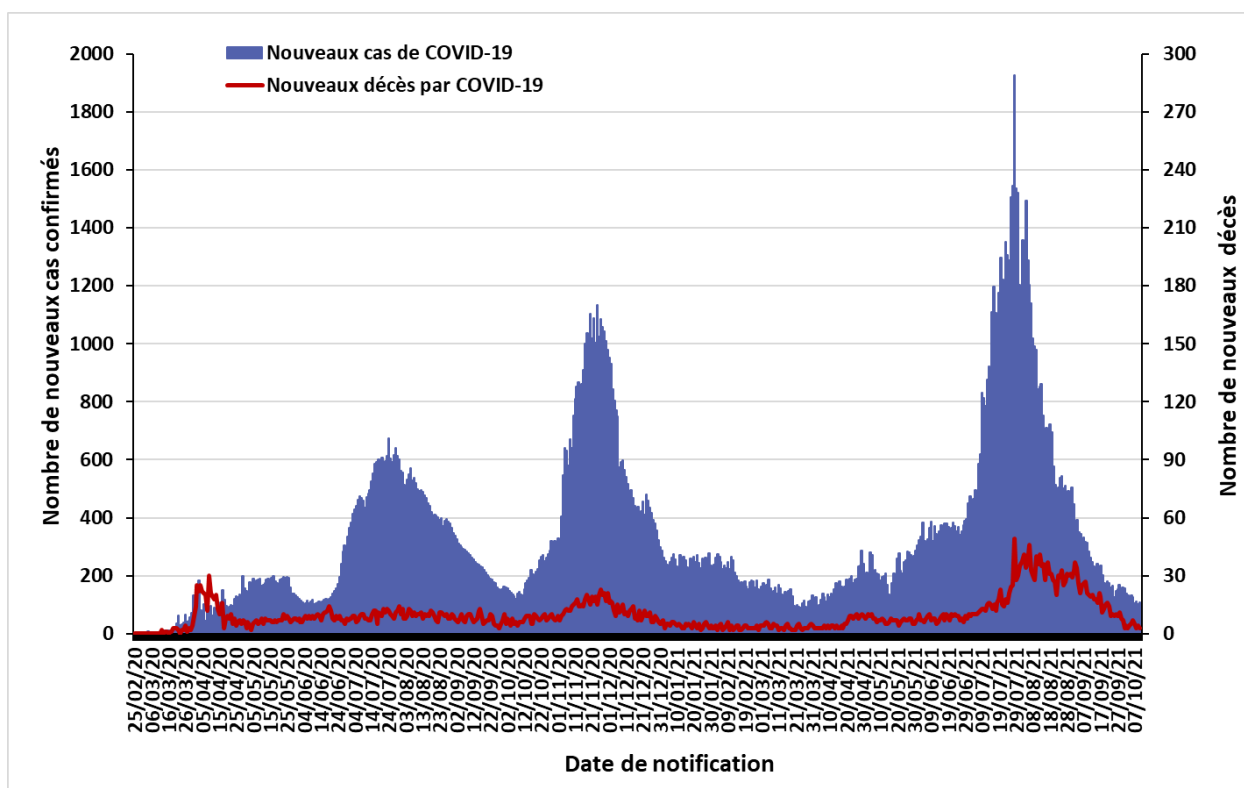


Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 10 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

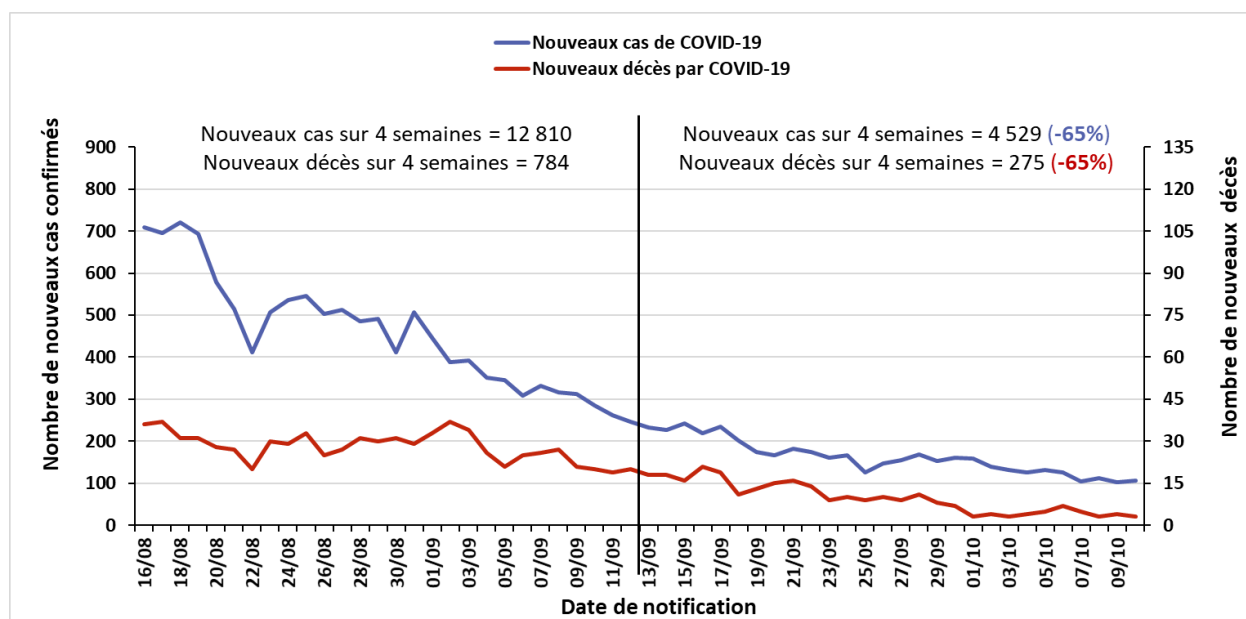
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 10 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 10 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		204 597
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		107
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	26
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	18
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	4
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 238
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		83
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		15
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 853
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		3
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 556 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 551 917
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 164 959
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 386 958

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 09 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 16 août au 10 octobre 2021)



POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 40/2021

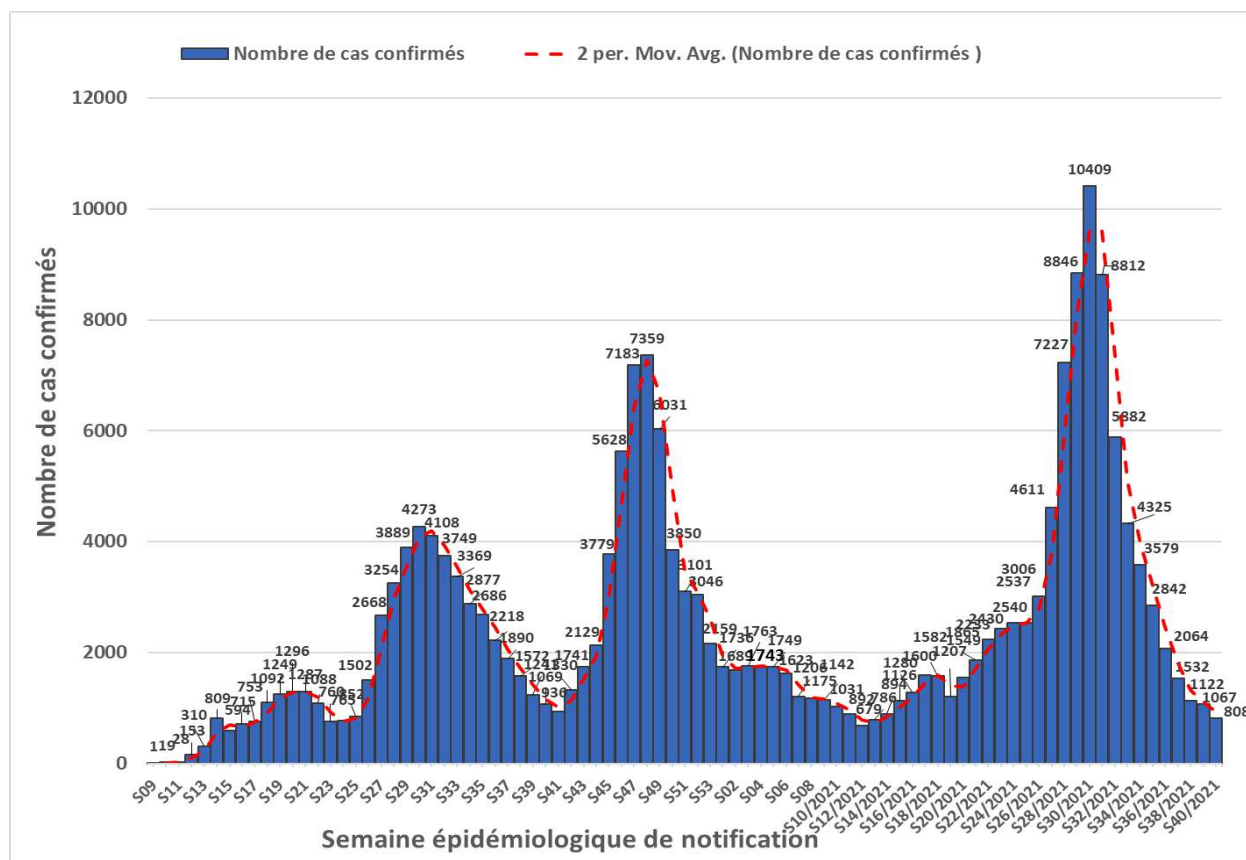
❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 40/2021 au 10 octobre 2021 en Algérie



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3^{ème} pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 40/2021

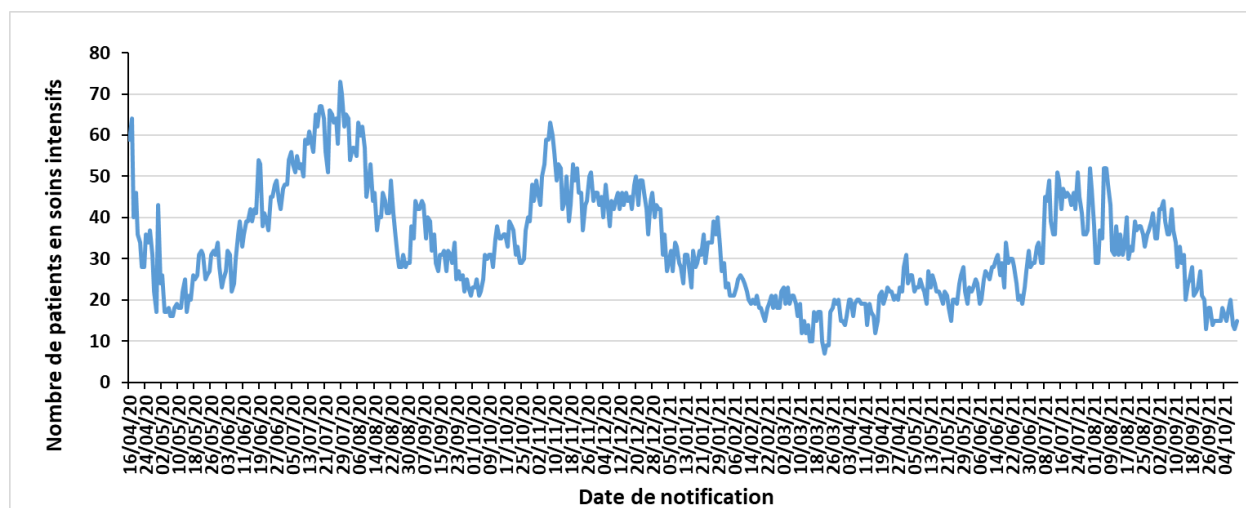
Le nombre de nouveaux cas confirmés en une semaine a par la suite significativement diminué pendant dix semaines pour revenir à 808 cas cette dernière semaine. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès est également en diminution depuis cinq semaines et s'élève à 31 décès cette dernière semaine. Ces deux nombres n'avaient pas été inférieurs à 1000 cas et 40 décès respectivement depuis le mois d'avril 2021.

Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie

Item	S40/2021	S39/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	808	1 067	-24,3%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	115,4	152,4	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	1,84	2,43	
Nombre de nouveaux décès par COVID-19	31	45	-31,1%

❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 10 octobre 2021 en Algérie



Depuis le 04 septembre 2021, le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué. Sur les 14 derniers jours, entre le 27 septembre et le 10 octobre, ce nombre a oscillé entre 13 et 20 patients avec une moyenne de 16 patients.

NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

❖ Publications techniques :

- « Antigen-detection in the diagnosis of SARS-CoV-2 infection », publication du 06 octobre 2021 :
<https://www.who.int/publications/i/item/antigen-detection-in-the-diagnosis-of-sars-cov-2infection-using-rapid-immunoassays>
- « A clinical case definition of post COVID-19 condition by a Delphi consensus », publication du 06 octobre 2021 :
https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-Post_COVID-19_condition-Clinical_case_definition-2021.1
- « WHO SPRP 2021 Mid-term Report - WHO Strategic Action Against COVID 19 », publication du 07 octobre 2021 :
<https://www.who.int/publications/m/item/2021-mid-year-report---who-strategic-action-against-covid-19>

❖ Informations et communications :

- En date du 10 octobre 2021, la facilité COVAX a expédié 348 842 206 doses de vaccins contre la COVID-19 à 144 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 42 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.
- La vidéo de « Science in 5 » (en anglais) publiée le 06 octobre 2021 donne des informations sur le vaccin contre le paludisme et sur les défis de son déploiement pendant la pandémie de COVID-19 :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/media-resources/science-in-5/episode-57---malaria-vaccine>



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 562
Date du rapport : 12 octobre 2021
Date des Données : 11 octobre 2021

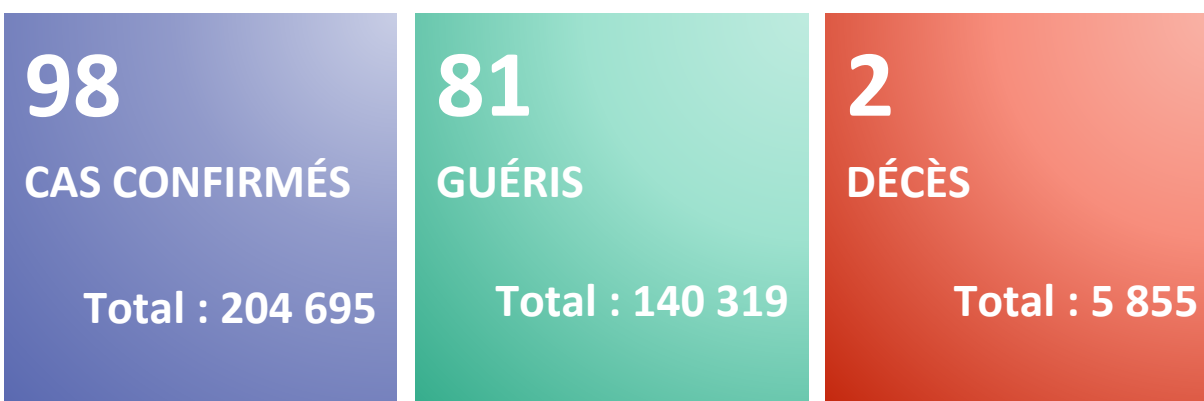
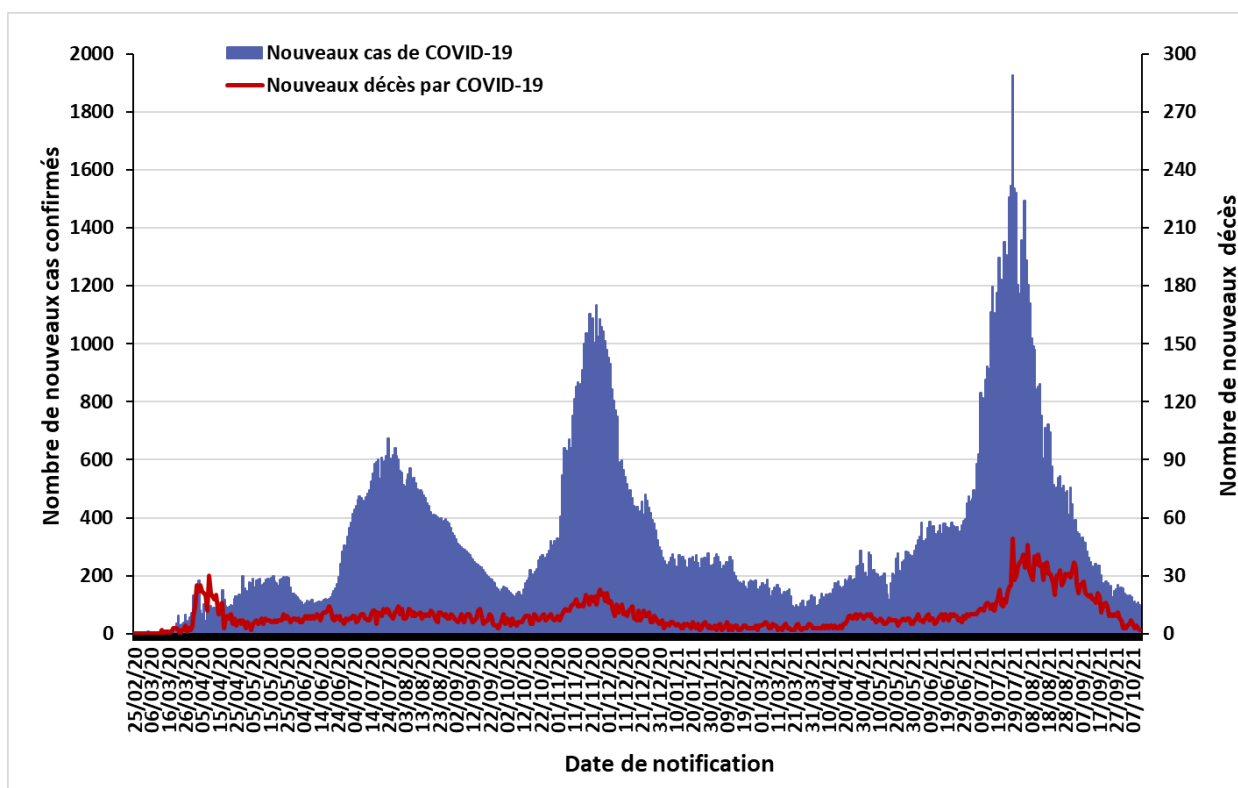


Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 11 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

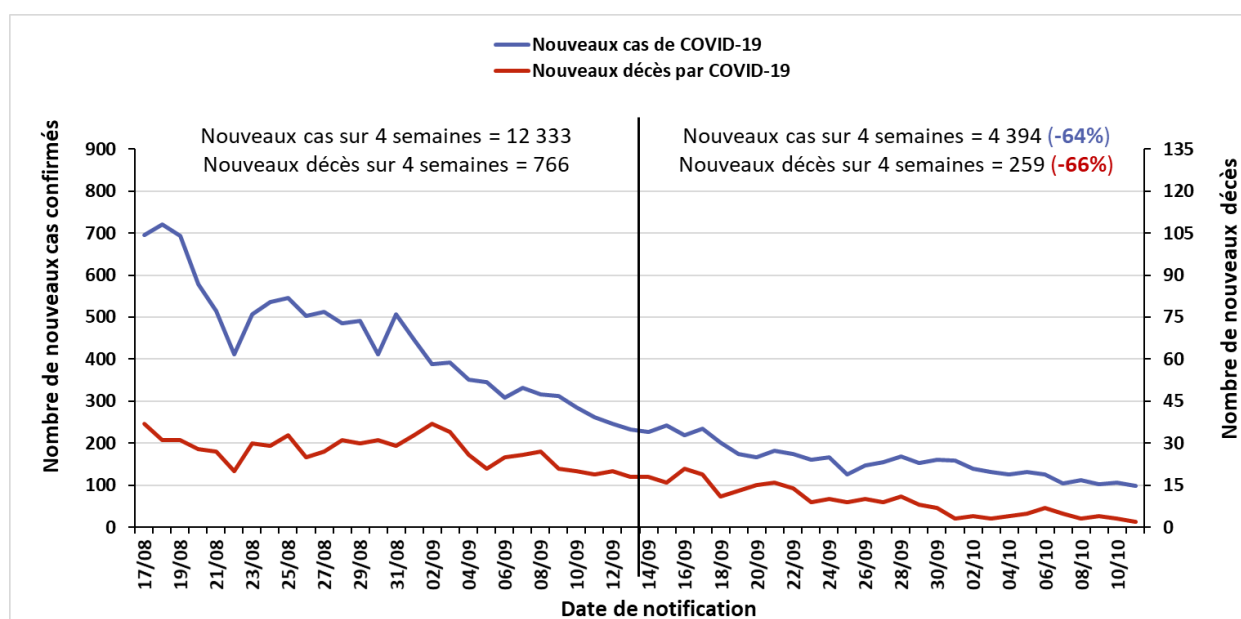
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 11 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 11 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		204 695
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		98
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	27
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	19
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	2
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 319
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		81
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		14
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 855
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		2
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 793 263
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 254 204
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 539 059

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 10 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 17 août au 11 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

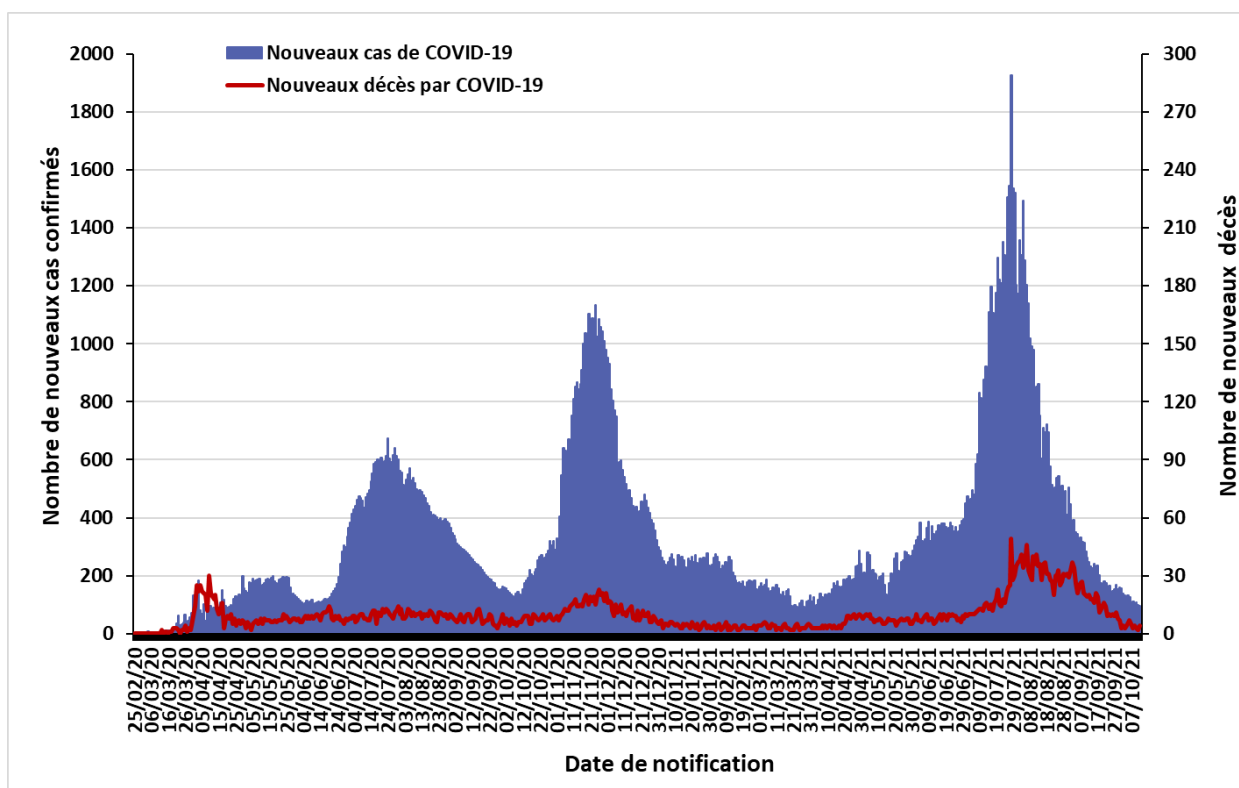
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 563
Date du rapport : 13 octobre 2021
Date des Données : 12 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 12 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

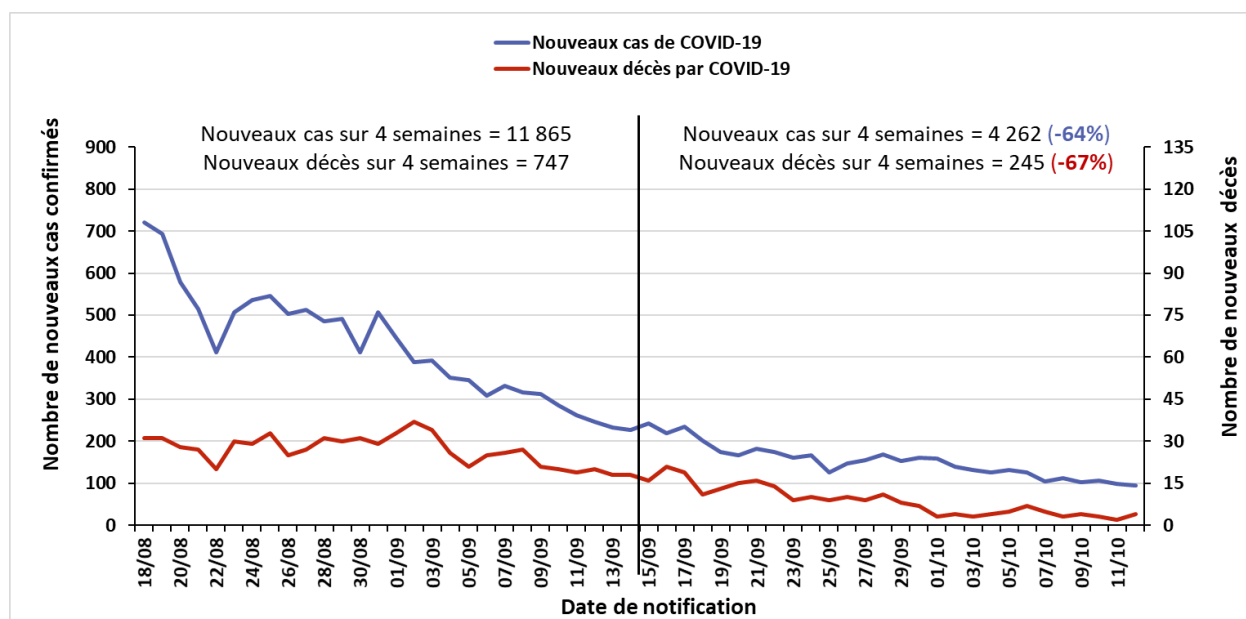
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 12 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 12 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		204 790
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		95
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	28
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	18
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	2
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 392
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		73
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		13
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 859
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		4
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 869 903
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 270 874
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 599 029

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 12 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 18 août au 12 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

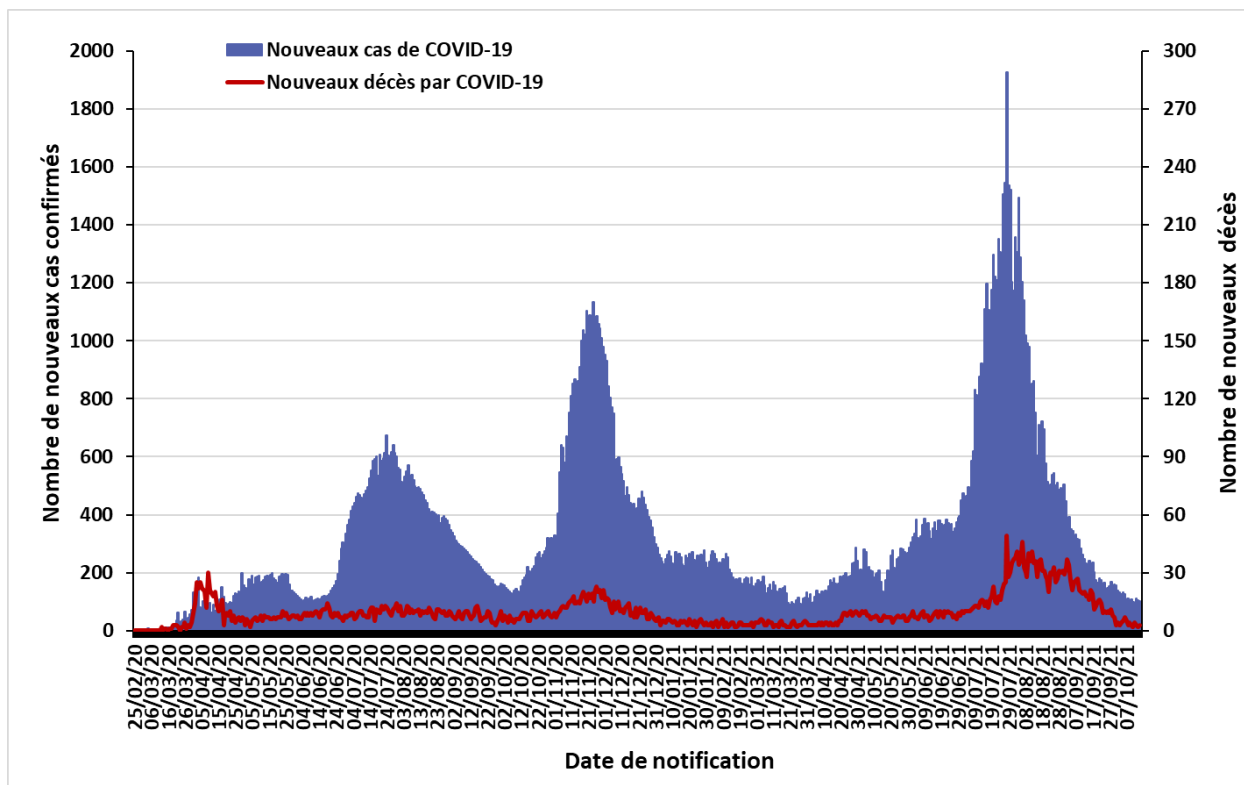
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 566
Date du rapport : 16 octobre 2021
Date des Données : 15 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 15 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

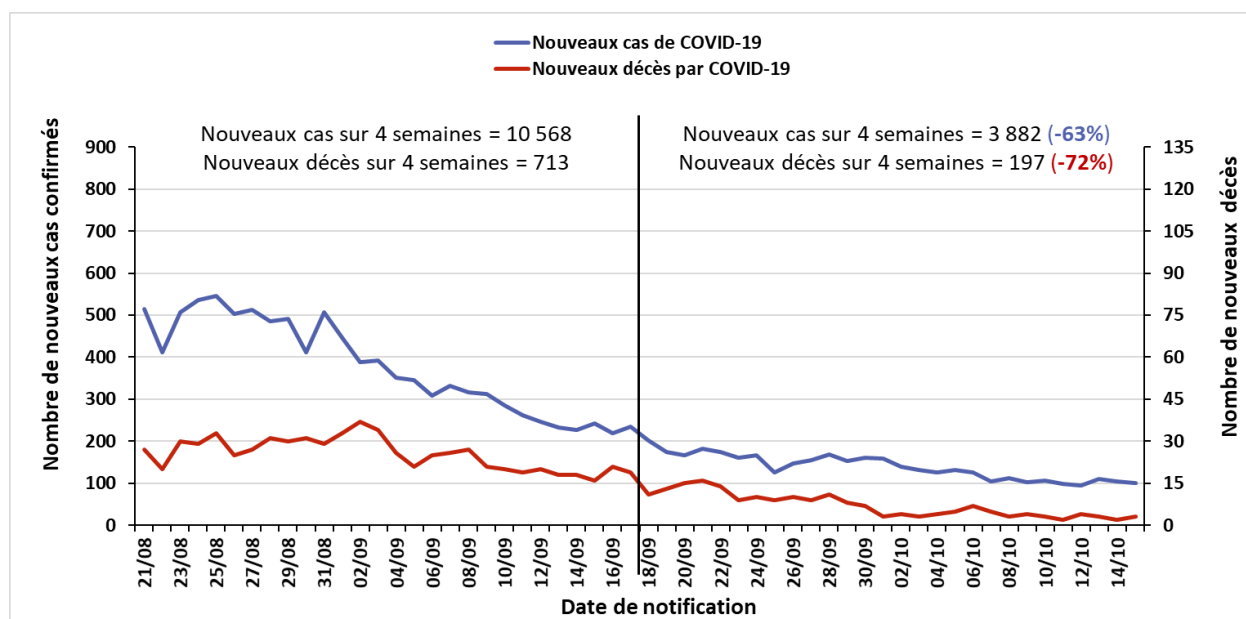
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 15 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 15 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 106
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		101
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	24
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	21
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 619
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		75
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		13
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 867
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		3
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 925 049
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 287 679
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 637 370

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 14 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 21 août au 15 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX :

Le 10 octobre 2021, l'Algérie est devenu le 16ème pays africain à atteindre l'important jalon consistant à entièrement vacciner 10% de sa population contre la COVID-19. Le communiqué publié par l'OMS est disponible sur le lien suivant : <https://www.afro.who.int/fr/news/lalgerie-vaccine-10-de-la-population-generale-contre-la-covid-19?country=980&name=Algeria>

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

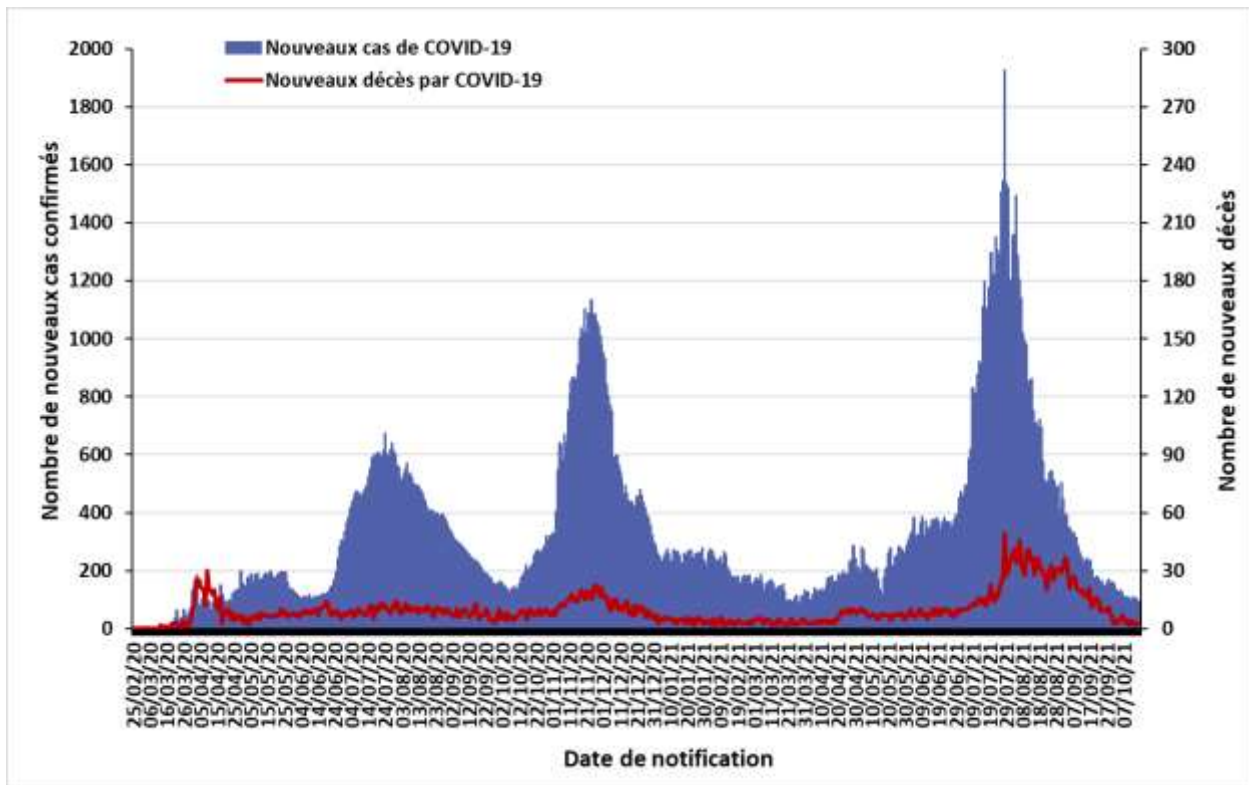
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 567
 Date du rapport : 16 octobre 2021
 Date des Données : 15 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 16 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

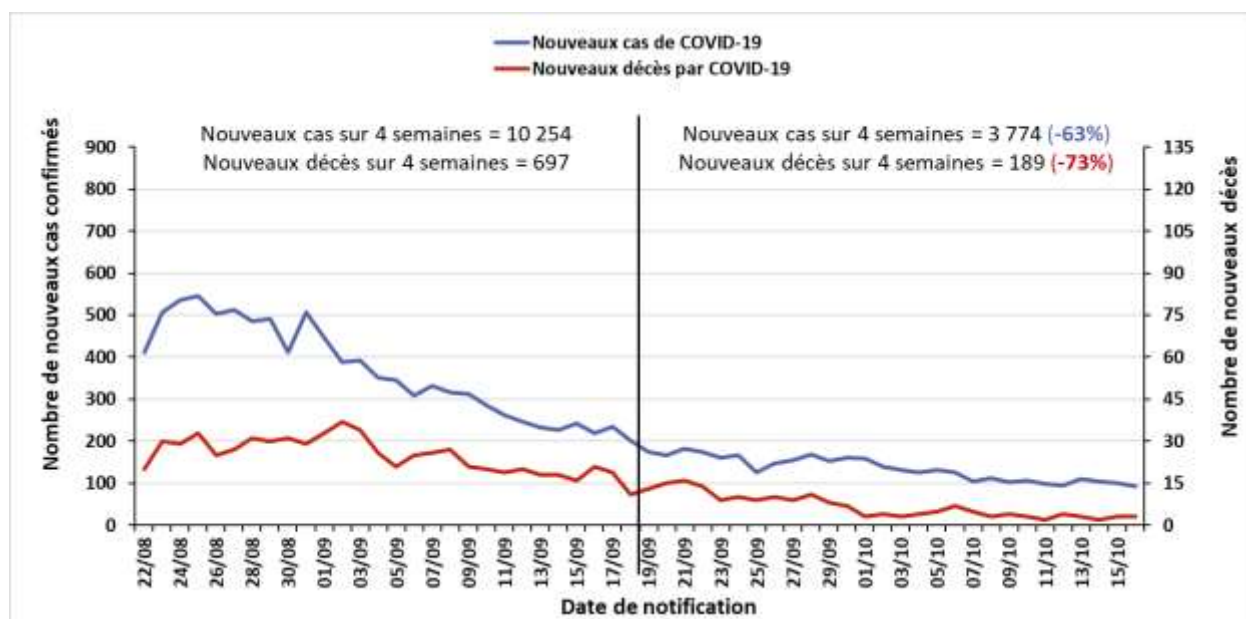
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 16 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 16 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 199
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		93
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	26
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	19
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 687
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		68
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		13
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 870
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		3
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 925 049
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 287 679
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 637 370

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 14 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 22 août au 16 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays (France, Tunisie, Espagne, Italie, Allemagne, Turquie, Russie, Royaume-Uni et Emirats Arabes Unis). Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le 10 octobre 2021, l'Algérie est devenu le 16ème pays africain à atteindre l'important jalon consistant à entièrement vacciner 10% de sa population contre la COVID-19. Le communiqué publié par l'OMS est disponible sur le lien suivant : <https://www.afro.who.int/fr/news/lalgerie-vaccine-10-de-la-population-generale-contre-la-covid-19?country=980&name=Algeria>

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

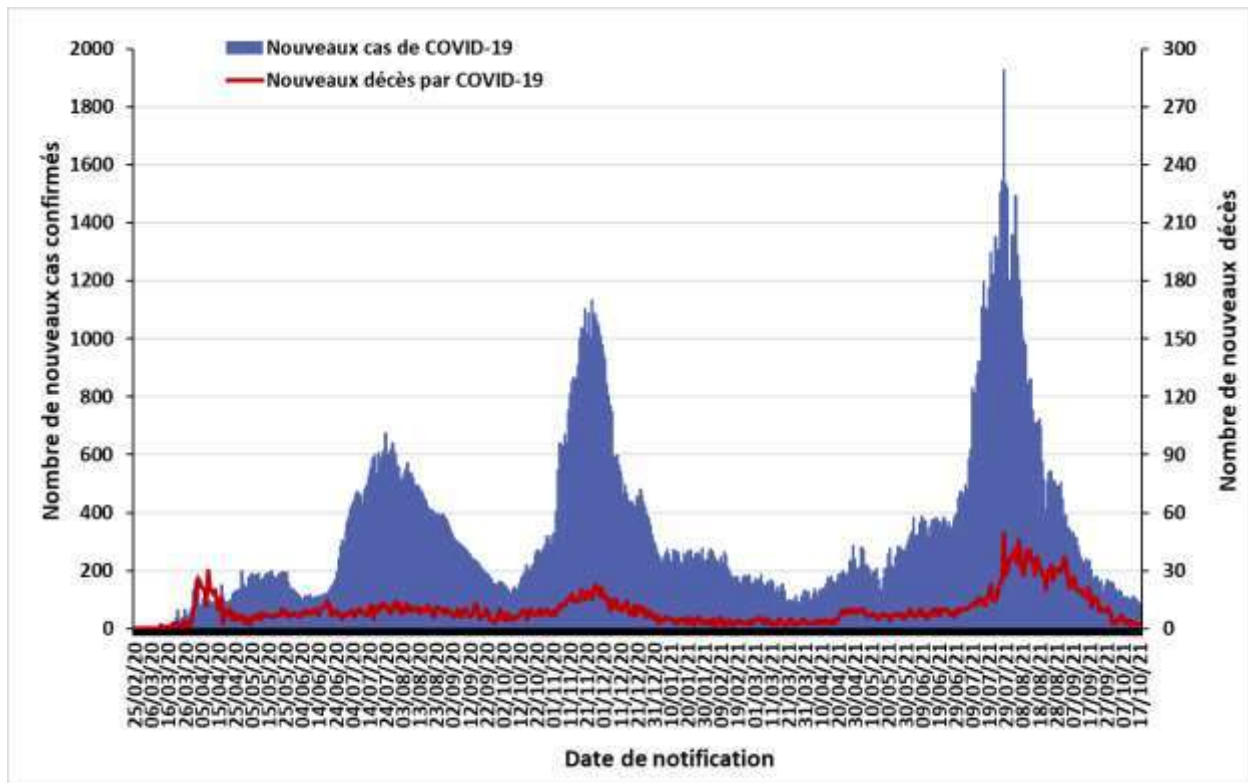
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 568
Date du rapport : 18 octobre 2021
Date des Données : 17 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 17 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

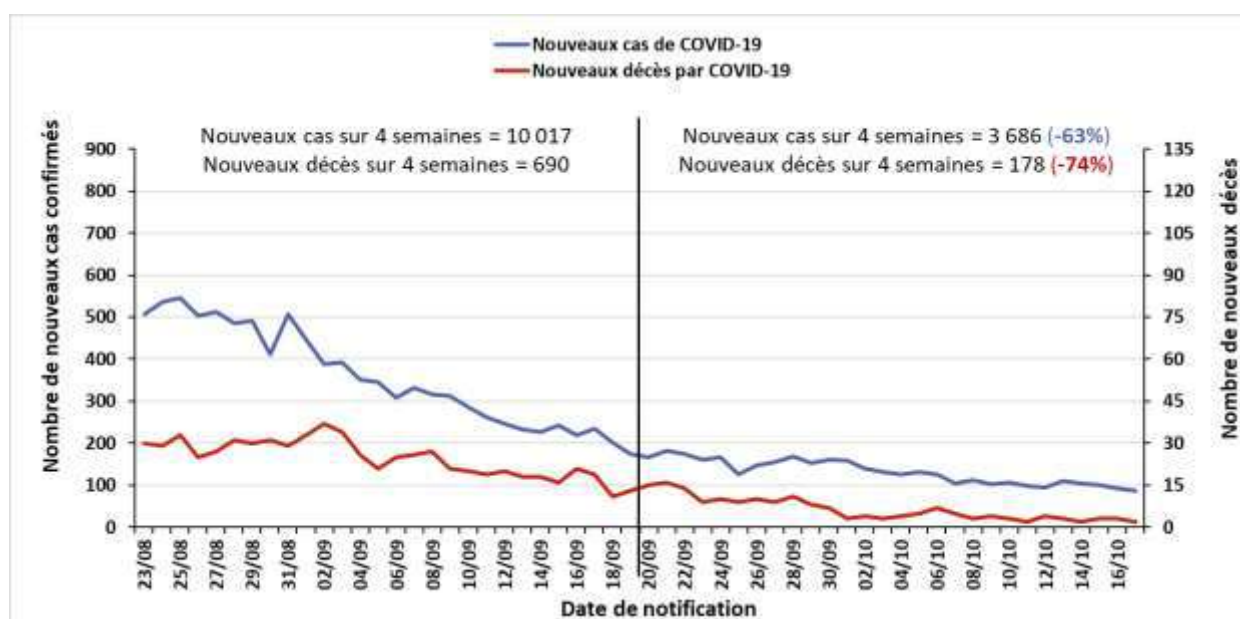
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 17 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 10 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 286
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		87
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	28
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	17
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 758
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		71
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		13
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 872
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		2
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 556 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 965 219
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 297 039
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 668 180

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 17 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 23 août au 17 octobre 2021)



POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 41/2021

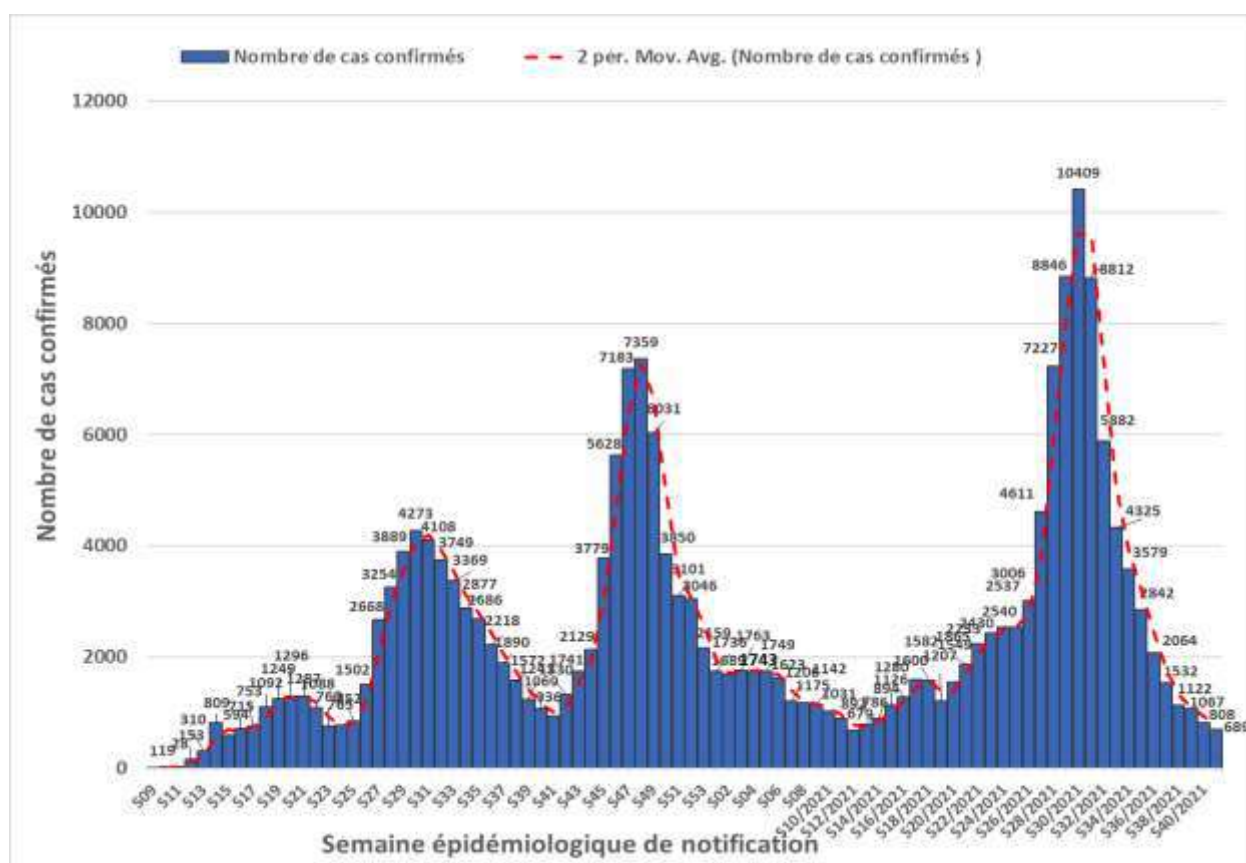
❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 41/2021 au 17 octobre 2021 en Algérie



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3^{ème} pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 41/2021

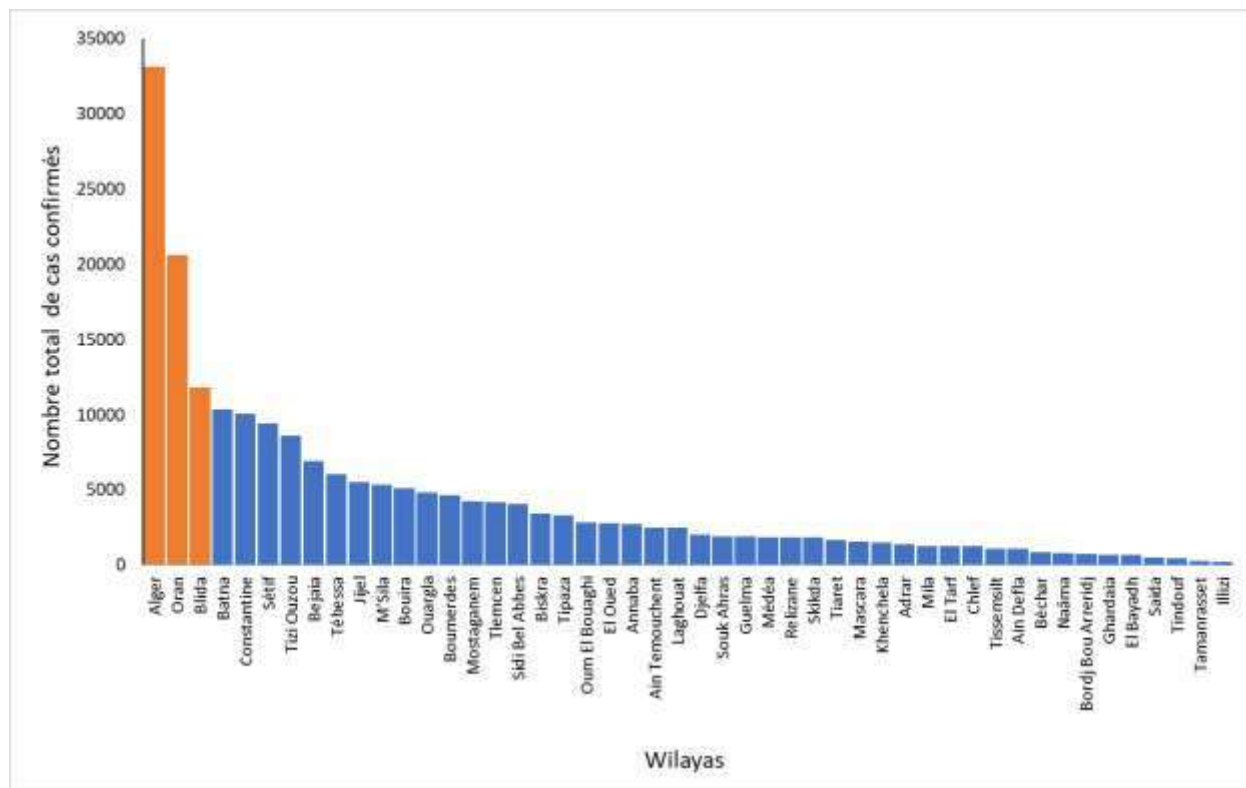
Le nombre de nouveaux cas confirmés en une semaine a par la suite significativement diminué pendant onze semaines pour revenir à 689 cas cette dernière semaine. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès est également en diminution depuis six semaines et s'élève à 19 décès cette dernière semaine. Ces deux nombres n'avaient pas été inférieurs à 700 cas et 30 décès respectivement depuis le mois d'avril 2021.

Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie

Item	S41/2021	S40/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	689	808	-14,7%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	98,4	115,4	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	1,57	1,84	
Nombre de nouveaux décès par COVID-19	19	31	-38,7%

❖ Description Épidémiologique par wilaya en date du 01 octobre 2021

Figure 4 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya du 25 février 2020 au 01 octobre 2021.



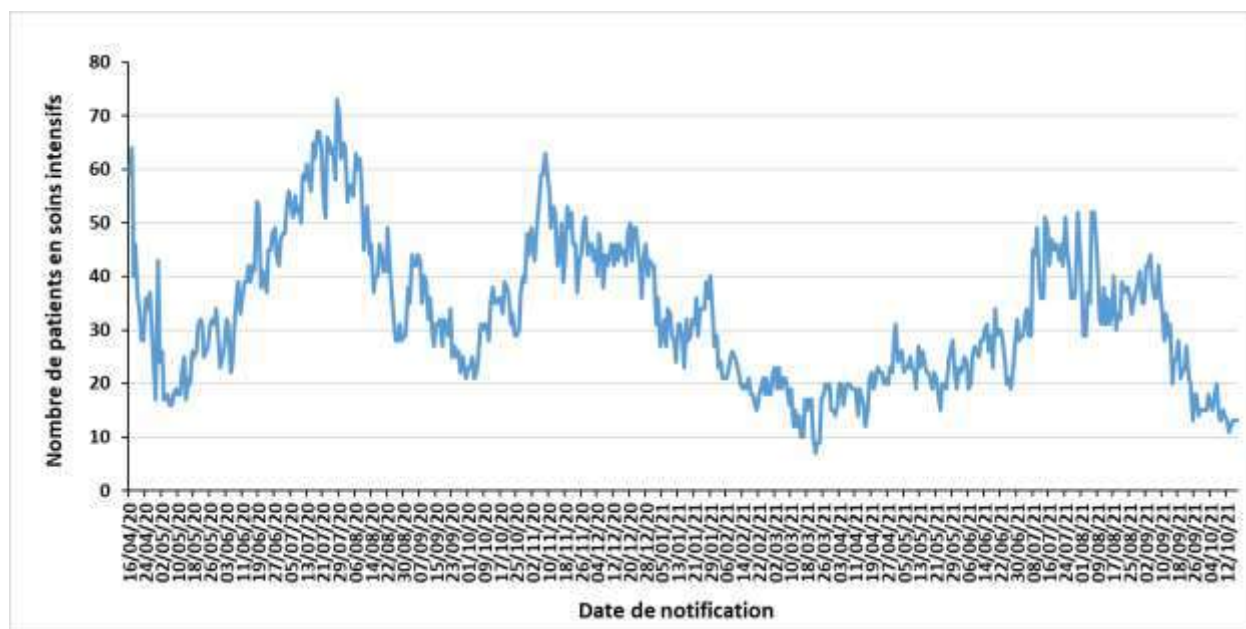
POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 41/2021

En date du 01 octobre 2021, les wilayas d'Alger et Oran regroupaient toujours le plus grand nombre de cas notifiés avec 33 100 et 20 625 cas respectivement (figure 4), soit 26% des cas déclarés dans le pays. Elles sont suivies des wilayas de Blida, de Batna et de Constantine qui présentent également plus de 10 000 cas depuis le début de l'épidémie. En termes d'incidence, ces 05 wilayas restent également les 05 wilayas ayant les taux d'incidence les plus élevés, suivies des wilayas de Tébessa, Jijel et Tizi Ouzou (incidence supérieure à 700 cas pour 100 000 habitants dans ces 08 wilayas).

Sur 14 jours (18 septembre au 01 octobre), seulement deux wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 3% : la wilaya de Béchar (5,8%) et la wilaya d'El Oued (3,2%). Quatre wilayas n'ont pas présenté de cas pendant ces 14 jours : la wilaya de Tissemsilt, la wilaya d'Illizi, la wilaya de Ghardaïa et la wilaya de Djelfa.

❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 17 octobre 2021 en Algérie



Depuis le 04 septembre 2021, le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué. Sur les 14 derniers jours, entre le 04 et le 17 octobre, ce nombre a oscillé entre 11 et 20 patients avec une moyenne de 14 patients.

NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays (France, Tunisie, Espagne, Italie, Allemagne, Turquie, Russie, Royaume-Uni et Emirats Arabes Unis). Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le 10 octobre 2021, l'Algérie est devenu le 16ème pays africain à atteindre l'important jalon consistant à entièrement vacciner 10% de sa population contre la COVID-19. Le communiqué publié par l'OMS est disponible sur le lien suivant : <https://www.afro.who.int/fr/news/lalgerie-vaccine-10-de-la-population-generale-contre-la-covid-19?country=980&name=Algeria>

ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

❖ Informations et communications :

- L'OMS a publié le 07 octobre 2021 une définition de cas clinique de l'état post COVID-19. Cette première version a été élaborée par des patients, des chercheurs et d'autres personnes, représentant toutes les régions de l'OMS. Il est cependant à noter que cette définition pourra changer au fur et à mesure que de nouvelles preuves apparaîtront et que notre compréhension des conséquences du COVID-19 évoluera.
L'état post COVID-19 survient chez les personnes ayant des antécédents d'infection probable ou confirmée par le SARS-CoV-2, généralement 3 mois après l'apparition de symptômes persistant depuis au moins 2 mois qui ne peuvent être expliqués par un autre diagnostic. Les symptômes les plus courants sont la fatigue, l'essoufflement et les dysfonctionnements cognitifs et ont généralement un impact sur le quotidien des individus. Les symptômes peuvent être persister depuis un épisode aigu de COVID-19 ou être apparus après le rétablissement initial. Les symptômes peuvent également fluctuer au fil du temps.
- En date du 17 octobre 2021, la facilité COVAX a expédié 371 113 582 doses de vaccins contre la COVID-19 à 144 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 42 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.
- La vidéo de « Science in 5 » (en anglais) publiée le 06 octobre 2021 donne des informations sur la tuberculose par rapport à la COVID-19 :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/media-resources/science-in-5/episode-58---tb-covid-19>
- Le Réseau d'information de l'OMS sur les épidémies (EPI-WIN) a organisé le 12 octobre 2021 un webinaire présentant des approches communautaires pour étudier les comportements liés au COVID-19 et des stratégies pour améliorer l'acceptation des vaccins :
https://cdn.who.int/media/docs/default-source/epi-win/update67_covid-19-in-children-and-adolescents.pdf?sfvrsn=ce32f7f7_4



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

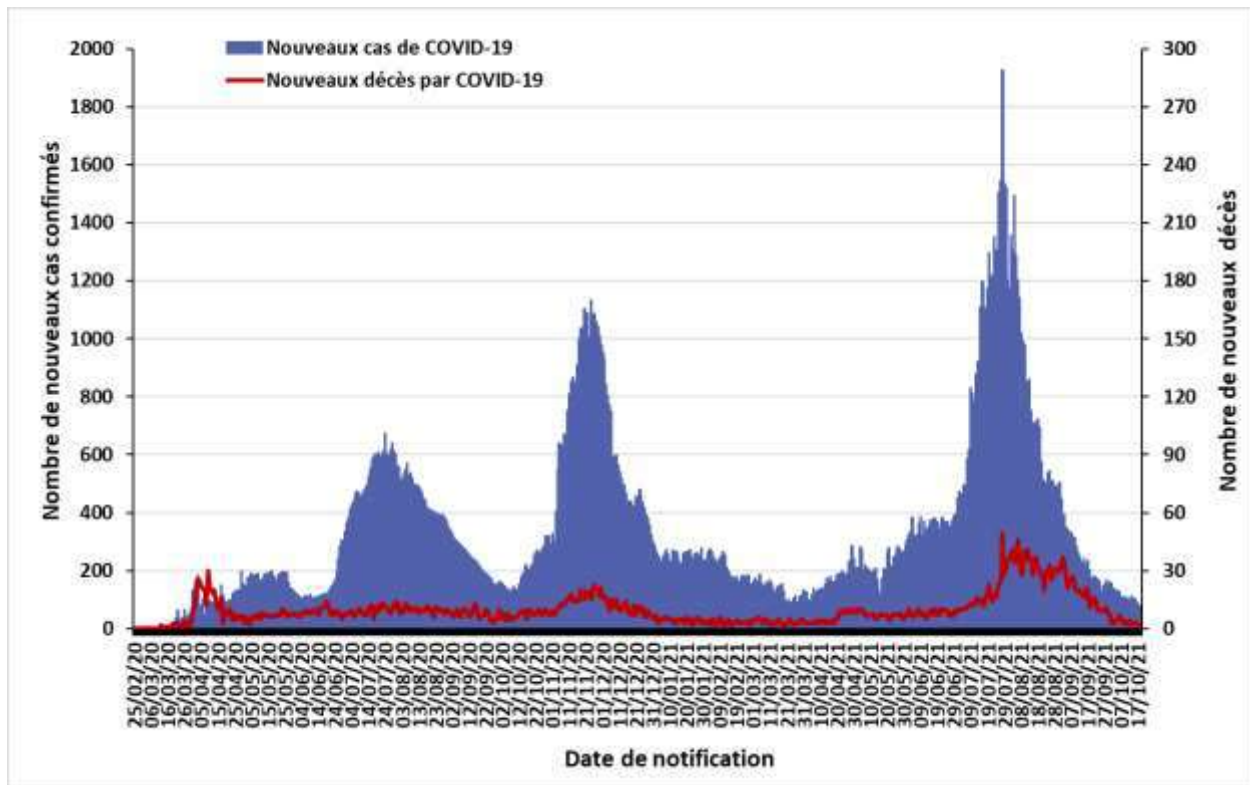
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 569
 Date du rapport : 19 octobre 2021
 Date des Données : 18 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 18 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

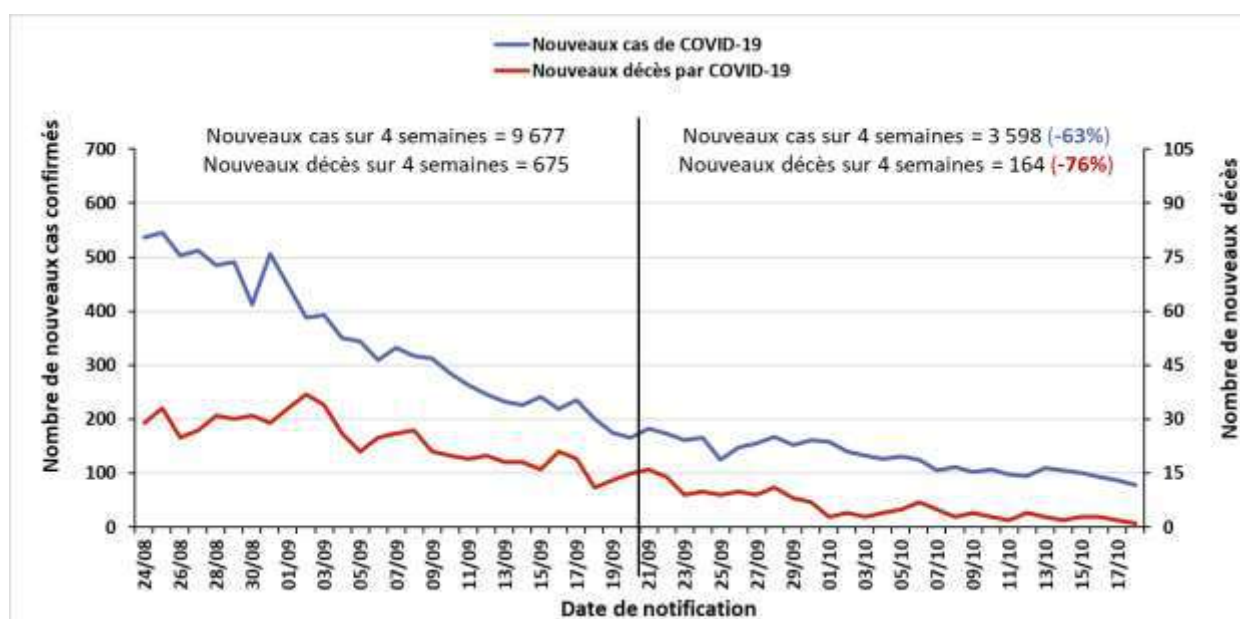
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 18 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 18 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 364
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		78
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	27
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	18
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 825
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		67
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		11
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 873
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		1
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 556 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 965 219
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 297 039
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 668 180

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 17 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 24 août au 18 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

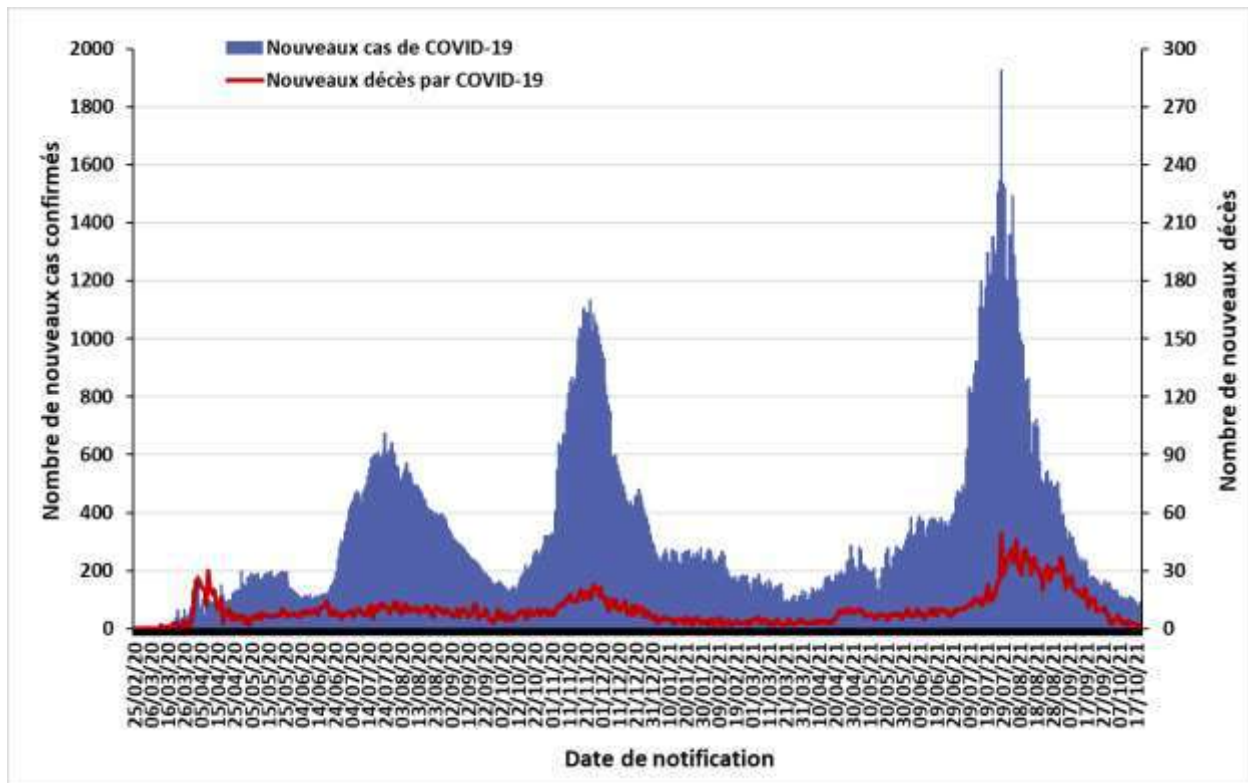
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 570
Date du rapport : 20 octobre 2021
Date des Données : 19 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 19 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

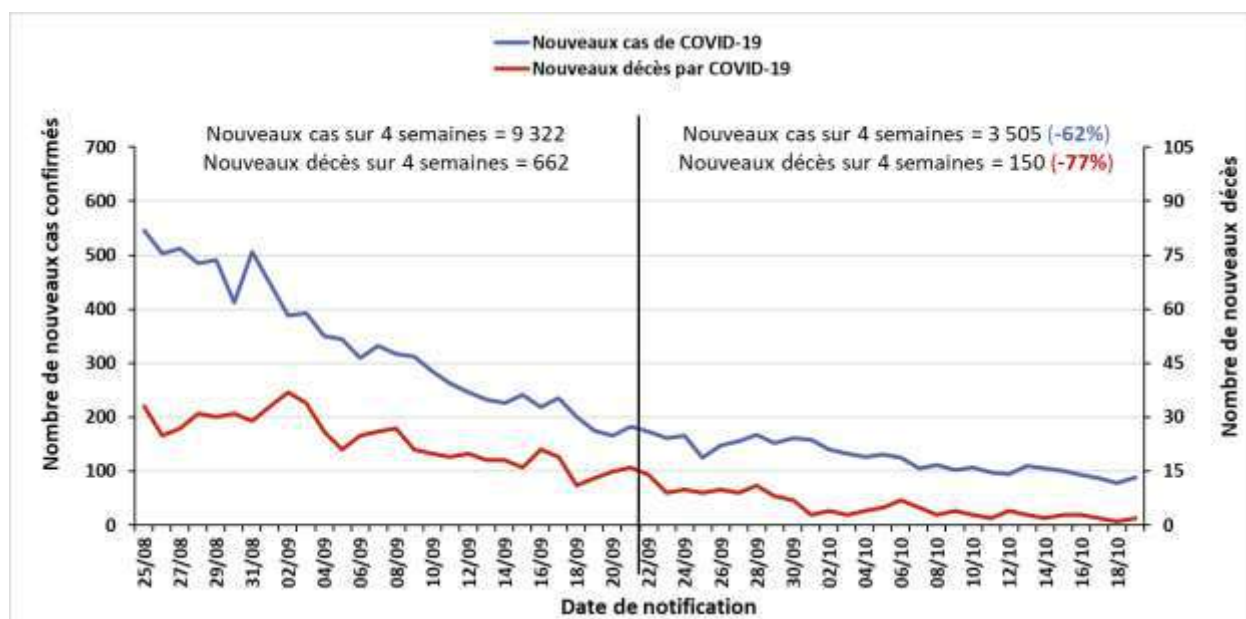
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 19 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 19 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 453
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		89
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	29
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	16
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 897
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		72
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		16
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 875
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		2
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 556 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 984 999
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 302 400
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 682 599

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 18 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 25 août au 19 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

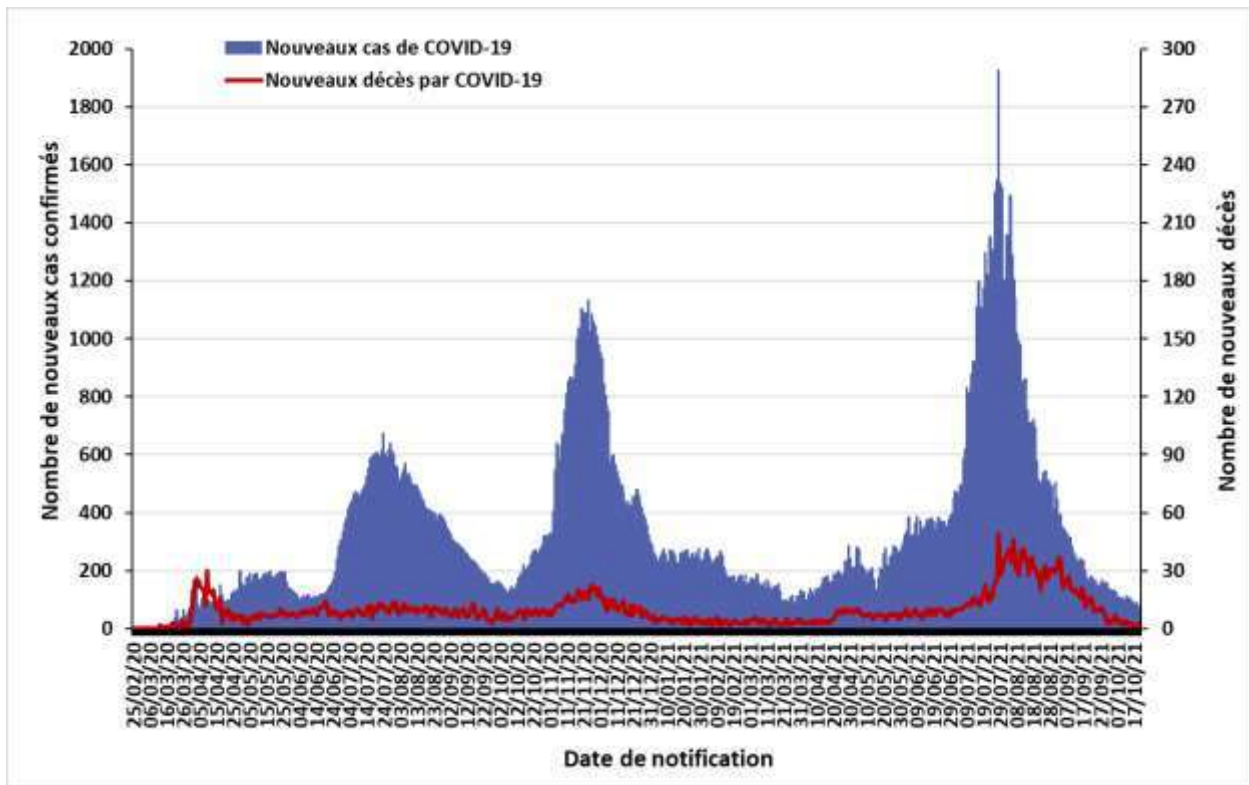
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 571
 Date du rapport : 21 octobre 2021
 Date des Données : 20 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 20 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

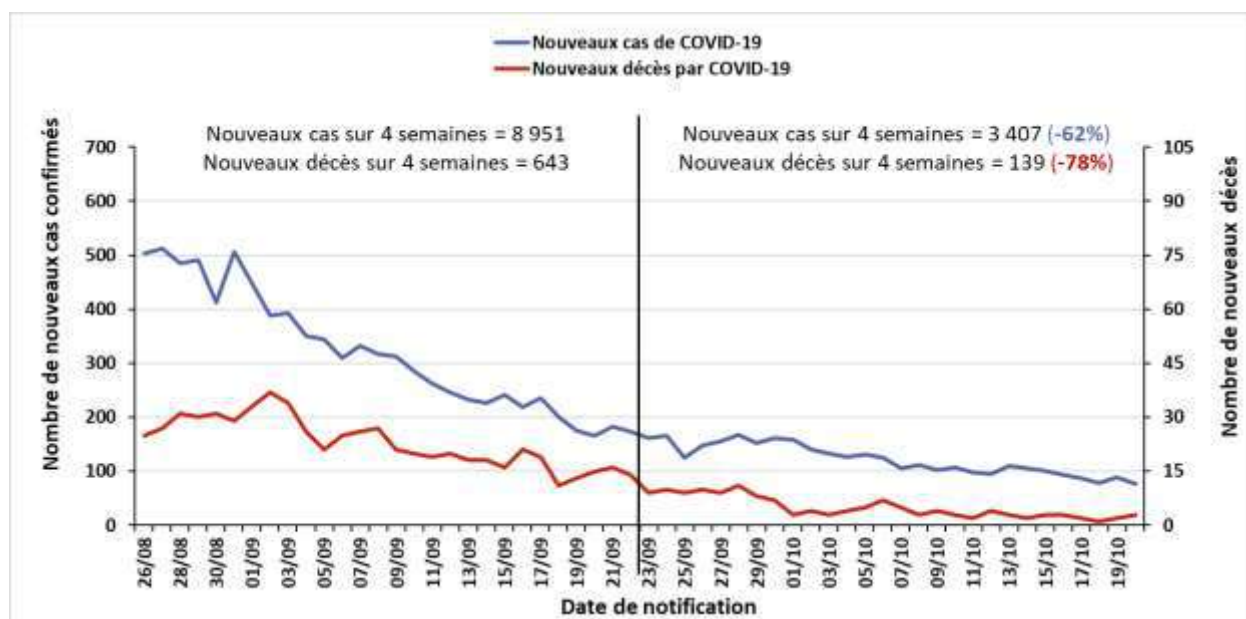
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 20 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 20 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 529
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		76
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	28
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	19
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	1
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		140 958
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		61
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		17
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 878
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		3
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		25 852 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 984 999
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 302 400
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 682 599

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 18 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 26 août au 20 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

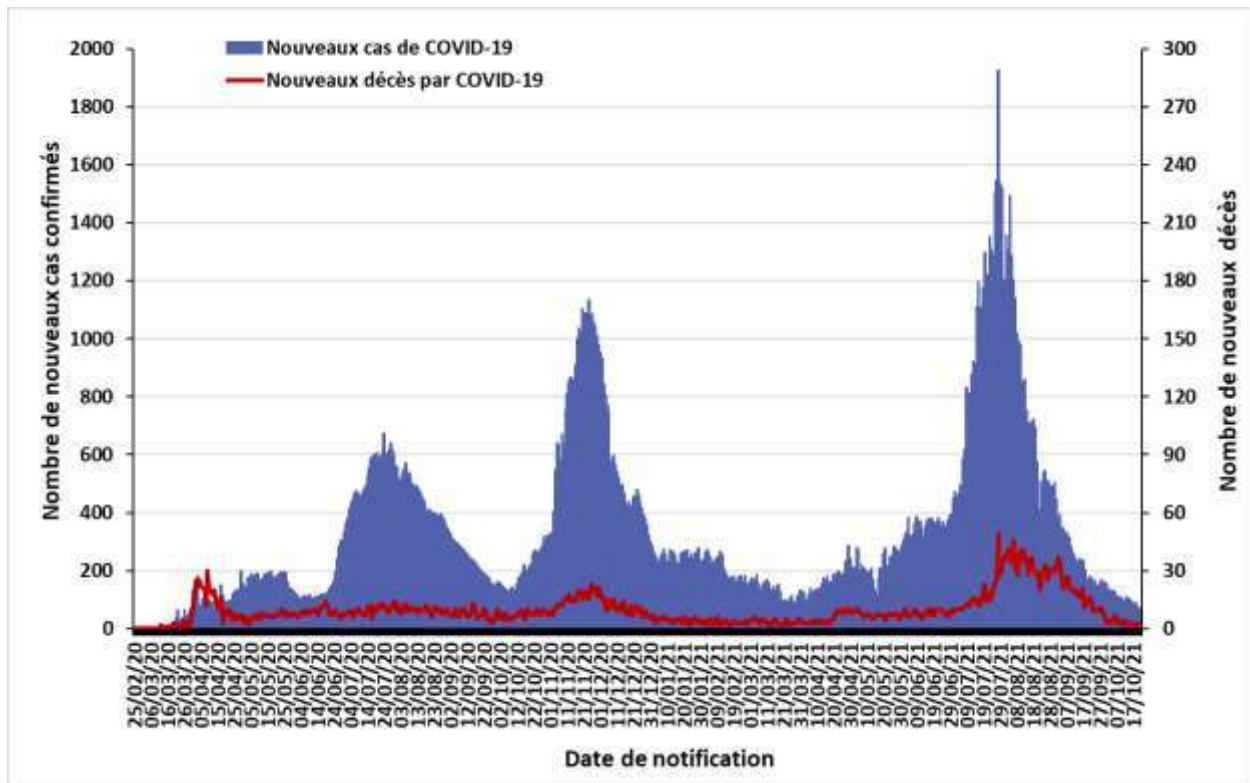
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 572
 Date du rapport : 22 octobre 2021
 Date des Données : 21 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 21 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

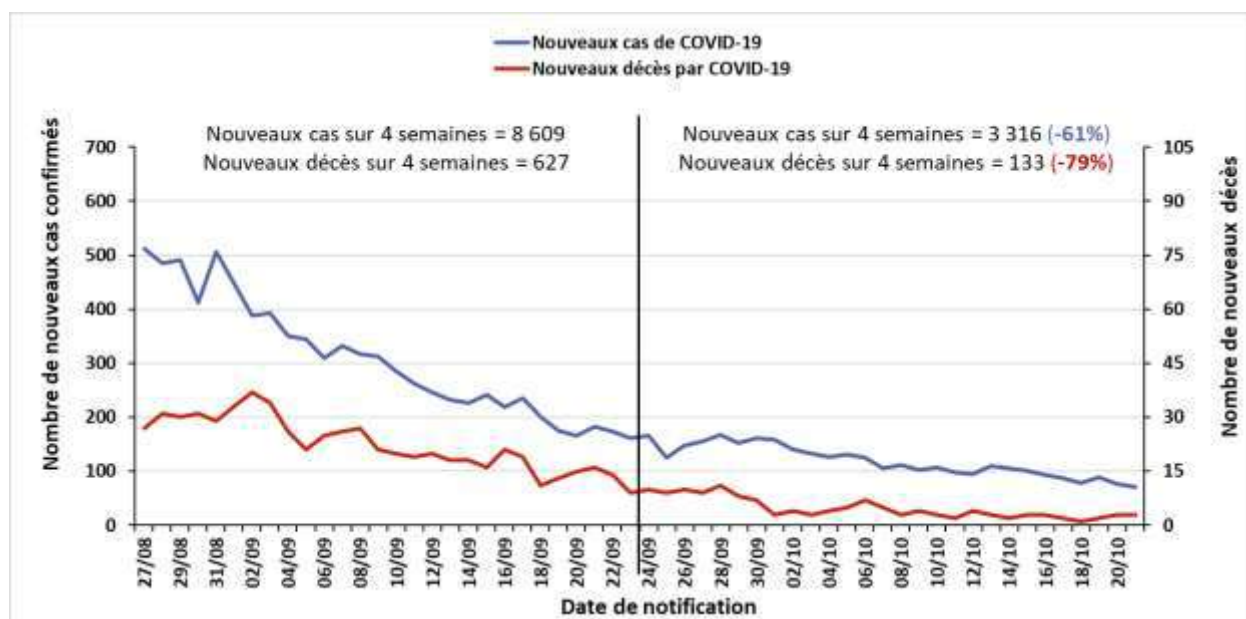
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 21 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 21 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 599
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		70
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	27
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	20
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	1
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		141 017
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		59
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		16
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 881
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		3
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		25 852 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		11 013 670
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 309 811
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 703 859

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 20 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 27 août au 21 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

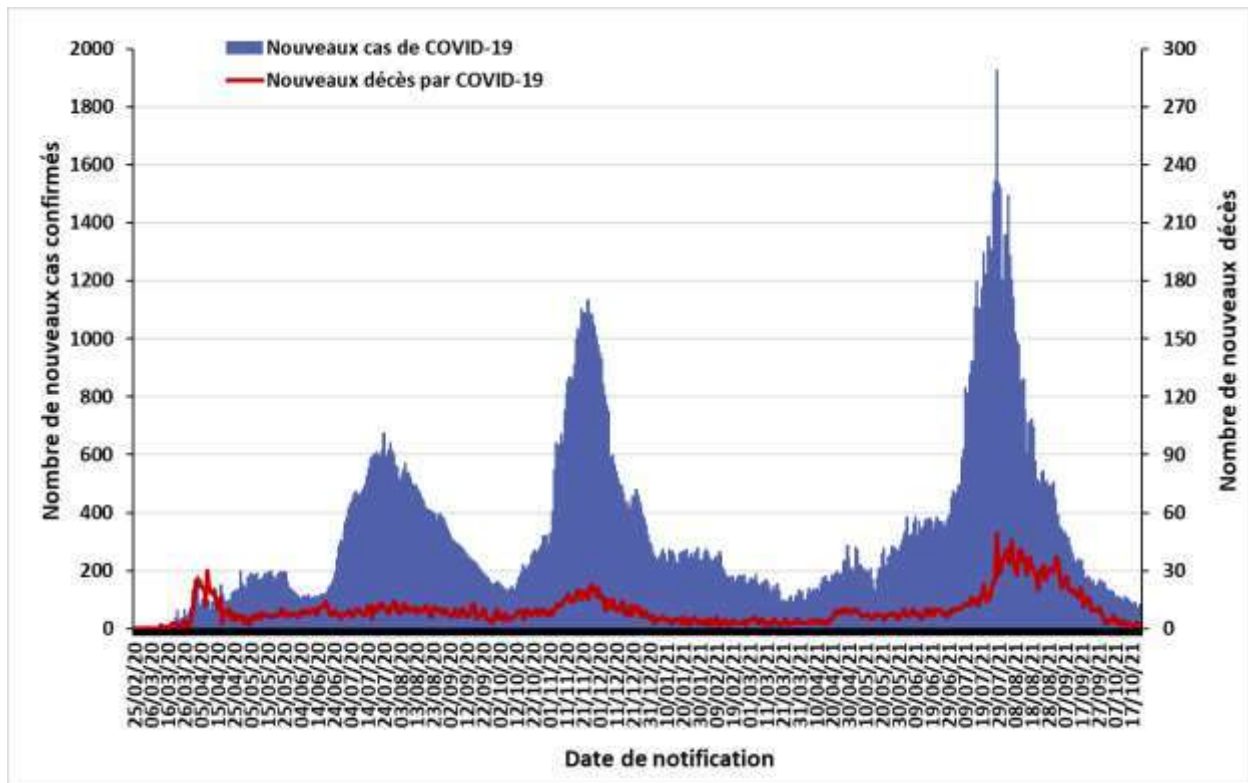
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 573
Date du rapport : 23 octobre 2021
Date des Données : 22 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 22 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

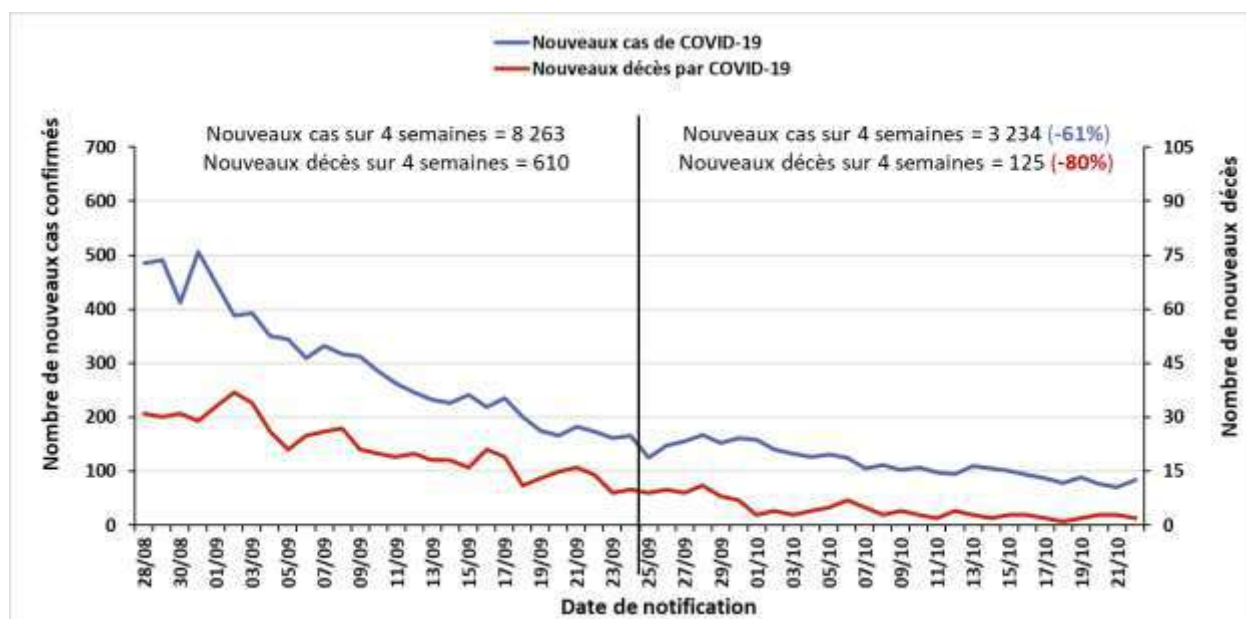
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 22 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 22 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 683
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		84
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	24
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	22
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	2
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		141 078
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		61
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		13
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 883
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		2
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		25 852 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		11 013 670
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 309 811
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 703 859

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 20 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 28 août au 22 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

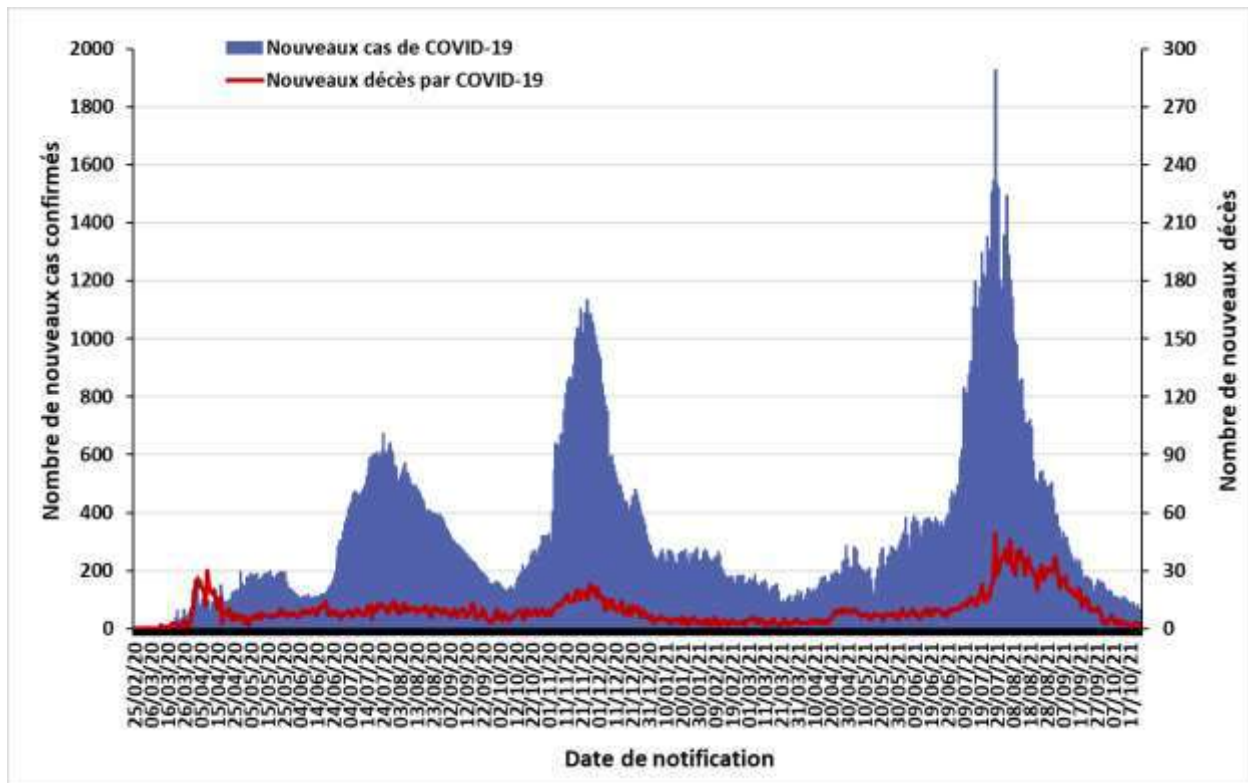
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 574
Date du rapport : 24 octobre 2021
Date des Données : 23 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 23 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

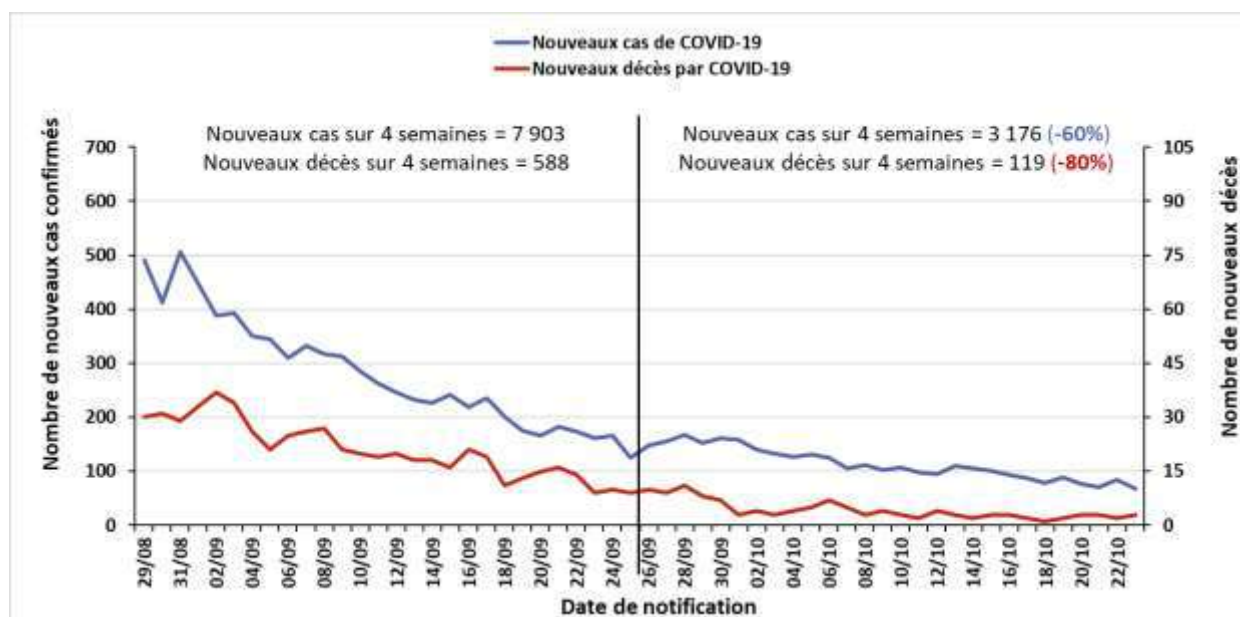
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 23 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 23 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 750
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		67
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	29
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	17
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	2
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		141 129
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		51
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		16
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 886
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		2
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		27 148 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		11 039 384
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 315 938
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 723 446

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 21 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 29 août au 23 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

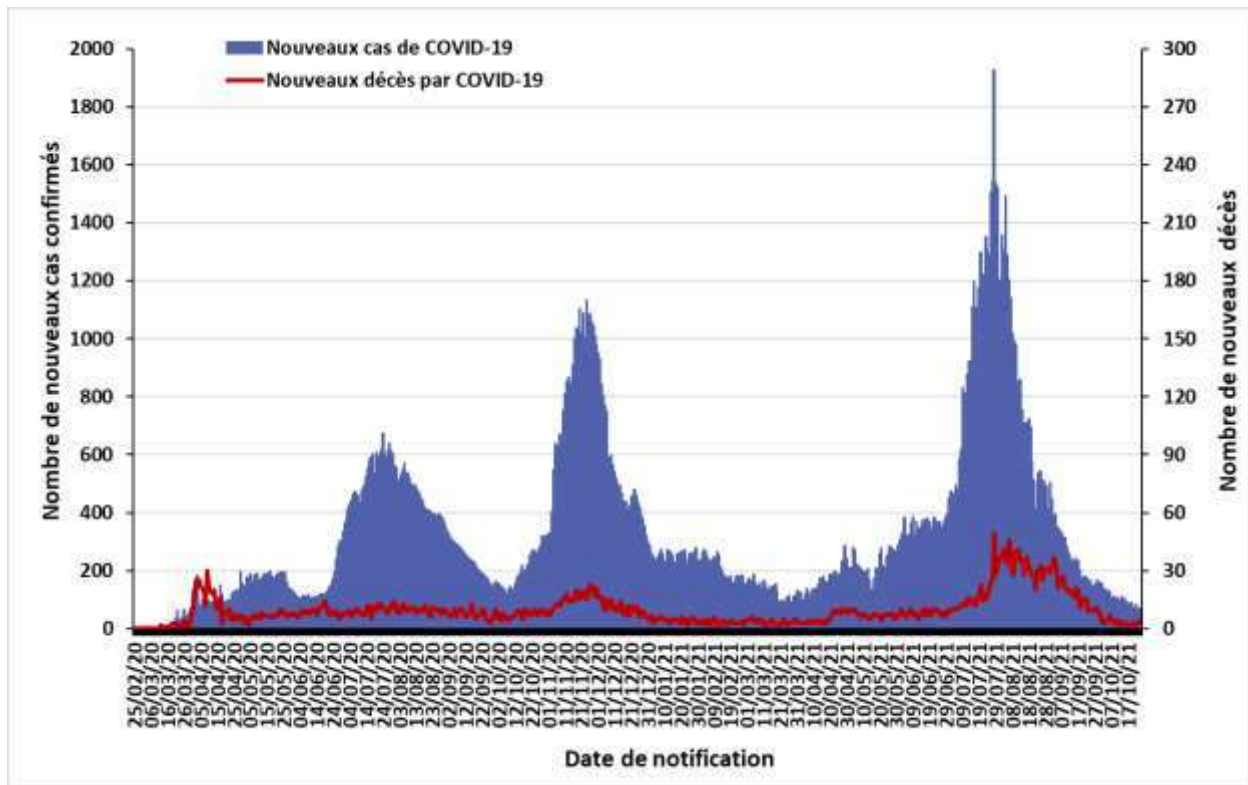
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 575
Date du rapport : 25 octobre 2021
Date des Données : 24 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 24 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

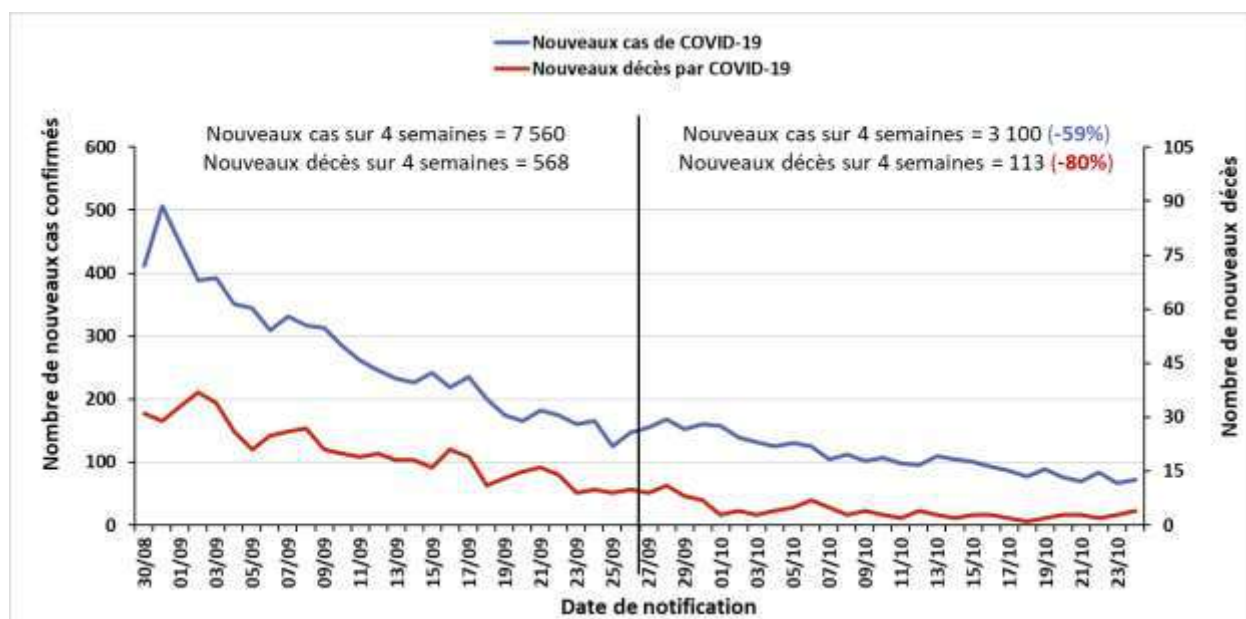
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 24 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 24 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 822
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		72
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	28
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	20
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	0
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		141 195
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		66
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		16
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 890
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		4
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		27 148 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		11 080 739
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 328 806
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 751 933

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 24 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 30 août au 24 octobre 2021)



POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 42/2021

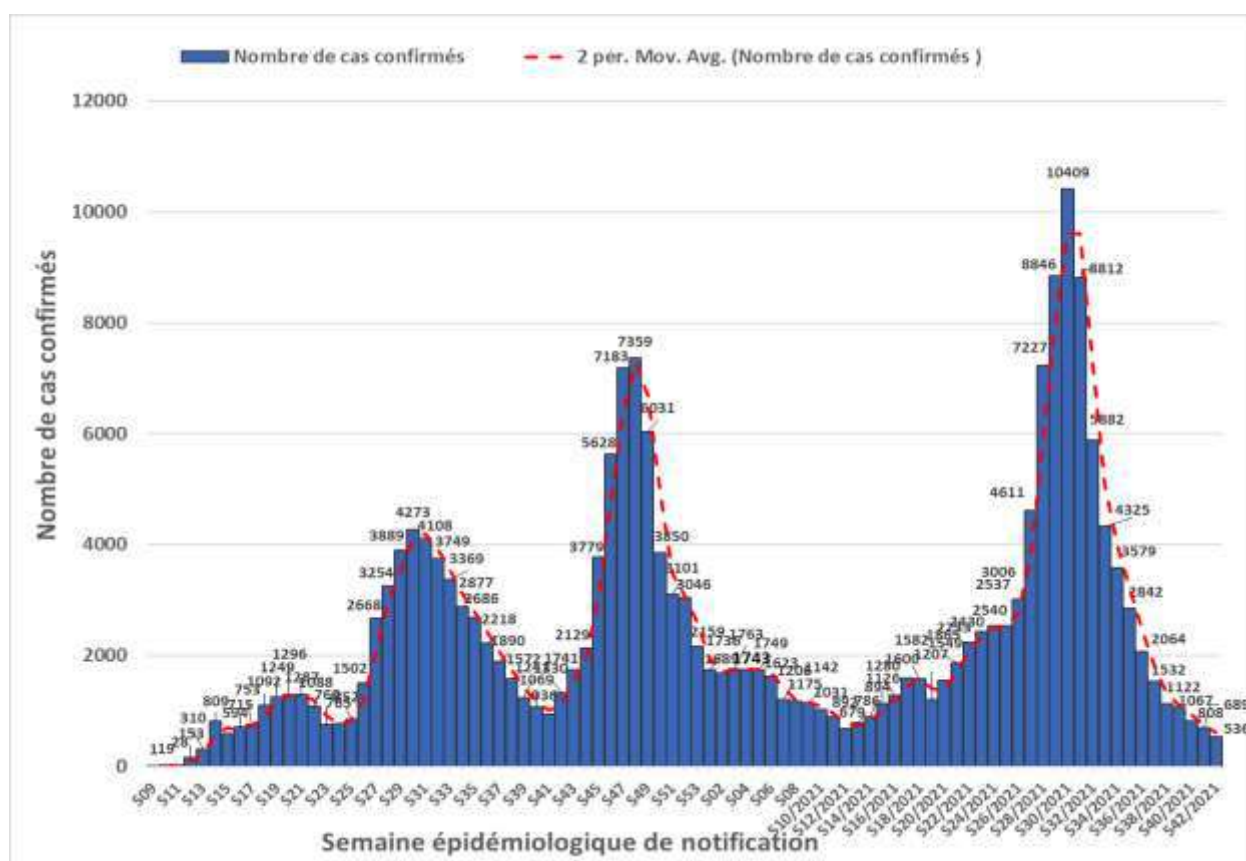
❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 42/2021 au 24 octobre 2021 en Algérie



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3^{ème} pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 40/2021

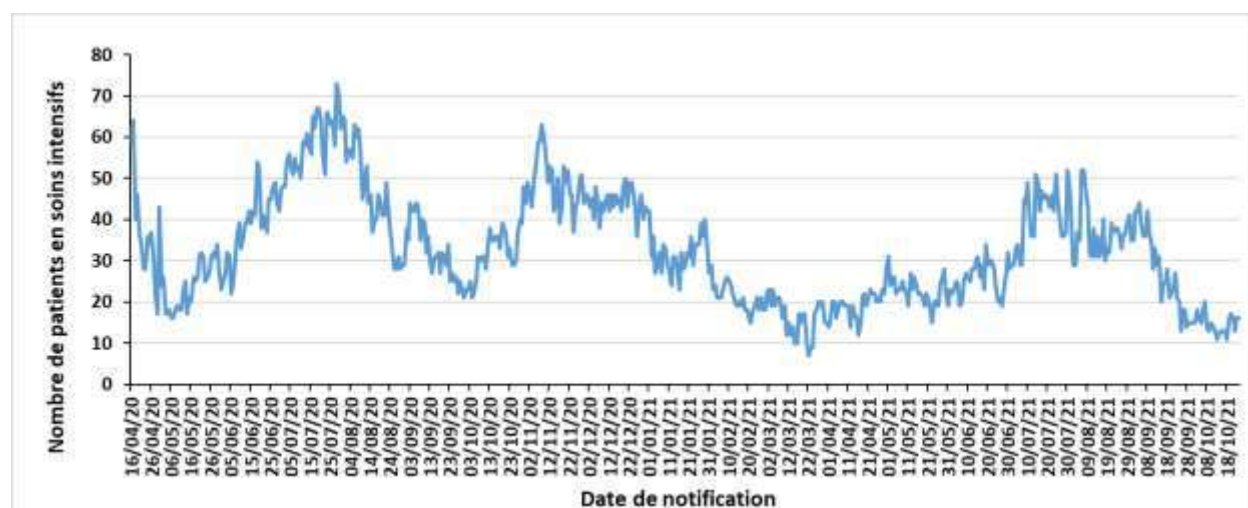
Le nombre de nouveaux cas confirmés en une semaine a par la suite significativement diminué pendant douze semaines pour revenir à 536 cas cette dernière semaine. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès est également en diminution depuis sept semaines et s'élève à 18 décès cette dernière semaine. Ces deux nombres n'avaient pas atteint des valeurs aussi basses depuis le mois de mars 2021.

Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie

Item	S42/2021	S41/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	536	689	-22,2%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	76,6	98,4	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	1,22	1,57	
Nombre de nouveaux décès par COVID-19	18	19	-5,3%

❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 24 octobre 2021 en Algérie



Depuis le 04 septembre 2021, le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué. Sur les 14 derniers jours, entre le 11 et le 24 octobre 2021, ce nombre a oscillé entre 11 et 17 patients avec une moyenne de 14 patients.

NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

❖ Publications techniques :

- « Coadministration of seasonal inactivated influenza and COVID-19 vaccines », publication du 21 octobre 2021 :
https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-vaccines-SAGE_recommendation-coadministration-influenza-vaccines
- « Acknowledgements: The Unity Studies for sero-epidemiological investigation of COVID-19 », publication du 19 octobre 2021 :
<https://www.who.int/publications/m/item/acknowledgements-the-unity-studies-for-sero-epidemiological-investigation-of-covid-19>

❖ Informations et communications :

- En date du 24 octobre 2021, la facilité COVAX a expédié 406 712 950 doses de vaccins contre la COVID-19 à 144 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 42 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.
- La vidéo de « Science in 5 » (en anglais) publiée le 22 octobre 2021 donne des informations sur les différences entre la grippe et la COVID-19 :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/media-resources/science-in-5/episode-59---flu-covid-19>
- Le Réseau d'information de l'OMS sur les épidémies (EPI-WIN) a publié le 20 octobre 2021 une présentation sur les mesures de prévention à mettre en place pour protéger le personnel de santé pendant la pandémie de COVID-19 :
https://cdn.who.int/media/docs/default-source/epi-win/update68_health-and-care-workers-during-covid-19.pdf?sfvrsn=1e51b1c9_5



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

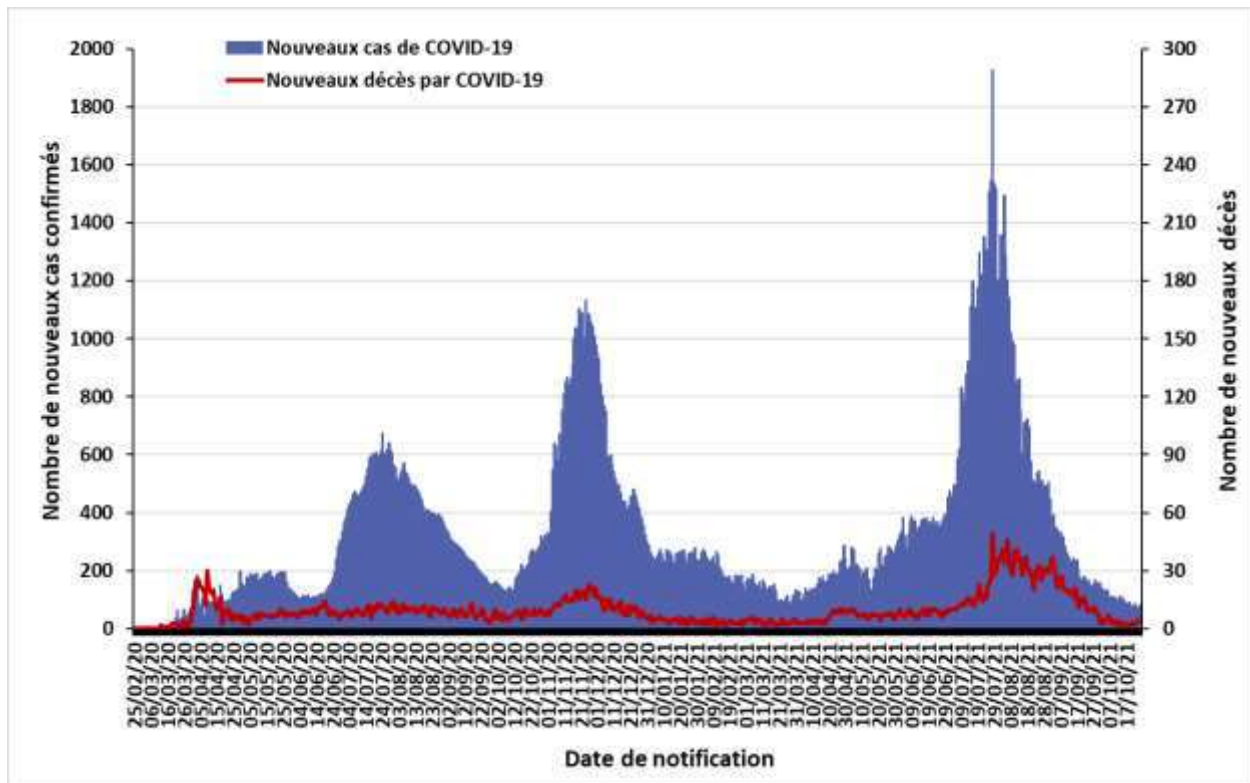
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 576
 Date du rapport : 26 octobre 2021
 Date des Données : 25 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 25 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

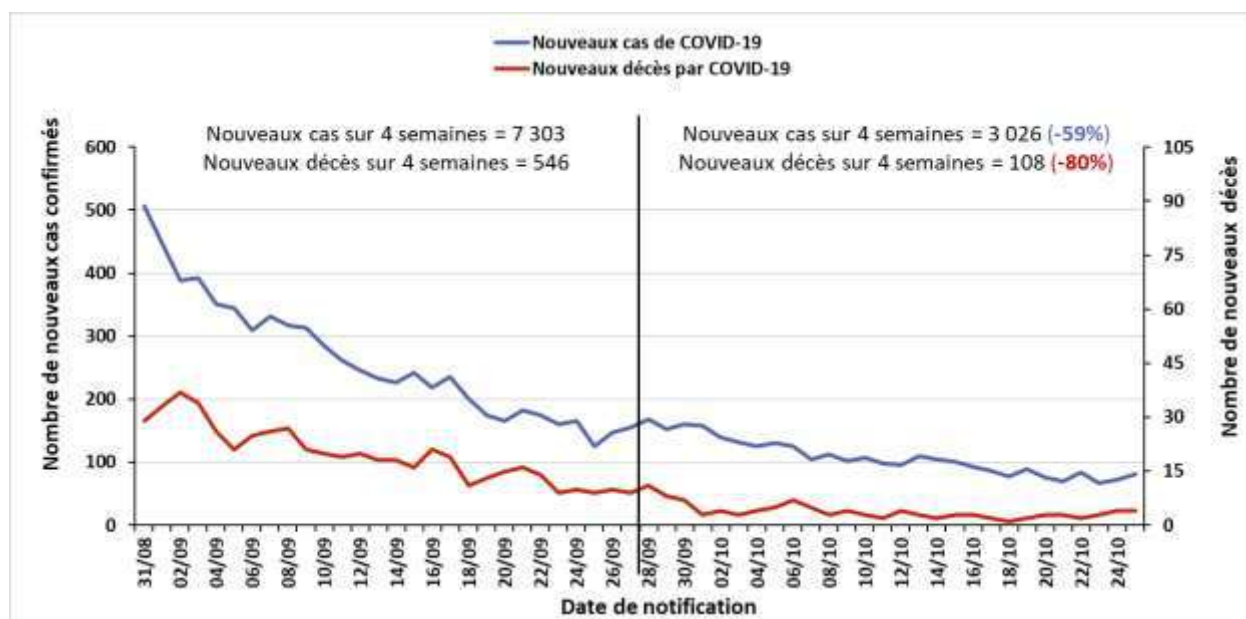
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 25 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 25 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 903
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		81
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	28
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	17
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		141 264
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		69
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		11
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 894
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		4
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		28 143 200
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		11 101 226
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 335 372
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 765 854

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 25 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 31 août au 25 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

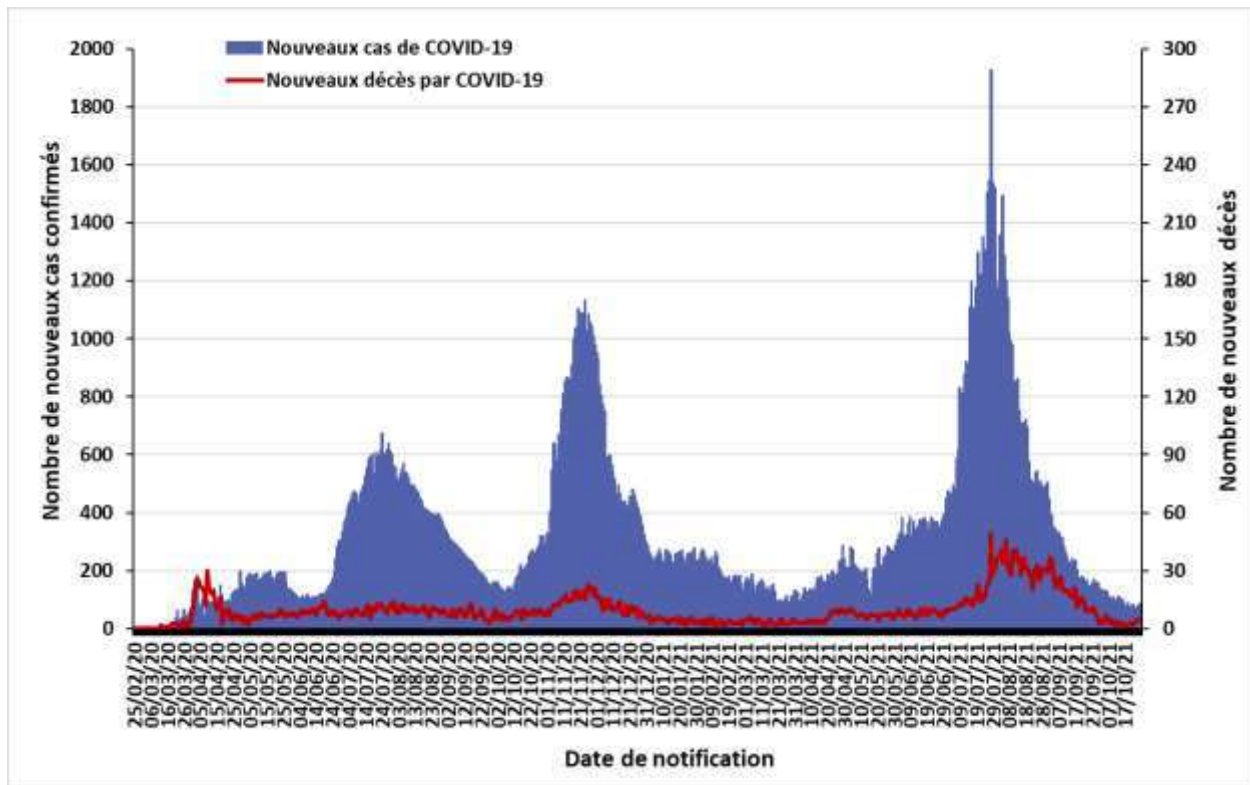
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 577
 Date du rapport : 27 octobre 2021
 Date des Données : 26 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 26 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

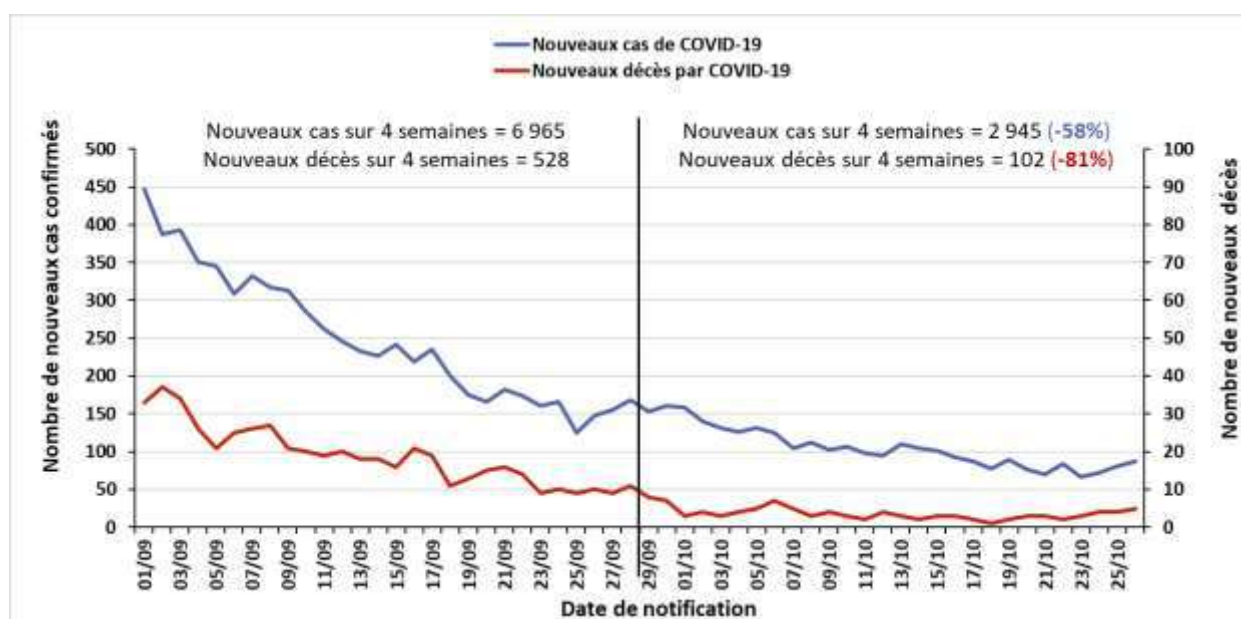
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 26 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 26 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		205 990
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		87
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	22
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	24
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	2
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		141 335
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		71
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		10
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 899
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		5
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		28 143 200
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		11 123 193
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 342 676
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 780 517

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 26 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 01 septembre au 26 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

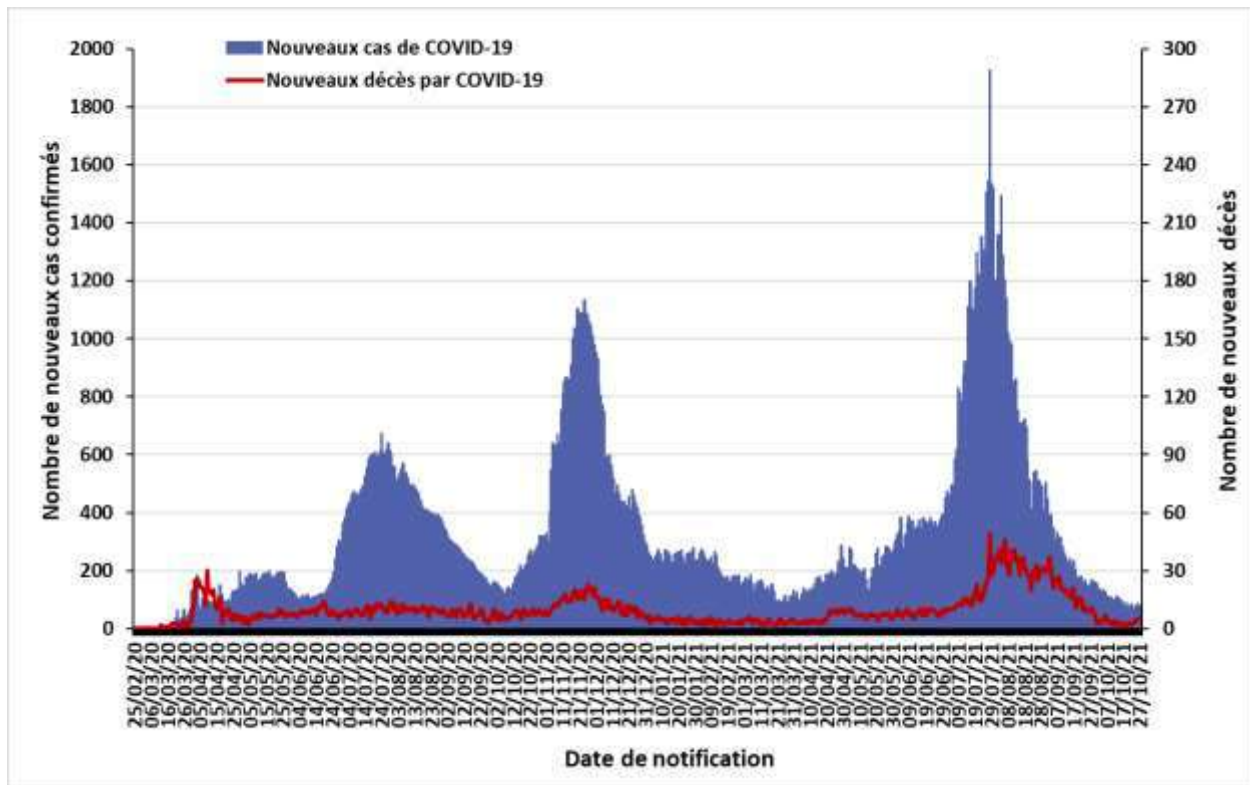
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 578
 Date du rapport : 28 octobre 2021
 Date des Données : 27 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 27 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

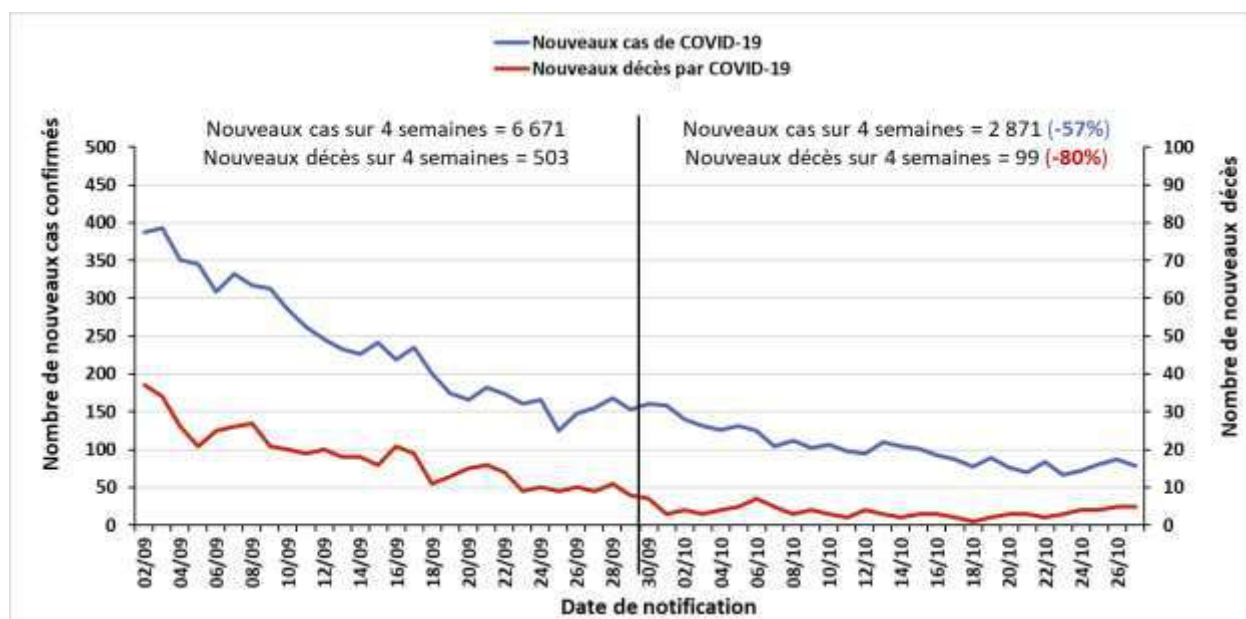
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 27 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 27 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		206 069
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		79
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	26
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	20
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	2
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		141 400
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		65
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		15
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 904
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		5
Taux de létalité		2,87%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		28 143 200
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		11 148 720
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 351 998
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 796 722

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 27 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 02 septembre au 27 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

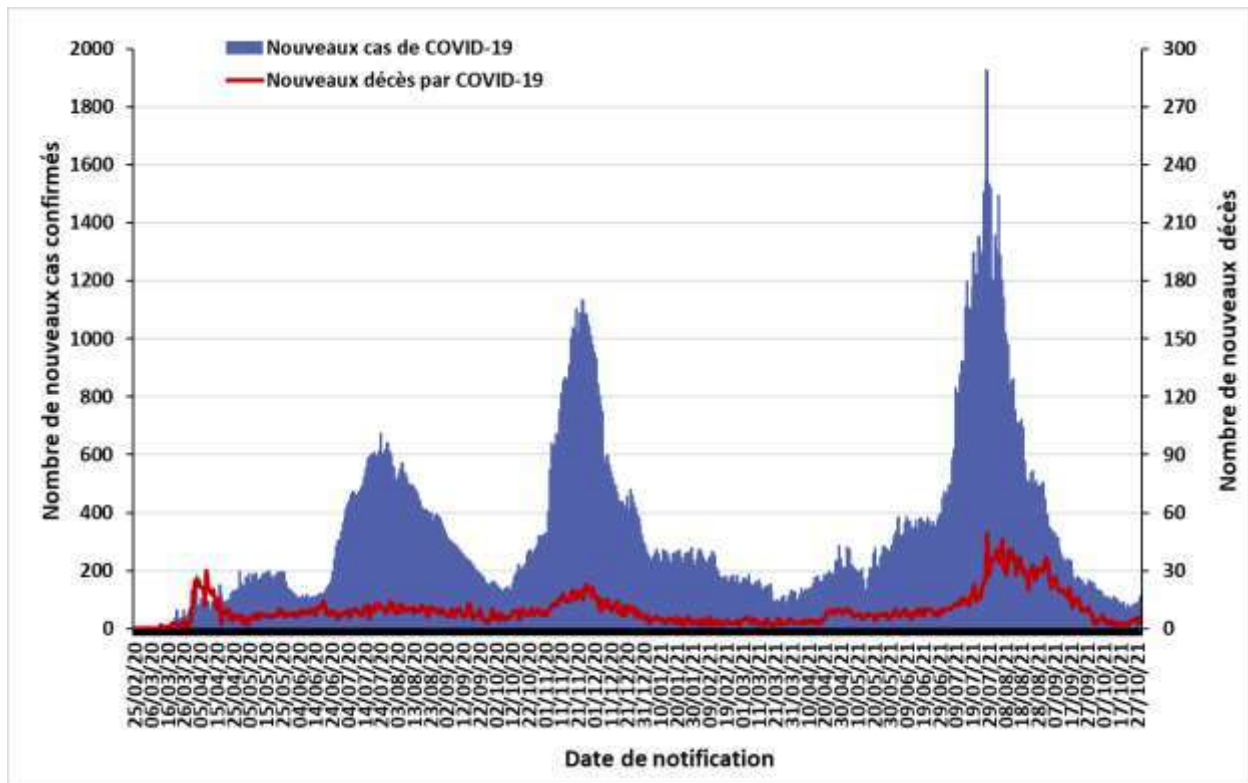
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 580
Date du rapport : 30 octobre 2021
Date des Données : 29 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 29 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

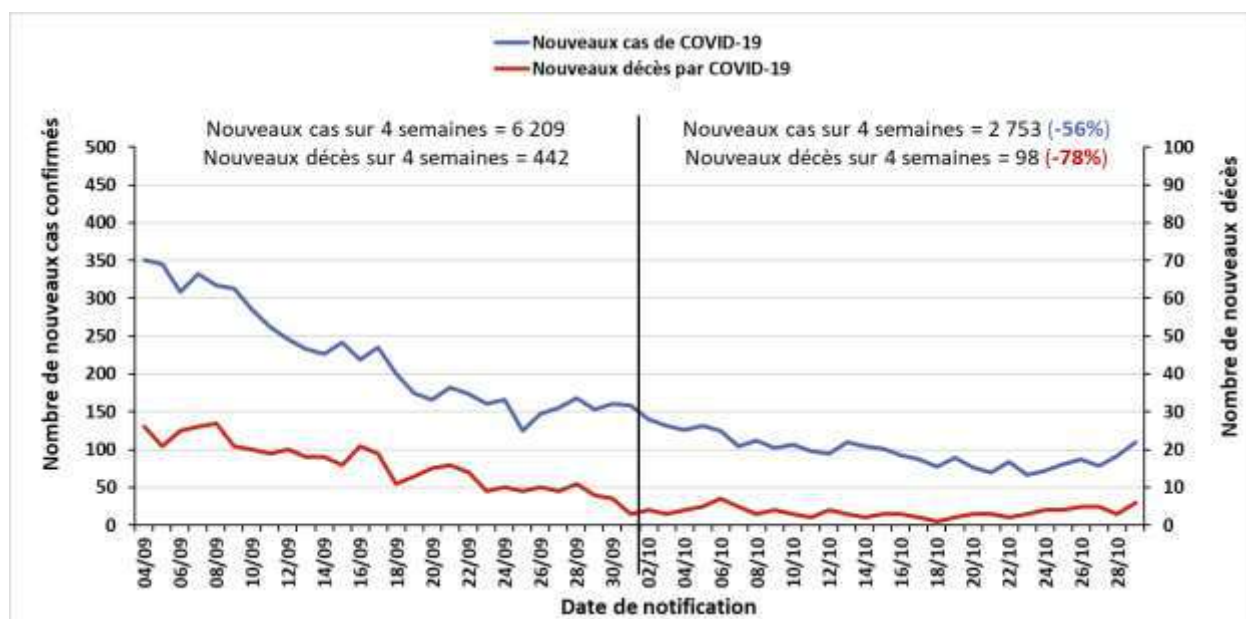
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 29 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 29 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		206 270
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		110
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	21
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	20
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		141 532
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		64
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		10
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 913
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		6
Taux de létalité		2,87%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		28 143 200
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		11 166 683
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 358 469
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 808 214

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 28 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 04 septembre au 29 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

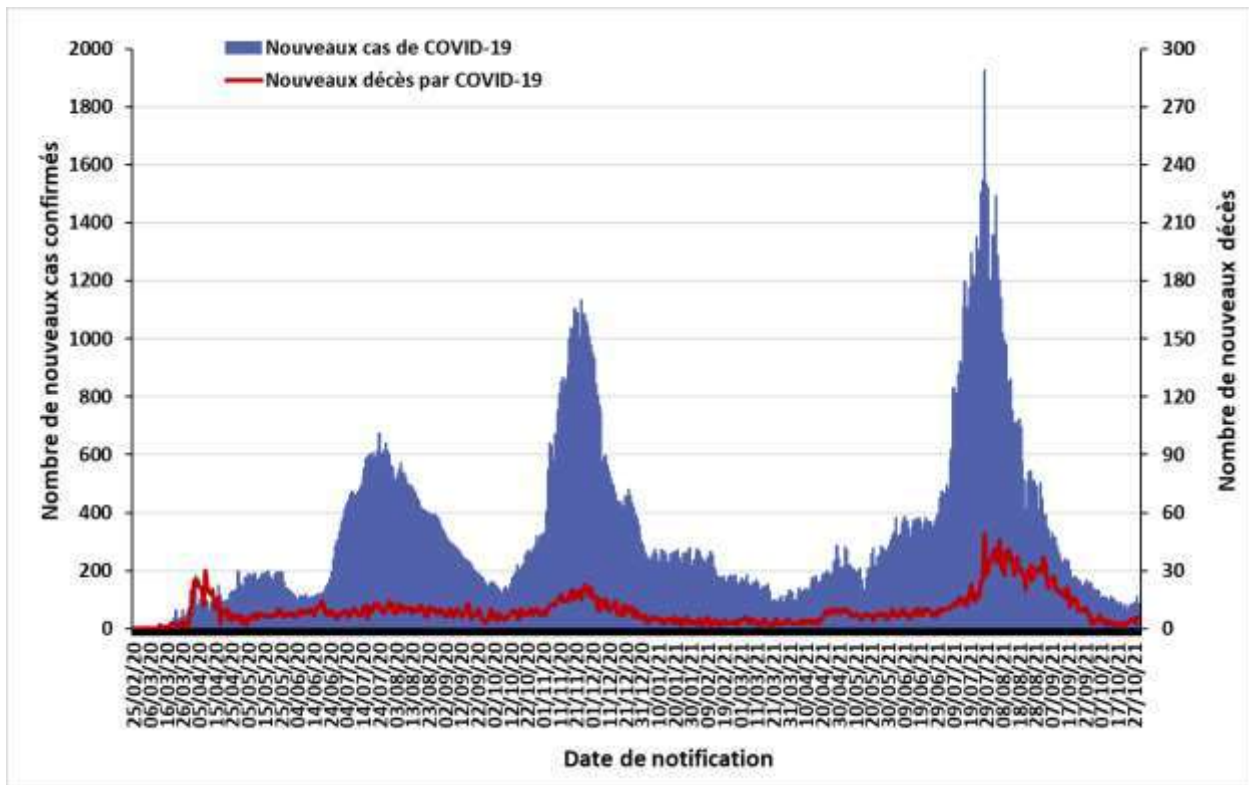
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 581
 Date du rapport : 31 octobre 2021
 Date des Données : 30 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 30 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

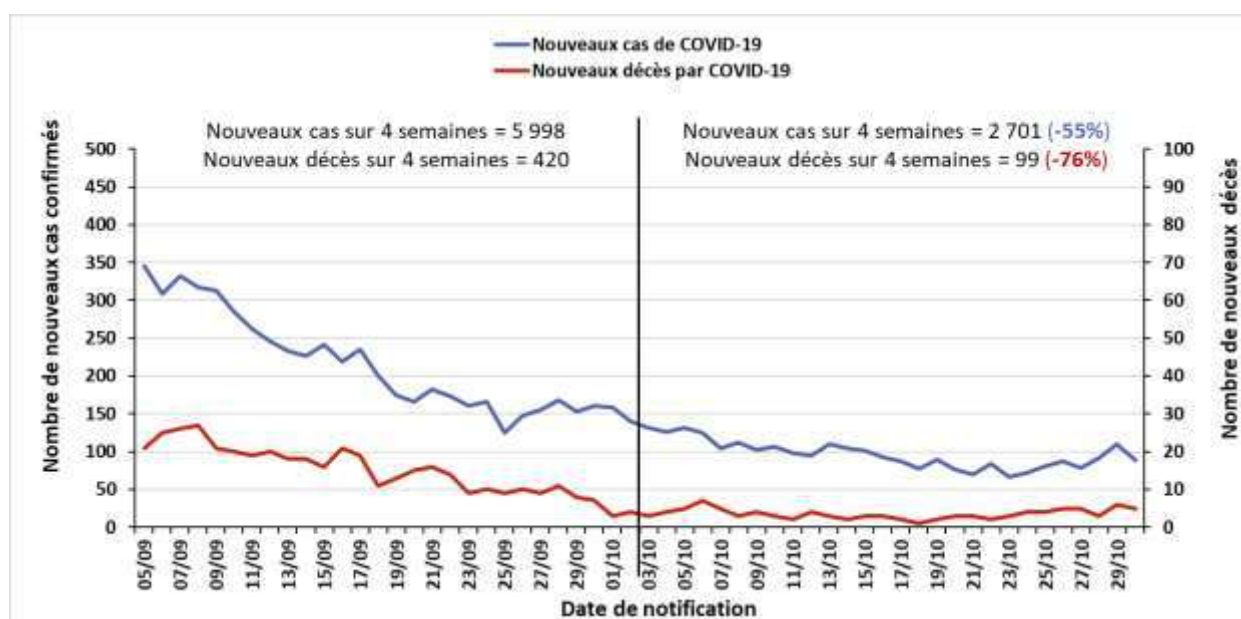
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 30 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 30 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		206 358
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		88
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	29
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	16
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		141 601
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		69
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		9
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 918
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		5
Taux de létalité		2,87%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		28 143 200
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		11 179 354
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 364 327
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 815 027

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 30 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 05 septembre au 30 octobre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

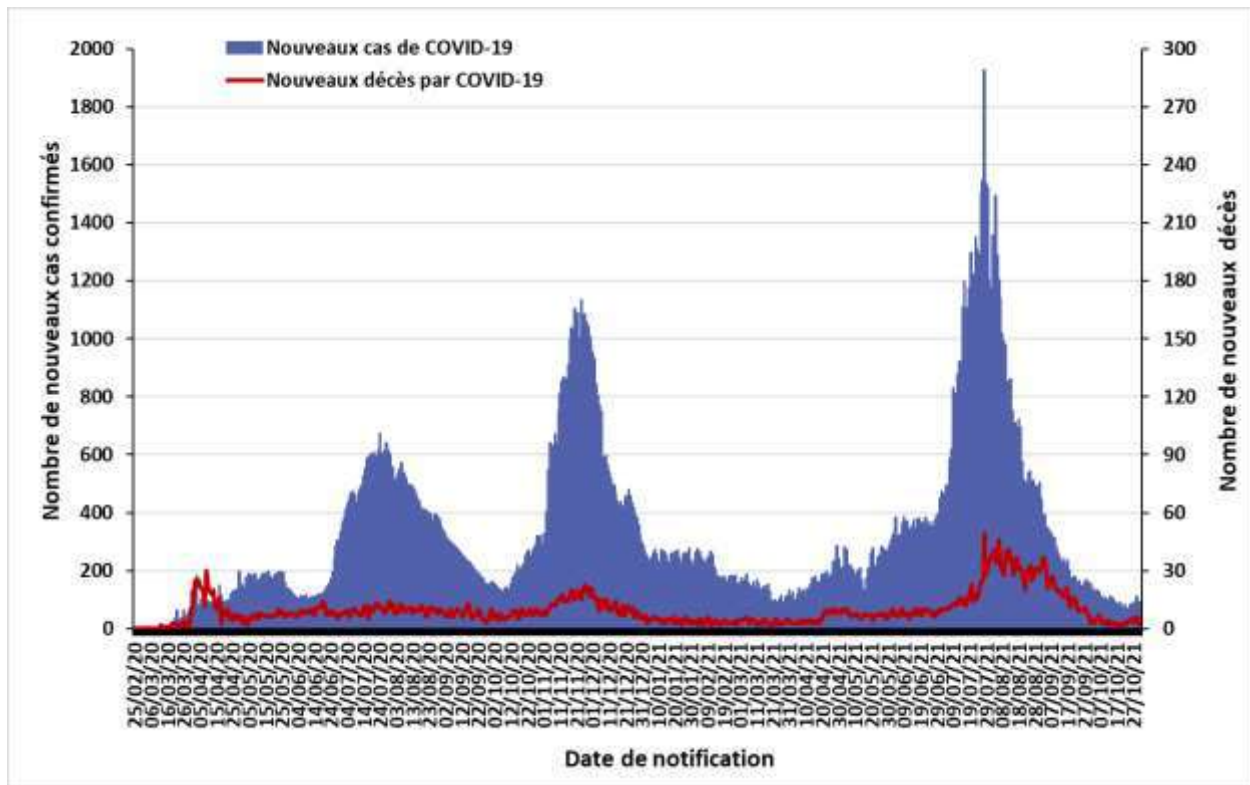
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 582
 Date du rapport : 01 novembre 2021
 Date des Données : 31 octobre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 31 octobre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

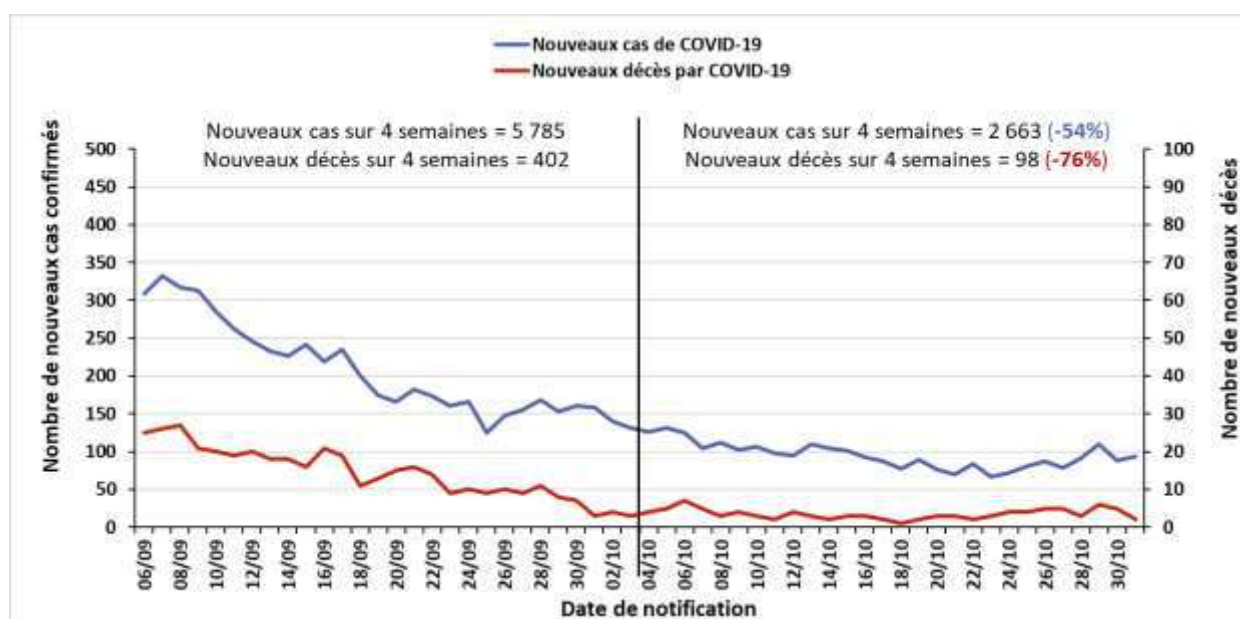
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 31 OCTOBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 31 octobre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		206 452
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		94
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	26
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	18
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	4
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		141 667
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		66
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		9
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 920
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		2
Taux de létalité		2,87%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		28 143 200
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		11 179 354
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 364 327
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 815 027

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 30 octobre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 06 septembre au 31 octobre 2021)



POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 43/2021

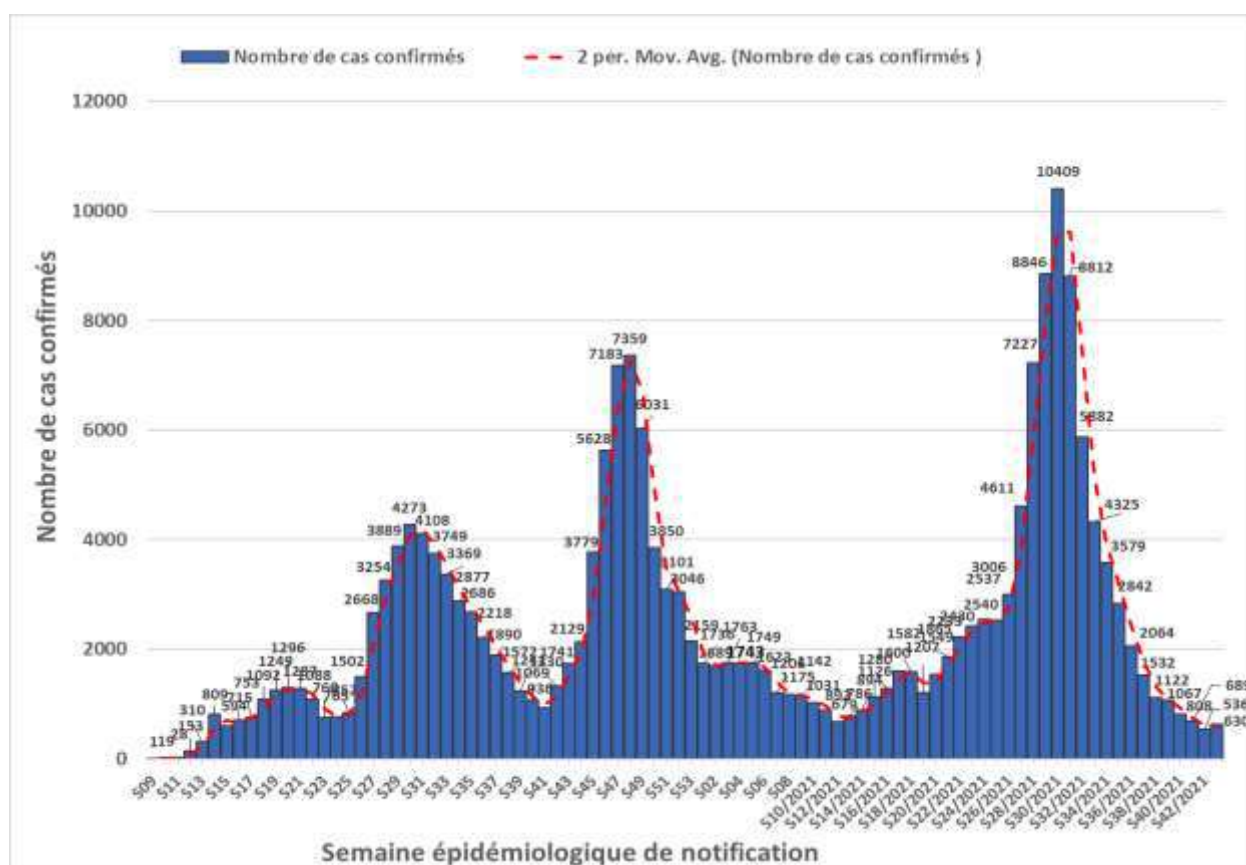
❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 43/2021 au 31 octobre 2021 en Algérie



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3^{ème} pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 43/2021

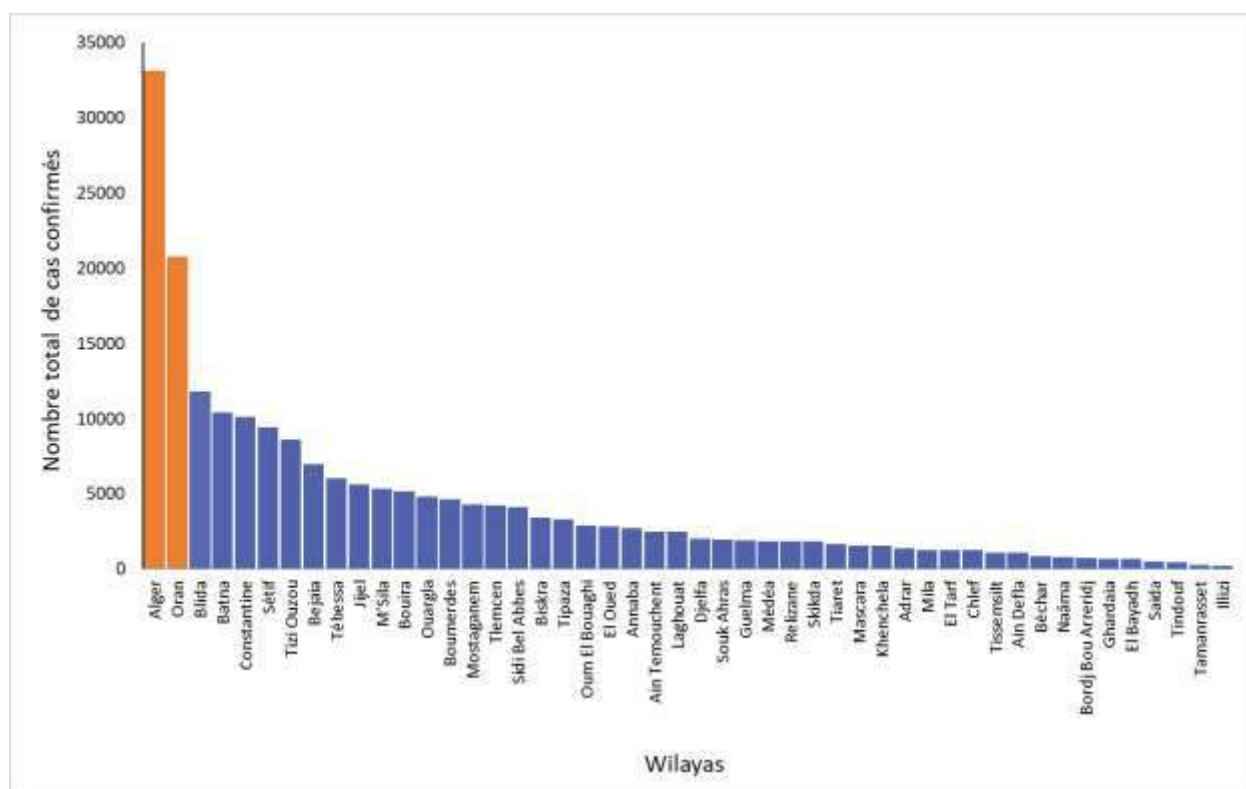
Après une baisse significative pendant douze semaines, le nombre de nouveaux cas confirmés en une semaine est reparti à la hausse cette dernière semaine (+17,5%) pour revenir à 630 cas. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès qui était aussi en diminution depuis sept semaines a également subi une augmentation (+66,7%) et s'élève à 30 décès cette dernière semaine. Ces deux nombres restent cependant dans les 3 valeurs les faibles qui ont été mesurées depuis le mois d'avril 2021.

Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie

Item	S43/2021	S42/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	630	536	+17,5%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	90	76,6	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	1,44	1,22	
Nombre de nouveaux décès pax COVID-19	30	18	+66,7%

❖ Description Épidémiologique par wilaya en date du 08 octobre 2021

Figure 4 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya du 25 février 2020 au 08 octobre 2021.



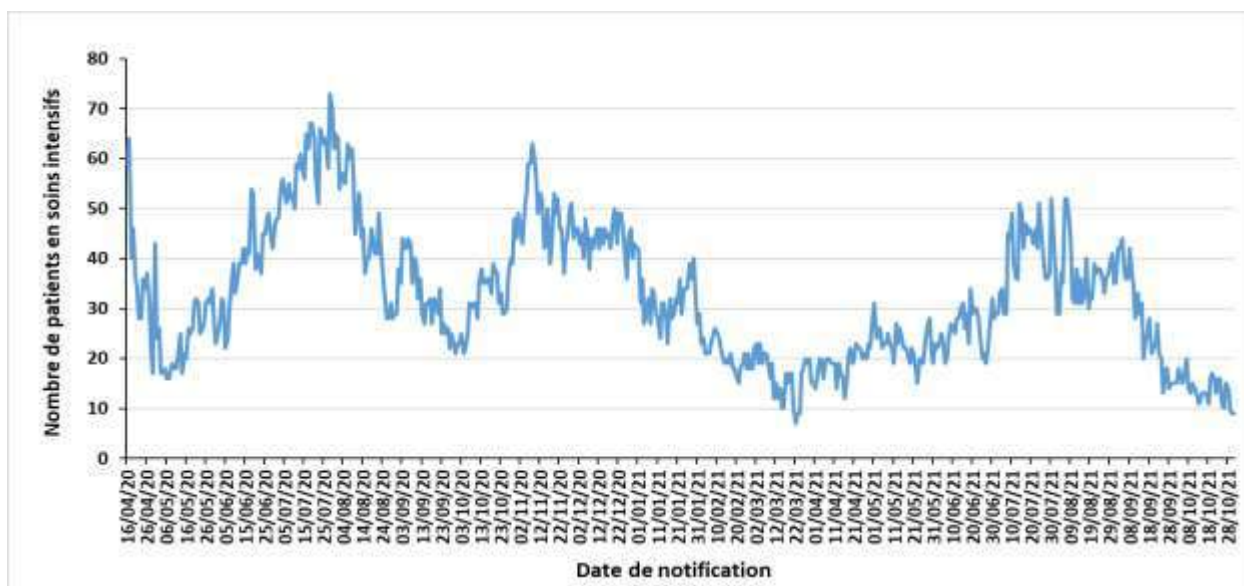
POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 43/2021

En date du 08 octobre 2021, les wilayas d'Alger et Oran regroupaient toujours le plus grand nombre de cas notifiés avec 33 155 et 20 760 cas respectivement (figure 4), soit 26% des cas déclarés dans le pays. Elles sont suivies des wilayas de Blida, de Batna et de Constantine qui présentent également plus de 10 000 cas depuis le début de l'épidémie. En termes d'incidence, ces 05 wilayas restent également les 05 wilayas ayant les taux d'incidence les plus élevés, suivies des wilayas de Jijel, Tébessa et Tizi Ouzou (incidence supérieure à 700 cas pour 100 000 habitants dans ces 08 wilayas).

Sur 14 jours (25 septembre au 08 octobre), une seule wilaya a eu un taux d'accroissement supérieur à 3% : la wilaya d'El Oued (4,4%), et seulement cinq wilayas ont eu un taux d'accroissement entre 2% et 3% : la wilaya de Béchar (2,9%), la wilaya de Biskra (2,3%), la wilaya de Constantine (2,1%), la wilaya de Jijel (2,1%) et la wilaya de Saida (2,1%). Trois wilayas n'ont pas présenté de cas pendant ces 14 jours : la wilaya de Tissemsilt, la wilaya d'Illizi et la wilaya de Djelfa.

❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 31 octobre 2021 en Algérie



Depuis le 04 septembre 2021, le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué. Sur les 14 derniers jours, entre le 18 et le 31 octobre 2021, ce nombre a oscillé entre 9 et 17 patients avec une moyenne de 13 patients.

NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 18 octobre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les 23 wilayas concernées, à compter du 20 octobre 2021.

Il a également été décidé, pour une période de 21 jours, les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi 12 octobre 2021 la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne à partir du 21 octobre et avec la France à partir du 1^{er} novembre 2021. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX : RAS

ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

❖ Publications techniques :

- « Interim recommendations for an extended primary series with an additional vaccine dose for COVID-19 vaccination in immunocompromised persons », publication du 25 octobre 2021: https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-vaccines-SAGE_recommendation-immunocompromised-persons

❖ Informations et communications :

- En date du 31 octobre 2021, la facilité COVAX a expédié 433 038 920 doses de vaccins contre la COVID-19 à 144 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 42 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.
- Le Réseau d'information de l'OMS sur les épidémies (EPI-WIN) a organisé en octobre 2021 une série de trois webinaire présentant une initiative consistant à imaginer les futures menaces épidémiques :
 - o Webinaire 1 (21 octobre) - L'importance de la projection pour mieux se préparer aux pandémies : <https://www.who.int/news-room/events/detail/2021/10/21/default-calendar/the-usefulness-of-foresight-for-improved-pandemic-preparedness>
 - o Webinaire 2 (26 octobre) - Les tendances mondiales qui façonnent notre monde (1/2) : [https://www.who.int/news-room/events/detail/2021/10/26/default-calendar/webinar-2-the-global-trends-that-are-shaping-our-world-\(1-2\)](https://www.who.int/news-room/events/detail/2021/10/26/default-calendar/webinar-2-the-global-trends-that-are-shaping-our-world-(1-2))
 - o Webinaire 3 (28 octobre) - Les tendances mondiales qui façonnent notre monde (2/2) : [https://www.who.int/news-room/events/detail/2021/10/28/default-calendar/webinar-3-the-global-trends-that-are-shaping-our-world-\(2-2\)](https://www.who.int/news-room/events/detail/2021/10/28/default-calendar/webinar-3-the-global-trends-that-are-shaping-our-world-(2-2))

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

NB: Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>